

Les phrases pseudo-clivées dans un corpus de
mémoires de master d'étudiants finnophones
et francophones

Romaanisen filologian pro gradu -tutkielma
Jyväskylän yliopisto
Kesäkuu 2015
Tiia Halmela

Tiedekunta – Faculty Humanistinen tiedekunta	Laitos – Department Kielten laitos
Tekijä – Author Tiia Halmela	
Työn nimi – Title Les phrases pseudo-clivées dans un corpus de mémoires de master d'étudiants finnophones et francophones	
Oppiaine – Subject Romaaninen filologia	Työn laji – Level Pro gradu -tutkielma
Aika – Month and year Kesäkuu 2015	Sivumäärä – Number of pages 91
<p>Tiivistelmä – Abstract</p> <p>Työssä tarkastellaan pseudolohkolauseen käyttöä suomen- ja kanadanranskankielisten opiskelijoiden laatimissa maisterivaiheen opinnäytetöissä. Korpus koostuu 57 Jyväskylän, Tampereen ja Montréalin yliopistoissa laaditusta ranskankielisestä työstä, jotka sisältävät yhteensä 204 pseudolohkolausetta. Tutkimuksen tarkoituksena on selvittää, missä määrin rakennetta esiintyy suomalaisten ja ranskaa äidinkielenään puhuvien tuottamassa kirjoitetussa kielessä, ja verrata tuloksia keskenään.</p> <p>Pseudolohkolause on sekä puhutussa että kirjoitetussa kielessä varsin yleinen niin kutsuttu fokalisoiva rakenne, jota esiintyy samankaltaisena myös suomen kielessä. Sen perusrakenne vastaa <i>ce qui/ce que [...] c'est</i>-tyyppistä lausetta, mutta sillä on myös muunlaisia varianteja. Korpuksessa esiintyvät pseudolohkolauseet jaettiin 11 eri ryhmään rakenteessa käytetyn fokalisoitun elementin sekä rakenteen ensimmäisen osan sisältämän elementin esim. relatiivipronominin (<i>ce qui, ce que</i>) tai <i>si</i>-konjunktion mukaan.</p> <p>Analyysistä käy ilmi, että pseudolohkolauseen käyttö on jonkin verran yleisempää kanadanranskankielisten kuin suomenkielisten opiskelijoiden töissä. Yleisesti ottaen rakenteen käyttö näyttää kuitenkin olevan vähäistä (keskimäärin alle 5 lausetta per työ). Suomenkieliset ja kanadanranskankieliset käyttävät pseudolohkolauseen perusmuotoa suhteellisesti yhtä paljon, mutta kanadanranskankielisillä esiintyy enemmän rakenteen muita variantteja. Esimerkiksi <i>si</i>-alkuisia rakenteita ei suomenkielisten laatimissa töissä esiinny lainkaan, kun taas ranskankielisten töissä rakenne on toiseksi yleisin. Sekä suomenkielisillä että kanadanranskankielisillä pseudolohkolauseen perusrakenteessa eniten fokalisoitu elementti on nominaalisyntagma ja eniten käytetty relatiivipronomini <i>ce qui</i>.</p> <p>Tutkimuksesta käy myös ilmi, että pseudolohkolauseen sisältämän <i>c'est</i>-presentatiivin käytössä ilmenee vaihtelua sekä suomen- että ranskankielisten töissä. Yleisin tapa on presentatiivin korvaaminen kopulalla ilman <i>ce</i>-pronominia.</p> <p>Pseudolohkolauseen vähäisyyttä sekä siinä esiintyviä presentatiivivirheitä voidaan osaltaan selittää tekstityypillä. Korpuksen muodolliset ja pääosin objektiiviset akateemiset tekstit eivät edistä yleisesti ottaen puhekielisenä pidetyn, usein tunteita ja mielipiteitä ilmaisevia verbejä sisältävän rakenteen käyttöä. Presentatiivin korvaaminen kopulalla poistaa puhekielisenä pidetyn, kaksiosaisen <i>c'est</i>-rakenteen. Myös nominaalisyntagman suosimista fokalisoituna elementtinä voidaan selittää tekstityypillä. Usein lyhyt ja ytimekäs nominaalisyntagma, joka ei vaadi rakenteeseensa subjektia, on personaattomampi, ja siten palvelee paremmin objektiivisten tekstien konventioita.</p>	
Asiasanat – Keywords ranskan kieli – kielioppi – pseudolohkolause – fokus – suomen kieli – relatiivilauseet – teema – reema	
Säilytyspaikka – Depository Jyx.jyu.fi	
Muita tietoja – Additional information	

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	8
1.1. But, corpus et méthode.....	8
1.2. Mise en relief.....	9
1.2.1. Remarques préliminaires.....	9
1.2.2. Le thème et le rhème.....	10
1.2.3. La phrase pseudo-clivée.....	13
1.3. Focalisation en finnois.....	17
1.4. Le français québécois.....	20
1.5. Classement du corpus.....	22
2. ANALYSE	24
2.1. Distribution des phrases.....	24
2.2. L'université de Jyväskylä.....	29
2.2.1. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail.....	29
2.2.2. La typologie des phrases pseudo-clivées.....	30
2.2.2.1. <i>Ce qui</i> + complétive.....	31
2.2.2.2. <i>Ce qui</i> + GN.....	32
2.2.2.3. <i>Ce qui</i> + infinitif.....	32
2.2.2.4. <i>Ce que</i> + complétive.....	33
2.2.2.5. <i>Ce que</i> + GN.....	34
2.2.2.6. <i>Ce que</i> + infinitif.....	34
2.2.2.7. <i>Celui qui/que [...] c'est</i>	35
2.2.2.8. Groupe nominal/prépositionnel (sans relative).....	36
2.3. L'université de Tampere.....	37
2.3.1. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail.....	37
2.3.2. La typologie des phrases pseudo-clivées.....	38
2.3.2.1. <i>Ce qui</i> + complétive.....	39
2.3.2.2. <i>Ce qui</i> + GN.....	39
2.3.2.3. <i>Ce que</i> + complétive.....	40
2.3.2.4. <i>Ce que</i> + GN.....	41
2.3.2.5. <i>Ce que</i> + infinitif.....	41
2.3.2.6. Groupe nominal/prépositionnel (sans relative).....	42
2.4. L'université de Montréal.....	43
2.4.1. <i>Ce qui</i> + complétive.....	43

2.4.2.	<i>Ce qui</i> + GN.....	44
2.4.3.	<i>Ce qui</i> + infinitif.....	45
2.4.4.	<i>Ce que</i> + complétive.....	45
2.4.5.	<i>Ce que</i> + GN.....	46
2.4.6.	<i>Ce que</i> + infinitif.....	47
2.4.7.	<i>Celui qui/que</i> [...] <i>c'est</i>	47
2.4.8.	Groupe nominal/prépositionnel (sans relative).....	48
2.4.9.	Construction en <i>si</i>	49
2.4.10.	Construction en <i>s'il y a</i>	49
2.4.11.	Autre type de construction.....	50
2.5.	Distribution des fautes.....	51
2.5.1.	Phrases pseudo-clivées erronées du corpus.....	51
2.5.2.	Typologie des fautes du corpus.....	53
2.5.3.	Typologie des fautes dans le sous-corpus de Jyväskylä.....	56
2.5.3.1.	Phrases pseudo-clivées erronées.....	56
2.5.3.2.	Typologie des fautes.....	57
2.5.4.	Typologie des fautes dans le sous-corpus de Tampere.....	59
2.5.4.1.	Phrases pseudo-clivées erronées.....	59
2.5.4.2.	Typologie des fautes.....	60
2.6.	Comparaison des sous-corpus.....	61
2.6.1.	Comparaison des sous-corpus de Jyväskylä et de Tampere.....	61
2.6.1.1.	Nombre des phrases pseudo-clivées par travail.....	61
2.6.1.2.	L'ensemble des phrases pseudo-clivées.....	62
2.6.1.3.	Phrases pseudo-clivées erronées.....	65
2.6.1.3.1.	Comparaison des phrases pseudo-clivées erronées.....	65
2.6.1.3.2.	Comparaison de la typologie des fautes.....	66
2.6.2.	Comparaison des sous-corpus finnophone et francophone.....	67
2.6.2.1.	Nombre des phrases pseudo-clivées par travail.....	67
2.6.2.2.	L'ensemble des phrases pseudo-clivées.....	70
2.6.2.3.	Phrases pseudo-clivées erronées.....	76
2.6.2.3.1.	Comparaison des phrases pseudo-clivées erronées.....	76
2.6.2.3.2.	Comparaison de la typologie des fautes.....	77
3.	CONCLUSION	81

BIBLIOGRAPHIE.....84

1. Introduction

1.1. But, corpus et méthode

Le but de ce travail est d'étudier les constructions pseudo-clivées dans un corpus constitué de 31 mémoires de master rédigés en français par des étudiants finnophones de français des universités de Jyväskylä et de Tampere de 2004 à 2014, d'une part, et de 26 mémoires de master d'étudiants francophones de l'université de Montréal de 2006 à 2014, de l'autre. Le sous-corpus finnophone, de 808 452 mots environ, et le sous-corpus francophone, de 836 972 mots environ, sont entièrement accessibles sur Internet. Le corpus comporte un total de 204 phrases pseudo-clivées.

La méthode consiste à repérer les phrases pseudo-clivées du corpus et à comparer les résultats du sous-corpus finnophone avec ceux du sous-corpus francophone. Les phrases pseudo-clivées seront réparties en catégories d'après différentes constructions repérées.

Le choix du sujet est justifié par les différences entre le français, langue analytique indo-européenne, et le finnois, langue synthétique finno-ougrienne.

Le choix du corpus est motivé par son accessibilité sur les sites des universités de Jyväskylä et de Tampere, d'une part, et de l'université de Montréal, de l'autre. L'appartenance à la communauté linguistique francophone des auteurs des travaux canadiens a été vérifiée dans les limites des informations disponibles sur les sites. La même opération a été conduite pour n'inclure que les travaux d'auteurs finnophones dans les sous-corpus de Jyväskylä et de Tampere. Que quelques auteurs appartiennent à d'autres communautés linguistiques n'est cependant pas exclu. Comme ces cas représentent une minorité infime, ils ne sauraient influencer les résultats de manière considérable.

En plus, il faut tenir compte du rôle du directeur de mémoire, qui fournit des conseils aussi bien sur le sujet de recherche que sur la langue et la grammaire. Les constructions grammaticales employées sont susceptibles de refléter la révision linguistique opérée par le directeur de mémoire. Même dans ces cas l'effet sur l'ensemble du corpus ne saurait être considérable.

Les hypothèses de départ, fondées sur une analyse préalable du corpus, sont les suivantes : 1) Les textes du sous-corpus finnophone présenteront moins de cinq phrases pseudo-clivées dans 50 % des travaux ; 2) Le taux des phrases pseudo-clivées du sous-corpus francophone par travail sera au moins le double par rapport au sous-corpus finnophone.

1.2. Mise en relief

1.2.1. Remarques préliminaires

En français, l'ordre des mots dit canonique est typiquement sujet (S) - verbe (V) - attribut (A) /complément d'objet (CO) - (complément circonstanciel, CC).¹ L'ordre canonique (aussi appelée phrase canonique ou forme canonique)² correspond à une proposition simple, commune à toutes les phrases quel que soit leur type. Il ressemble à l'arrangement d'une phrase déclarative neutre (ni négative, ni emphatique etc.), par ex. *une petite clef tomba sur le trottoir*. Toutes les phrases sont descriptibles par rapport à ce schéma, qui permet d'identifier et de décrire toutes les modifications que la phrase peut subir.³ Les modifications peuvent porter sur les phénomènes grammaticaux affectant la modalité de la phrase, par ex. l'inversion du sujet dans la phrase interrogative (**Pourriez-vous** me passer le sel, s'il vous plaît ?),⁴ l'antéposition du syntagme exclamatif dans la phrase exclamative (**Qu'elle est belle !**) etc. ou sur les phénomènes stylistiques (emphase), par ex. *J'ai retrouvé **mon stylo sous l'armoire**/J'ai retrouvé **sous l'armoire mon stylo***. L'une de ces modifications stylistiques est la mise en relief du rhème (v. p. 10).⁵

La mise en relief (ou emphase) désigne le fait d'attirer l'attention sur un des éléments de la phrase. Elle peut se réaliser par nombre de moyens : 1) l'extraction avec l'introducteur *c'est...qui/que*, le procédé de mise en relief le plus courant en français :⁶

1. **C'est** Paul **qui** révise sa physique.⁷
2. **C'est** demain **que** je pars.⁸

¹ Arrivé, M. et al. *La grammaire d'aujourd'hui*. Guide alphabétique de linguistique française. Paris 1986, 439-440.

² Arrivé et al. 440.

³ Riegel, M. et al. *Grammaire méthodique du français*. Paris 1994, 211, Arrivé et al. 440.

⁴ Riegel et al. 211.

⁵ Arrivé et al. 440-442.

⁶ BU = Grevisse, M. – Goosse A. *Le bon usage*¹⁴. Grammaire française. Bruxelles 2008, 455.

⁷ Arrivé et al. 671.

⁸ NG = Grevisse, M. – Goosse, A. *Nouvelle grammaire française*³. Bruxelles 1995, 131.

Le résultat en est ce que la grammaire transformationnelle appelle *phrase clivée*. Elle l'associe aux marques de focalisation ;⁹ 2) La répétition d'un mot, par ex. :

3. Il est **bête, bête, bête** !¹⁰
4. Marie est **très, très** malade.¹¹

; 3) L'addition d'un pronom disjoint (ou dislocation) :¹²

5. **Votre mère** le sait, **elle**.¹³
6. [...] là donc mon ami m'a demandé si **moi je** pouvais les aider à faire des vêtements.¹⁴

; 4) Le détachement et le déplacement, par ex. :

7. Elles parlèrent de la chère femme, **interminablement** [...].¹⁵
8. **Ils** arrivèrent, en effet, **ces fameux Comices** !¹⁶

; 5) Les procédés phonétiques, par ex. l'accent d'insistance, comme *c'est scandaleux*,¹⁷ le détachement des syllabes, par ex. *C'est pro-di-gieux* ! ;¹⁸ 6) La phrase appelée pseudo-clivée,¹⁹ (v. p. 13).

1.2.2. Le thème et le rhème

Le thème,²⁰ qui peut être ou non le sujet de la phrase, est, dans une phrase assertive, le constituant immédiat dont on va dire quelque chose,²¹ tandis que le rhème,²² synonyme de *commentaire* (aussi appelé *propos*)²³, ajoute quelque chose de nouveau au thème.²⁴ Par ex. :

⁹ Nowakowska, A. 'Problématique de la phrase clivée dans une approche plurilingue', Fauré, L. – Leroy, S., eds. *Discours, Textualité et Production de sens*. État de la jeune recherche, <http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/documents/MargesNowakowska.pdf>, le 13 juin 2015.

¹⁰ Grevisse – Goosse, *BU* 578.

¹¹ Grevisse – Goosse, *NG* 131.

¹² Defrancq, B. *L'interrogative enchâssée*. Structure et interprétation. Bruxelles 2005, 131.

¹³ Grevisse – Goosse, *BU* 578.

¹⁴ Defrancq 131.

¹⁵ Grevisse – Goosse, *BU* 455-457.

¹⁶ Grevisse – Goosse, *NG* 131.

¹⁷ Grevisse – Goosse, *NG* 132.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Grammaire FLE* = Kalmbach, J.-M. *La grammaire française de l'étudiant finnophone*. Publications de l'Institut des langues modernes et classiques 2. Jyväskylä 2009, 354.

9. Paul révise sa physique.²⁵

Dans l'ex. 9, à la forme canonique (v. p. 9), le thème et le sujet de la phrase est *Paul*, tandis que le rhème, constitué par le verbe et le COD, est *révise sa physique*.

Les termes de *thème* et de *rhème* sont utilisés par l'école fonctionnaliste.²⁶ Ce sont des concepts fondamentaux introduits par l'École de Prague.²⁷

Aussi bien en français qu'en finnois le thème est en général placé au début de la phrase, le rhème à la fin. Toute modification de cet ordre influence la transmission du message (déplacement du focus, aussi appelé *emphase*,²⁸ qui met l'accent sur l'un des éléments de la phrase).²⁹

Un élément placé au début de la phrase se transforme en thème (thématisation).³⁰ Si le même élément est déplacé à la fin de la phrase, il devient le rhème (rhématisation, aussi appelé focalisation).³¹ Exemple :

10. Demain (thème), je vais à la poste (rhème)

11. Je vais à la poste (thème) demain (rhème)³²

L'exemple 10 répond à la question *Que fais-tu demain ?* tandis que l'exemple 11 fournit la réponse à la question *Quand est-ce que tu vas à la poste ?*³³ Dans l'ex. 10, c'est le complément

²⁰ Étymologie : grec ancien θέμα 'ce qu'on dépose' d'où 'thème, sujet de développement', de τίθημι 'poser', Dendien, J., éd. P. Imbs – Quémada, B., eds. *Trésor de la langue française informatisé*, <http://www.atilf.fr>, le 13 juin 2015, s.v. 'thème'.

²¹ Dubois, J. et al. *Grand dictionnaire linguistique & sciences du langage*. Paris 2007, 482, s.v. 'thème'.

²² Étymologie : grec ancien ῥήμα 'tout ce qu'on dit, mot, parole', *TLFi* s.v. 'rhème'.

²³ Arrivé et al. 671.

²⁴ Dubois et al. 93, s.v. 'rhème'.

²⁵ Arrivé et al. 671.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Caron, B. *Assertion et préconstruit*. Topicalisation et focalisation dans les langues africaines, <http://llacan.vjf.cnrs.fr/PDF/Publications/Caron/Caron-AssertionPrec.pdf>, le 13 juin 2015.

²⁸ Dubois et al. 176, s.v. 'emphase'.

²⁹ Kalmbach, GPF = Kalmbach, J.-M. *La grammaire du français langue étrangère pour étudiants finnophones*. Publications de l'Institut des langues modernes et classiques 2, <http://research.jyu.fi/grfle/accueil.html>, le 13 juin 2015, 511.

³⁰ Kalmbach, *Grammaire FLE* 351.

³¹ Kalmbach, *Grammaire FLE* 351, Riegel et al. 1023.

³² Kalmbach, *Grammaire FLE* 351.

³³ *Ibid.*

circonstanciel qui est thématiqué. La partie thématiquée (ou topicalisée)³⁴ peut également être par ex., le CO de la phrase, comme c'est le cas de la phrase **à ma fille, je lègue ma Mercedes classe C.**³⁵

Le rhème n'est pour autant pas toujours placé à la fin de la phrase. C'est le cas de quelques phrases emphatiques. Par ex. :

12. C'est **le Beaujolais** qu'il préfère.

Dans l'ex. 12, une phrase clivée, le rhème, *le Beaujolais*, est placé au début de la phrase, tandis que le thème, *il préfère*, se trouve à la fin. Le sujet, le plus souvent le thème de la phrase assurant la cohésion,³⁶ peut également être le rhème, par ex. :

13. C'est **Einstein** qui a formulé la théorie de la relativité généralisée.³⁷

Le thème correspond au contenu présupposé, connu (*a formulé la théorie de la relativité généralisée*), tandis que le rhème, dans ce cas le sujet de la phrase, joue le rôle du contenu posé, d'un élément nouveau (*Einstein*). Contrairement aux phrases clivées, le rhème des phrases pseudo-clivées se trouve à la fin de la construction (v. p. 13).

Le thème et le rhème assurent la continuité et la progression du texte. Pour que le texte soit cohérent, il doit comporter des éléments qui se répètent (continuité thématique). Afin qu'il progresse, il doit comporter des éléments qui apportent quelque chose de nouveau. La progression thématique peut être assurée de plusieurs façons : 1) Le thème d'une phrase est tiré du rhème de la phrase précédente par ex. *Le fantôme se matérialise par le simulacre du volume. Le simulacre du volume est l'enveloppe* ;³⁸ 2) Le thème est répété d'une phrase à l'autre par ex. *Il a mis le café dans la tasse. Il a mis le lait dans la tasse de café* ;³⁹ 3) Les thèmes sont dérivés d'un hyperthème. Chaque thème en représente un aspect particulier, par ex. *Deux parties de billard étaient en train. Les garçons ciraient les points ; les joueurs couraient autour des billards encombrés de spectateurs [...]*.⁴⁰

³⁴ Riegel et al. 1023.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Blanche-Benveniste, C. *Approches de la langue parlée en français. L'essentiel français 3*. Paris 2000 (=Approches), 69.

³⁷ Riegel et al. 1023.

³⁸ Riegel et al. 1020, 1026.

³⁹ Riegel et al. 1026.

⁴⁰ Riegel et al. 1027.

1.2.3. La phrase pseudo-clivée

La phrase pseudo-clivée,⁴¹ aussi appelé semi-clivée, combine l'extraction et le détachement.⁴² Ce procédé de mise en relief, fréquent aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, se sert d'une relative périphrastique (aussi appelé proposition relative substantivée)⁴³ comportant le thème, suivie d'une construction au présentatif *c'est* accompagnée d'une complétive, d'un groupe nominal ou d'un infinitif, qui est le rhème de la phrase,⁴⁴ par ex. :

14. **Ce qui** nous étonne, **c'est qu'ils refusent cette offre.**⁴⁵

15. **Ce que** je veux, **c'est une péniche.**⁴⁶

16. **Ce qu'elle désire, c'est (de) réussir.**⁴⁷

Le pronom relatif dans la relative périphrastique varie d'après sa fonction dans la phrase. Dans l'ex. 14, le pronom relatif *ce qui* fait fonction de sujet, tandis que dans les ex. 15 et 16, le pronom relatif *ce que* fait fonction de CO. Le pronom relatif CO peut être *ce dont*, *ce à quoi* etc. d'après la préposition exigé par le verbe. En renvoyant anaphoriquement à un GN connu, le pronom antécédent peut aussi être *celui* (qui varie d'après le genre et le nombre du GN), par ex.

17. **Celle** qui nous intéresse, c'est **la photo** du milieu.⁴⁸

Le pronom antécédent *celle* dans l'ex. 17 renvoie à une photo tout en impliquant que le sujet (de photos) a déjà été abordé antérieurement.⁴⁹

Le deuxième élément de la construction peut aussi être une subordonnée circonstancielle introduite par *quand* (qui peut aussi occuper la position du premier élément)⁵⁰ ou une proposition introduite par *si*,⁵¹ par ex. :

18. **Ce que** Panturle attend, c'est **quand** Arsule lui apporte le

⁴¹ Dubois *et al.* 389. Ainsi appelée en grammaire générative en raison d'une fausse subordination auquel elle aboutit entre deux propositions ayant une seule phrase de base.

⁴² Riegel *et al.* 728.

⁴³ Chevalier, J.-C. *et al. Grammaire du français contemporain.* Paris 1964, 103.

⁴⁴ Kalmbach, *Grammaire FLE* 354.

⁴⁵ Togeby, K. *et al. Grammaire française 5. La Structure de la Proposition + index.* Copenhague 1985, 80.

⁴⁶ Riegel *et al.* 728.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Kalmbach, *Grammaire FLE* 622.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Valli, A. 'Note sur les constructions dites pseudo-clivées en français', Blanche-Benveniste, C. - Deulofeu, J. - Jeanjean, C. - Stéfanini, J. - Valli, A., éd. *Recherches sur le français parlé 3.* Aix-en-Provence 1981, 199.

⁵¹ *Ibid.*

déjeuner après le labour.⁵²

19. **Ce qui** serait grave **c'est s'il** y a un accident mortel.⁵³

20. **Quand** ils m'ont énervé **c'est quand** ils m'ont répondu.⁵⁴

La structure la plus fréquente est celle en *ce qui/que* en tant que premier élément.⁵⁵ D'autres constructions présentent comme premier élément 1) *si, où, quand*⁵⁶ etc., par ex. :

21. **Où** il m'a plu **c'est que** tu vois le type pour tuer ce qu'il fait.⁵⁷

; 2) Une phrase en *si* (ou un tour équivalent), suivie de la proposition introduite par *parce que* (nettement causale), par *c'est que* (relation causale moins nette) ou par *pour*,⁵⁸ par ex. :

22. **Si** déjà vous ne possédez pas la vérité pour laquelle vous êtes fait, **c'est que** vous n'avez pas voulu la chercher.⁵⁹

23. **Si** nous n'avons pas pu livrer votre commande, **c'est** précisément **parce que** l'adresse était incomplète.⁶⁰

24. **Écrit-il** la Tentation de l'Occident, **c'est pour** avoir saisi sur les lieux mêmes le conflit de la passion occidentale et du détachement cosmique de l'Orient.⁶¹

Suivi de l'infinitif passé, *pour* introduit une relation causale. Suivi de l'infinitif au présent, il présente une relation finale exprimant le but.⁶² La proposition peut être introduite par *puisque* ou par d'autres moyens. Dans ces cas-là aussi, *c'est que* exprime une cause :

25. **Puisqu'il** a des disputes, **c'est que** tout n'est pas perdu.⁶³

26. **Mais les gens qui restent là sans rien dire, c'est qu'ils** ont la conscience pas bien propre.⁶⁴

⁵² Riegel *et al.* 729.

⁵³ Valli 199.

⁵⁴ Riegel *et al.* 729.

⁵⁵ Riegel *et al.* 729.

⁵⁶ Valli 198. Il est à noter que ce type de premiers éléments ont été attestés à l'oral. Valli précise que pour l'écrit, une étude approfondie reste à faire.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Chevalier *et al.* 105.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Kalmbach, *Grammaire FLE* 453.

⁶¹ Chevalier *et al.* 105.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Kalmbach, *GPF* 716.

;⁶⁵ 3) Une construction en *ce qu'il y a, c'est que* [...] typique de la langue parlée, par ex. *j'aimerais bien apprendre le japonais, ce qu'il y a c'est que l'écriture est si compliquée* ;⁶⁶ 4) Un groupe nominal ou prépositionnel⁶⁷ (construction parfois appelée *pseudo-clivée inversée*)⁶⁸ par ex. :

27. **Le problème, c'est que** je n'ai jamais assez de temps pour lire des romans.⁶⁹
28. **L'embêtant c'est qu'**ils me prennent tout tout.⁷⁰
29. **Les seules fois** que je suis sereine **c'est quand** je suis avec mes amis qui sont comme une famille pour moi.⁷¹

Le premier élément, défini, de l'ex. 27 est appelé nom phrastique. Dans l'ex. 28, le premier élément *l'embêtant* est un adjectif phrastique nominalisé par un article.⁷² Le GN *les seules fois* de l'ex. 29 est repris dans la deuxième partie par *c'est quand*. Le premier élément peut aussi être non défini et très peu spécifié, suivi ou non d'une relative, comme :

30. Maintenant **autre chose** qu'il faut dire également **c'est que** nous avons des problèmes.⁷³
31. **Une seule chose est sûr c'est que** la législation actuelle est de nature à favoriser les abus.⁷⁴
32. **Un autre truc c'était** [...] **imiter** un voisin qui appelle son chien par exemple.⁷⁵
33. **Il y a un truc** bizarre **c'est qu'**il est bleu.⁷⁶

Dans les ex. 30 et 31, les noms non définis et peu spécifiés sont *autre chose* (ex. 30) et *une seule chose* (ex. 31) suivis d'une relative. Dans l'ex. 32, le premier élément *un autre truc* est suivi de l'infinitif *imiter*. L'ex. 33 comporte une construction en *il y a* accompagnée de *un truc bizarre*. ; 5)

Le superlatif se prête aussi à la construction pseudo-clivée :

⁶⁵ Kalmbach, *Grammaire FLE* 456.

⁶⁶ Kalmbach, *Grammaire FLE* 354.

⁶⁷ Kalmbach, *Grammaire FLE* 354-355.

⁶⁸ Apothéloz, D. 'Chapitre 10 : Pseudo-clivées et constructions apparentées', Lang, P., éd. *Grammaire de la période*. Berne 2012, 192.

⁶⁹ Kalmbach, *Grammaire FLE* 355.

⁷⁰ Valli 196.

⁷¹ Kalmbach, *Grammaire FLE* 353.

⁷² Valli 196.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Blanche-Benveniste, C. *Le français parlé*. Études grammaticales. Sciences du langage. Paris 1990 (= *Français parlé*), 64.

⁷⁵ Valli 196.

⁷⁶ Valli 195.

34. **Le plus que** je me régale moi **c'est à disséquer** les grenouilles.⁷⁷

35. **Le plus que** j'ai gardé Sophie **c'est quand** ils sont allés au ski.⁷⁸

Les ex. 34 et 35 présentent comme premier élément le superlatif *le plus que*. Dans l'ex. 34, le deuxième élément est *à + verbe*, tandis que l'ex. 35 présente comme deuxième élément *quand* ;

6) Une phrase en *si* ou en *s'il y a* accompagné de *quelque chose, une chose* etc., par ex :

36. **S'il y a une chose** que je ne supporte pas, **c'est qu'**on arrive [...].⁷⁹

37. **Si** je veux **quelque chose, c'est qu'**elle travaille.⁸⁰

L'idée de la phrase pseudo-clivée est donc *A c'est B*. Dans la phrase pseudo-clivée dite canonique⁸¹ (*ce qui/que* [...] + *c'est*) la proforme⁸² non spécifiée de la première proposition, qui comporte le thème, est reprise dans la deuxième proposition par *c'est* à valeur équative suivi de la spécification de cette proforme sous forme lexicale, qui comporte le rhème. Le verbe recteur⁸³ de la construction réalise la rection une première fois par le biais de la proforme et une deuxième fois sous forme lexicale. Par ex.

38. **Ce qui** l'intéresse **c'est le pognon**.

Dans l'ex. 38, le verbe recteur *intéresser* réalise la rection par le biais de la proforme *ce qui* dans la première proposition et sous forme lexicale, le GN *le pognon*, dans la deuxième proposition. Le verbe précède le sujet contrairement à la forme canonique de la phrase,⁸⁴ *le pognon l'intéresse*. Par conséquent, contrairement à la phrase clivée, la partie focalisée dans la phrase pseudo-clivée occupe la position finale.⁸⁵ Les deux parties de la construction forment une relation de spécification, le premier élément étant peu spécifié et le deuxième élément apportant cette spécification. Sur le plan sémantique, la première partie comporte le contenu présupposé et la deuxième partie le contenu posé. Par ex.

39. Ce que j'ai acheté, c'est une péniche.

⁷⁷ Rouquier, M. *L'Émergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français*. Histoire et évolution du français 3. Paris 2014, 131.

⁷⁸ Valli 199.

⁷⁹ Kalmbach *Grammaire FLE* 354.

⁸⁰ Riegel *et al.* 728.

⁸¹ Rouquier 125.

⁸² La proforme est une rection du verbe sous une forme non lexicale dont la réalisation sous forme lexicale vient ultérieurement dans la phrase.

⁸³ Rouquier 123-124.

⁸⁴ Blanche-Benveniste, *Approches* 98.

⁸⁵ Arrivé *et al.* 442.

Dans l'ex. 39, le contenu posé, le GN *une péniche*, apporte la spécification au présupposé *j'ai acheté quelque chose*.⁸⁶

En ce qui concerne le présentatif, la reprise du sujet sans *ce* dans une construction à copule semble avoir existé jusqu'à l'époque classique.⁸⁷ Cependant, les ex. 40 à 42 ne sont pas conformes au français standard d'aujourd'hui :

40. Ce que nous espérons **est** que Pierre viendra.⁸⁸

41. Ce qui m'a frappé **est** de voir cette insistance presque lassante.⁸⁹

42. Et ce qui frappe dans les discours qui dominent le concert des voix sur la santé **est** qu'ils traitent essentiellement des problèmes économiques [...].⁹⁰

La reprise du sujet par le pronom *ce* est aujourd'hui obligatoire.⁹¹ Le pronom *ce* peut, par contre, être supprimé dans une phrase à relation de prédication pure, par ex.

43. Ce que les enfants entendent, **(c')est** primordial.⁹²

Ce qu'il faut aussi noter, c'est que certaines constructions incorrectes à la forme canonique sont acceptables dans une construction pseudo-clivée. Prenons le verbe *pratiquer*. La construction, *ce que Bruno a pratiqué [...] c'est d'y introduire une nouvelle langue* ne peut pas être transformée en **Bruno a pratiqué d'y introduire [...]*.⁹³ La phrase pseudo-clivée rend aussi possible l'emploi du superlatif. La phrase **J'ai préféré le plus le soleil*, incorrecte, est grammaticale dans une construction pseudo-clivée *ce que j'ai préféré le plus c'est le soleil*.⁹⁴

1.3. Focalisation en finnois

En finnois, l'ordre des mots canonique (neutre) est typiquement sujet (S) – verbe (V) – complément d'objet (CO). Aussi bien en finnois qu'en français, le thème se trouve au début de la

⁸⁶ Riegel *et al.* 728-729.

⁸⁷ Valli 197.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Valli 209.

⁹¹ Valli 197.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Blanche-Benveniste, *Français parlé* 63.

⁹⁴ Rouquier 131-132.

phrase, le rhème à la fin.⁹⁵ Le finnois peut focaliser un élément en changeant cet ordre ou en utilisant des procédés prosodiques (le ton, l'accent etc.), par ex. :

- 44a. Sinä et tainnut löytää sieniä.
- 44b. **Löysin** (verbe) minä (sujet) sieniä (objet).⁹⁶
- 45a. Sinä et tainnut löytää mitään.
- 45b. Löysin minä **suppilovahveroita**.⁹⁷

En insistant sur le verbe placé au début de la phrase, l'accent est mis sur l'énoncé entier (ex. 44a et 44b). En insistant sur le dernier élément de la phrase (14b), l'énonciateur ne confirme qu'une partie de l'affirmation (46a). Dans ces cas-là, l'ordre des mots n'est plus libre du point de vue sémantique (grammaticalement, *Minä löysin sieniä* serait acceptable).

Dans une phrase négative, le focus peut être exprimé par l'intonation :

- 46. En **minä** sitä ostanut (vaan Anne).⁹⁸ (S nié)
- 47. En minä **sitä** ostanut (vaan tämän).⁹⁹ (CO nié)
- 48. En minä sitä **ostanut** (vaan lainasin).¹⁰⁰ (V nié)

Le focus exprimé par l'intonation, qui n'est évidemment pas visible à l'écrit, doit se déduire du contexte.¹⁰¹ Exemple :

- 49. Venäjä: Terroristit (thème) eivät aiheuttaneet Siperian voimalaturmaa.¹⁰²

La phrase 49 peut être interprétée en français de deux façons : 'Les terroristes n'ont pas provoqué l'accident à la centrale nucléaire sibérienne', 'Ce ne sont pas les terroristes à avoir provoqué l'accident à la centrale nucléaire sibérienne'.

⁹⁵ Hakulinen, A. et al. *Iso Suomen kielioppi*, § 1366, <http://scripta.kotus.fi/visk/etusivu.php>, le 13 juin 2015.

⁹⁶ Hakulinen et al. §1370.

⁹⁷ Hakulinen et al. § 1366.

⁹⁸ Hakulinen et al. § 1387.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Kalmbach, *GPF* 515.

¹⁰² *Ibid.*

Le thème (le plus fréquemment le sujet) au début de la phrase, suivi du verbe, indique le plus souvent la neutralité de la phrase. Une phrase dépourvue de sujet peut aussi thématiquer un autre élément, par ex. un infinitif :

50. Palvelualttiit Alkon toripalvelumiehet kehittivät jo ajat sitten viinan kaksihintajärjestelmän. **Kehittää** kannattaisi myös vanhaa järjestelmää, jonka perusajatus oli, että käykää myymälässä, myykää käymälässä.¹⁰³

La phrase n'est pas neutre si le sujet est déplacé à la fin :

51. Elokuvan on ohjannut **Woody Allen**.¹⁰⁴

52. Pieniä nisäkkäitä ovat **myös lepakot**.¹⁰⁵

53. Rauhallisesta kehityksestä huolimatta Suomenkin kieliolot ovat muuttuneet koko ajan. Muutoksia ovat aiheuttaneet **maastamuutto, maassamuutto ja 1980-luvulta lähtien myös maahanmuutto**.¹⁰⁶

Dans l'ex. 51, le thème est *elokuva*, tandis que le sujet, *Woody Allen*, est placé à la fin de la phrase. Le rhème est *on ohjannut Woody Allen*. Il en va de même pour l'ex. 52. Le thème (attribut du sujet), placé au début de la phrase, est *pieniä nisäkkäitä*, tandis que le sujet, *lepakot*, occupe la position finale. Dans l'ex. 53, le thème, *muutos*, est introduit pour la première fois dans la première phrase et pour la deuxième fois au début de la phrase suivante. Les éléments focalisés *maastamuutto, maassamuutto* et [...] *maahanmuutto* sont présentés à la fin de la deuxième phrase.

Le focus peut aussi être exprimé au moyen de la phrase clivée formée à l'aide du pronom *se* + verbe *être* + GN + relative (ex. 54) ou GN + le pronom *se* + verbe *être* + relative (ex. 55) :

54. **Se** oli **työnjohtaja** joka pani sen sinne.¹⁰⁷

55. **Työnjohtaja se** oli joka sen sinne pani.¹⁰⁸

Dans ce type de phrases, la focalisation est réalisée au moyen de la répétition du sujet à l'aide du pronom démonstratif *se* et d'un GN, *työnjohtaja*, les deux éléments désignant donc le même objet. Le focus peut également porter sur un élément désignant un lieu, le temps etc.

¹⁰³ Hakulinen *et al.* § 1373.

¹⁰⁴ Hakulinen *et al.* § 1374.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ Hakulinen *et al.* § 1404.

¹⁰⁸ *Ibid.*

56. **Koskas se olikaan kun** me viimeksi nähtiin?¹⁰⁹

La phrase pseudo-clivée se rencontre aussi en finnois. Elle est formée au moyen de la relative (*se*) *mikä* au début de la phrase :

- 57a. Mutta **se, mistä** esityksen jännite vasta syntyy, **on** nuken ja sitä käyttävän näyttelijän suhde.¹¹⁰
- 57b. Mais **ce qui** vraiment provoque la tension dans le spectacle, **c'est** la relation entre la poupée et l'acteur.
- 58a. Mutta **se, minkä takia** tätä autoa ostetaan, **on** sen monikäyttöinen tavaratila.¹¹¹
- 58b. Mais **la raison pour laquelle les gens achètent cette voiture, c'est** son coffre polyvalent.

Les éléments focalisés, *nuken ja sitä käyttävän näyttelijän suhde* (ex. 57a) et *sen monikäyttöinen tavaratila* (ex. 58a) sont placés à la fin de la phrase. Contrairement à la phrase clivée, le sujet n'est pas repris par le pronom *se*. Notons que l'ex. 58a peut être traduit en français au moyen de la construction en GN/GP (sans relative).

Notons surtout la possibilité de focaliser au moyen des phrases clivées et pseudo-clivées comme en français. Cependant, le finnois présente aussi de nombreux autres moyens de focalisation. Par ex. la phrase clivée *ce n'est pas moi qui l'ai fait* peut être traduite en finnois de deux façons, soit 1) *en se minä ollut, joka sen teki*, soit 2) *en minä sitä tehnyt*. La phrase pseudo-clivée *ce qui est important, c'est que [...]* peut être traduite soit par 1) *se, mikä on tärkeää, on [...]*, soit par 2) *Tärkeää on se, että [...]*, cette dernière correspondant aussi aux constructions GN/GP (sans relative) + *c'est* en français (*L'important, c'est que [...]*).

1.4. Le français québécois

En plus du québécois, parlé par la majorité des francophones au Canada, le français canadien comprend les parlers suivants : le franco-ontarien, les parlers acadiens et le français terre-neuvien.¹¹² Le québécois est une variété de français influencée par le parler des couches

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² Mougeon, R. – Beniak, É. *Le Français canadien parlé hors Québec*. Aperçu sociolinguistique. Québec 1988,

populaires des colons venus au Canada de l'Ouest de la France au début du XVII^e siècle, des régions dominées par les dialectes de langue d'oïl.¹¹³

Tout comme les autres variantes régionales, le français québécois diffère du français standard, qui est en grande partie commun à tous les francophones. Ce standard, une sorte d'abstraction, peut donc être défini par le concept de patrimoine linguistique commun à toutes les variétés du français.¹¹⁴ Ce français standard est proche de la norme linguistique au Québec, le *bon usage*, pratiqué aussi bien à l'écrit qu'à l'oral s'ils veulent s'exprimer de façon correcte.¹¹⁵ À l'oral, le français standard québécois équivaut à l'usage socialement valorisé, sans traits les plus stigmatisés de la langue parlée. À l'écrit, déterminer la langue standard a été plus difficile. En général, les Québécois utilisent la norme sociale qui est proche de celle en France.¹¹⁶ Les archaïsmes et les anglicismes se limitent pour la plupart à la langue familière.¹¹⁷

Les différences du français québécois par rapport au français standard portent surtout 1) sur le lexique désignant les institutions politiques, sociales et scolaires (par ex. le terme métropolitain *lycée* correspond le terme *collège* au Québec),¹¹⁸ ainsi que 2) sur les spécificités de l'environnement naturel canadien. Ce vocabulaire est typique aussi bien du registre parlé et familier du français québécois que du français standard pratiqué au Québec.¹¹⁹ Outre le lexique relatif aux institutions, le français québécois présente un nombre important de termes spécifiques, par ex. *beigne* (Québec), correspondant à *beignet* (France métropolitaine).¹²⁰ De plus, à l'instar des autres français régionaux, le français québécois est caractérisé par la présence d'archaïsmes (par ex. *souper* 'repas du soir')¹²¹ et de nombre de termes et d'expressions au sens différent de ceux attestés dans les autres variétés du français.

¹¹³ Grevisse – Goosse, *BU* 22.

¹¹⁴ Martel, P. 'Le français standard en usage au Québec : question de normes et d'usages'. *Revue belge de philologie et d'histoire* 84/2006, 849.

¹¹⁵ Martel 848.

¹¹⁶ Oakes – Warren 147.

¹¹⁷ Oakes – Warren 148.

¹¹⁸ Martel 847, Grevisse – Goosse, *BU* 22.

¹¹⁹ Martel 849.

¹²⁰ Martel 859.

¹²¹ Grevisse – Goosse, *BU* 22.

Le français québécois présente de nombreux termes et expressions influencés par l'anglais, par ex. *accrocher ses patins* (cf. l'ang. *hang up one's boots*).¹²² Dans le français standard, la critique des anglicismes¹²³ provoque de l'hypercorrection, vu que des tours français courants correspondant à des tours équivalents anglais sont facilement considérés comme des anglicismes.¹²⁴

D'autres caractéristiques du français québécois touchent 1) l'orthographe (*canoë* Québec, *canoë* France métropolitaine), 2) la typographie (par ex. l'emploi des cédilles sur les majuscules), 3) la morphologie, 4) la syntaxe (*avoir voulu, j'aurais fini plus vite* au Québec au sens de 'si j'avais voulu,...') et 5) la sémantique (*baccalauréat* 'diplôme universitaire', cf. l'anglais *Bachelor's degree*). De plus, 6) la phonétique et la phonologie du français québécois diffèrent sensiblement de celles du français métropolitain (par ex. la diphtongaison des voyelles longues).¹²⁵

1.5. Classement du corpus

Les phrases pseudo-clivées canoniques du corpus ont été classées aussi bien en fonction du pronom relatif utilisé (*ce qui, ce que* ou *celui qui/que*) qu'en fonction de l'élément focalisé (complétive, GN, infinitif).

Cela fait un total de sept catégories.

1. *Ce qui* + complétive, par ex. *ce qui est étonnant, c'est que nous sommes [...]* ;
2. *Ce qui* + GN, par ex. *ce qui est étonnant, c'est le nombre d'étudiants* ;
3. *Ce qui* + infinitif, par ex. *ce qui est étonnant, c'est d'avoir [...]* ;
4. *Ce que* + complétive, par ex. *ce que nous voulons, c'est que vous [...]* ;
5. *Ce que* + GN, par ex. *ce que je ne comprends pas, c'est la raison pour laquelle [...]* ;
6. *Ce que* + infinitif, par ex. *ce que nous voulons, c'est d'avoir [...]* ;
7. *Celui qui/que* [...] *c'est* (y compris les variantes *ceux que* etc.), par ex. *celui que j'ai choisi, c'est [...]*.

Les autres constructions pseudo-clivées repérées n'ont été classées qu'en fonction du premier élément utilisé (GN/GP sans relative, *si, s'il y a*, d'autres types de premiers éléments)

¹²² Martel 857. La variante anglaise est *hang up one's boots*, Ayto, J. *Oxford Dictionary of English Idioms*⁴. New York 2010, 164, s.v. 'hang up'.

¹²³ Martel 848, 852. En France, les anglicismes font partie du lexique normal. Ils ne sont pas critiqués.

¹²⁴ Grevisse – Goosse, BU 25.

¹²⁵ Oakes, L. – Warren, J. *Langue, citoyenneté et identité au Québec*. Québec 2009, 147.

Cela fait un total de quatre catégories.

8. Le groupe nominal/prépositionnel (sans relative) + *c'est*. Dans ce groupe nous avons inclus les phrases qui ne comportent pas de relative périphrastique comme première proposition, par ex. *autre chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que [...], le problème, c'est que [...], la première fois que [...] c'est quand [...]* etc. Dans les tableaux, l'abréviation de ce groupe sera sans relative ;

9. La construction en *si* suivi d'une subordonnée causale introduite soit par *parce que*, soit par sa variante *c'est que*, par ex. *si elle ne t'a pas répondu, c'est parce que/c'est que [...]*. Cette catégorie sera appelé construction en *si* ;

10. La construction en *s'il y a/si* accompagnée de *quelque chose, une chose* etc., par ex. *S'il y a une chose que je ne comprends pas, c'est [...]* ou *si je souhaite quelque chose, c'est [...]*. Dans la suite, l'abréviation de groupe sera construction en *s'il y a* ;

11. Les constructions ne pouvant pas être incluses dans les catégories précédentes. Cette catégorie variée sera appelée *autre type de construction*. Cette catégorie présente des constructions comportant comme premier élément par ex. *puisque*.

Au total, les phrases pseudo-clivées du corpus ont donc été classées en onze catégories différentes.

2. Analyse

2.1. Distribution des phrases

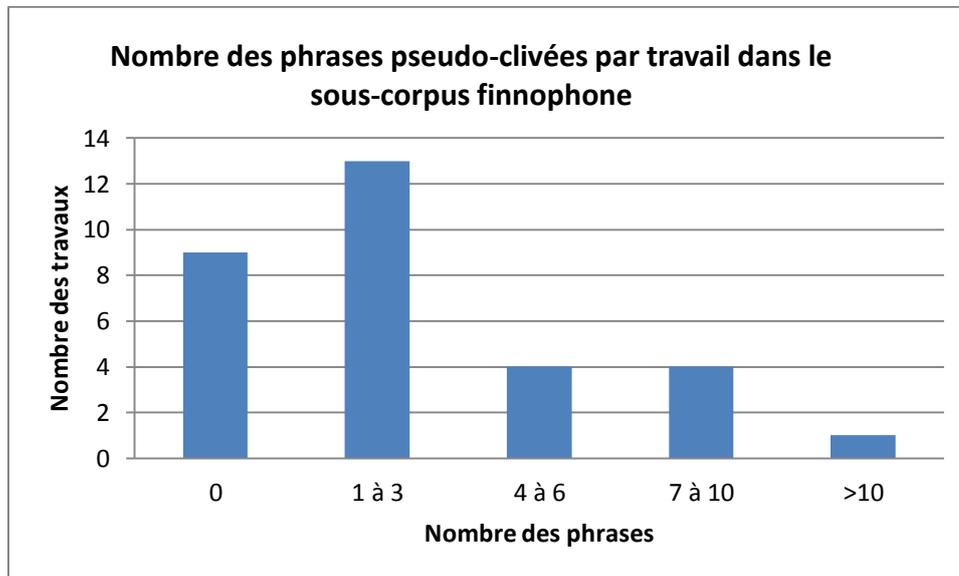
Tableau 1. Les phrases pseudo-clivées repérées dans le corpus

Université	Nombre des mémoires étudiés	Nombre des phrases pseudo-clivées (pourcentage par rapport au total)		Moyenne d'emploi des phrases pseudo-clivées
Jyväskylä	17	46	(22,5 %)	2.7
Tampere	14	41	(20,1 %)	2.9
Montréal	26	117	(57,4 %)	4.5
Total	57	204		3.6

D'après le tableau 1, si les phrases pseudo-clivées sont légèrement plus fréquentes dans le sous-corpus de Tampere que dans celui de Jyväskylä, le taux de ces constructions dans le sous-corpus de Montréal est considérablement plus élevé par rapport aux sous-corpus finlandais.

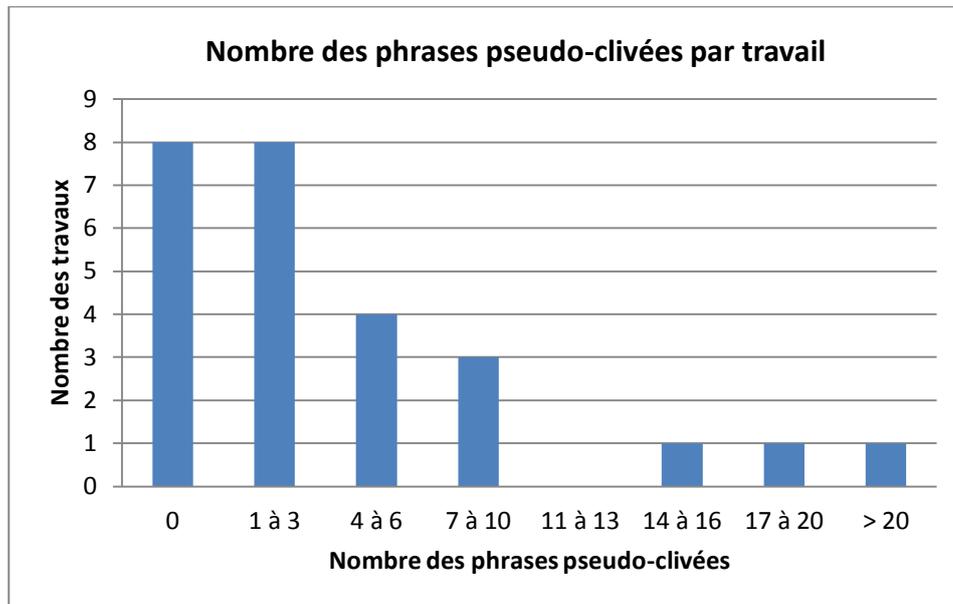
Tableau 2. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail dans le sous-corpus finnophone

(cf. p. 29 et 37)



Le tableau 2 indique la distribution des phrases pseudo-clivées du sous-corpus finnophone. La majorité, soit 13 travaux (42,0 %), présente 1 à 3 phrases pseudo-clivées sur un total de 29 554 phrases, tandis que neuf travaux (soit 29,0 %) ne présentent aucune phrase pseudo-clivée. Quatre travaux (12,9 %) comportent 4 à 6 phrases pseudo-clivées sur un total de 29 554 phrases ; encore quatre travaux (12,9 %) présentent 7 à 10 phrases pseudo-clivées. Un travail (3,2 %) présente plus de 10 phrases sur un total de 29 554 phrases. Par conséquent, l'emploi des phrases pseudo-clivées n'est pas fréquente.

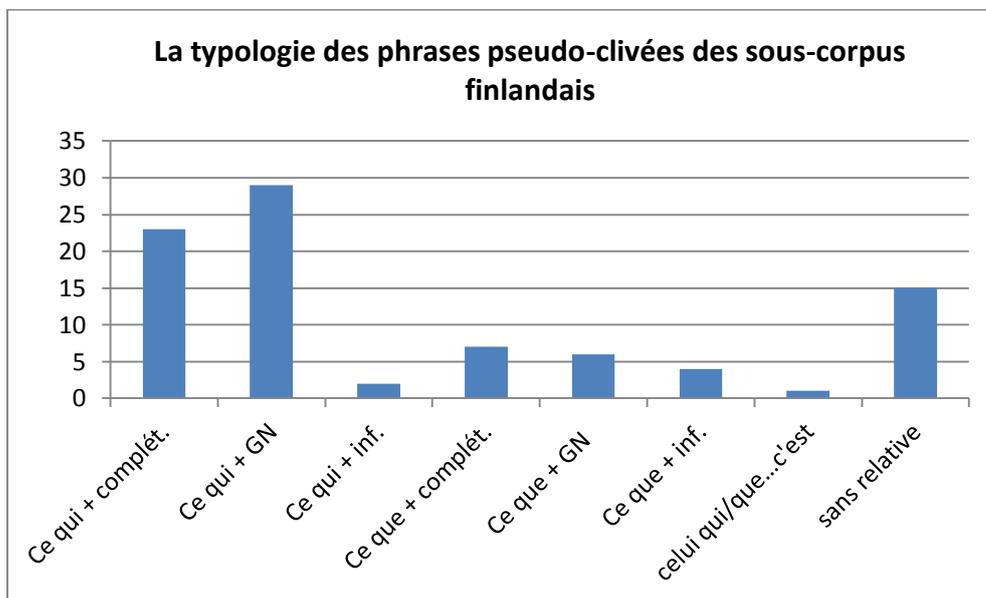
Tableau 3. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail dans le sous-corpus de Montréal



Le tableau 3 indique la distribution des phrases pseudo-clivées dans le sous-corpus de Montréal. À l’instar du sous-corpus finnophone (v. p. 25), le plus grand nombre de travaux (8, soit 30,8 %) présentent soit 0, soit 1 à 3 phrases pseudo-clivées sur un total de 26 703 phrases. Quatre travaux (soit 19,2 %) comportent 4 à 6 phrases pseudo-clivées sur un total de 26 703 phrases, tandis que seulement trois travaux (soit 7,7 %) en comportent 7 à 10. Contrairement au sous-corpus finnophone (v. p. 4), le sous-corpus francophone présente aussi un travail (soit 3,8 %) comportant 14 à 16 phrases pseudo-clivées, un travail (3,8 %) comportant 17 à 20 phrases pseudo-clivées et un travail comportant plus de 20 phrases pseudo-clivées sur un total de 26 703.

Tableau 4. La typologie des phrases pseudo-clivées des sous-corpus finlandais

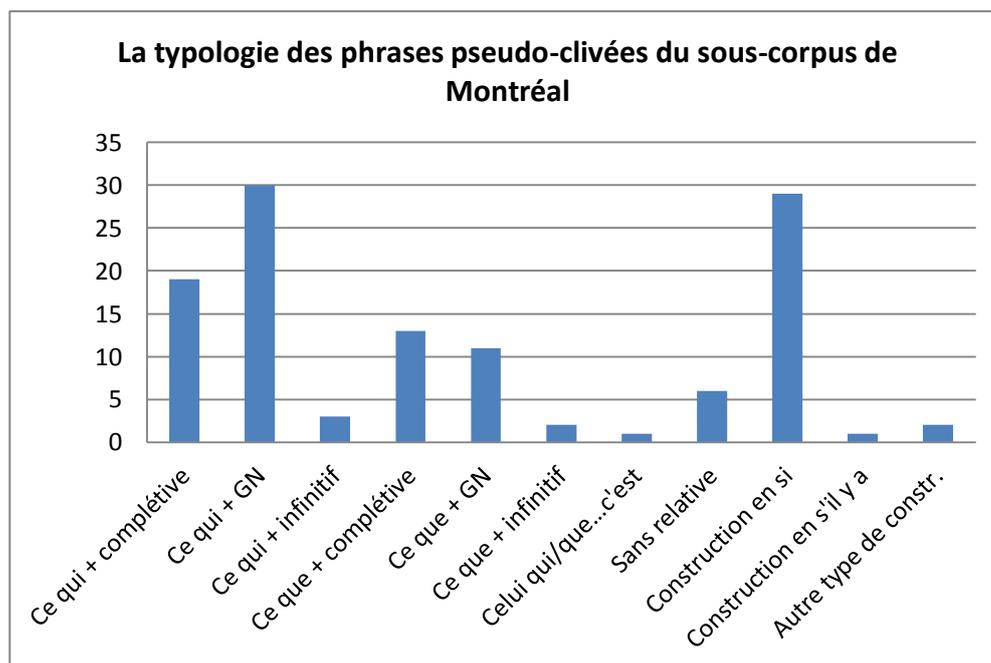
(cf. p. 30 et 38)



Le tableau 4 illustre la typologie des phrases pseudo-clivées dans les sous-corpus finlandais. Les 23 phrases du type *ce qui* + complétive constituent 26,4 % du corpus, tandis que la construction en *ce qui* + GN, 29 occurrences, en constitue 33,3 %. La phrase pseudo-clivée sans relative (15 phrases, soit 17,2 %) est le troisième type le plus fréquemment utilisé. Le quatrième type le plus fréquemment employé est celui en *ce que* + complétive (7 occurrences, soit 8,0 %). La construction en *ce que* + GN se rencontre six fois (6,7 %), tandis que celle en *ce que* + infinitif est utilisée 4 fois (4,6 %). La construction en *ce qui* + infinitif, deux occurrences, représente 2,3 % du corpus, tandis que le type du *celui qui/que* [...] *c'est* ne se rencontre qu'une seule fois (1,1 %).

Par conséquent, l'élément le plus fréquemment focalisé dans les constructions canoniques est un GN. Le premier élément le plus fréquemment utilisé est celui en *ce qui*. Le premier élément en *celui qui/que* est presque absent (v. p. 42 et 43).

Tableau 5. La typologie des phrases pseudo-clivées du sous-corpus de Montréal



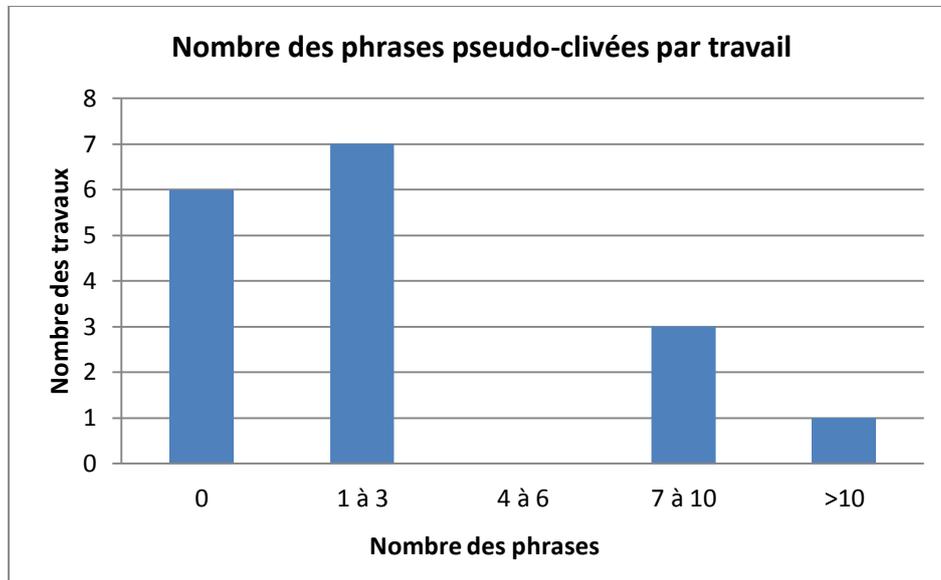
Dans le sous-corpus de Montréal nous avons repéré 117 phrases pseudo-clivées, dont dix-neuf du type *ce qui* + complétive (soit 16,2 %). Les constructions le plus fréquemment utilisées sont celles en *si* (29 occurrences, soit 24,8 %) et en *ce qui* + GN (30 attestations, soit 25,6 %). Le sous-corpus de Montréal ne présente que trois phrases en *ce qui* + infinitif (soit 2,6 %). La phrase du type *ce que* + complétive se rencontre treize fois (soit 11,1 %), tandis que la construction en *ce que* + GN se rencontre onze fois (9,4 %). Les constructions en *ce que* + infinitif (2 occurrences, soit 1,7 %), en *celui qui/que* [...] *c'est* (une occurrence, soit 0,9 %) et en *s'il y a* (une occurrence, soit 0,9 %) sont les groupes le moins fréquemment utilisés. La construction en groupe nominal/prépositionnel (sans relative) présente six phrases (soit 5,1 %). Nous n'avons repéré que deux autres types de phrases pseudo-clivées (soit 1,7 %).

Ce qui est intéressant, c'est le nombre assez élevé de phrases en *si*, la deuxième catégorie la plus fréquente, qui est absente dans le sous-corpus finnophone (v. p. 27). En revanche, les résultats ne diffèrent pas beaucoup de ceux du sous-corpus finnophone en ce qui concerne les phrases pseudo-clivées canoniques. Les constructions comportant comme premier élément *ce qui* sont les plus fréquentes, celles en *celui qui/que* quasi absentes. À l'instar du sous-corpus finnophone, l'élément le plus fréquemment focalisé est un GN (v. p. 27).

2.2. L'université de Jyväskylä

2.2.1. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail

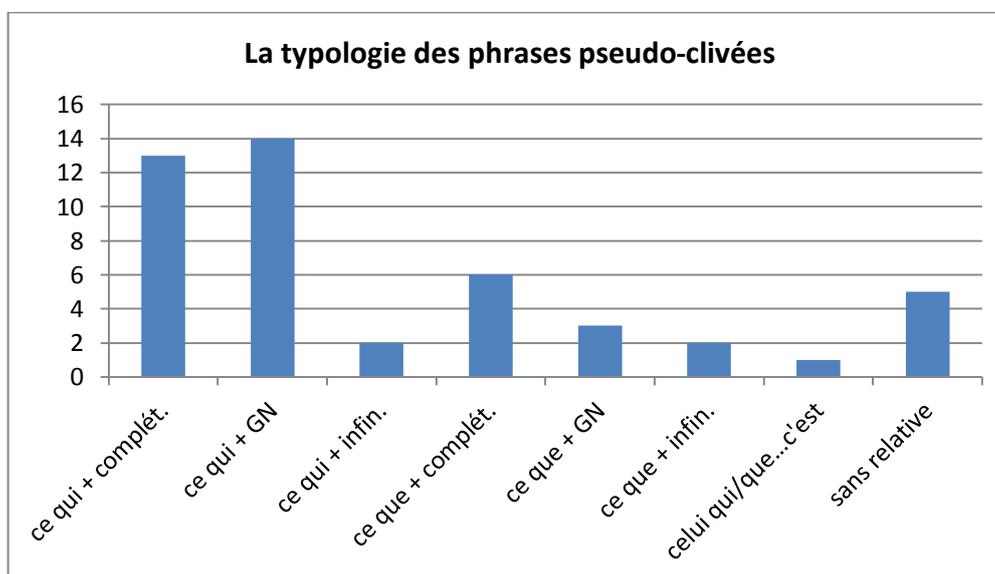
Tableau 6. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail



La majorité des travaux (7, soit 41,2 %) de l'université de Jyväskylä présente 1 à 3 phrases pseudo-clivées par travail sur un total de 15 224 phrases. Jusqu'à six travaux (soit 35,3 %) ne présentent aucune phrase pseudo-clivée. Aucun travail ne comporte 4 à 6 phrases du type étudié, tandis que trois travaux (soit 17,3 %) en présentent 7 à 10 sur un total de 15 224 phrases. Un seul travail en comporte plus de 10 (soit 5,9 %). Par conséquent, l'emploi des phrases pseudo-clivées dans le sous-corpus de Jyväskylä n'est pas très fréquente.

2.2.2. La typologie des phrases pseudo-clivées

Tableau 7. La typologie des phrases pseudo-clivées



Dans les travaux de l'université de Jyväskylä nous avons repéré 13 phrases du type *ce qui* + complétive, soit 28,3 % des phrases pseudo-clivées repérées dans le sous-corpus de Jyväskylä. La construction en *ce qui* + GN est le type le plus fréquemment utilisé (14 occurrences, soit 30,4 %), tandis que la phrase du type *ce que* + complétive (6 attestations, soit 13,0 %) est la troisième construction le plus fréquemment employée. La construction en *ce que* + GN se rencontre 3 fois, soit 6,5 %, tandis que les constructions en *ce qui* + infinitif et *ce que* + infinitif ne se rencontrent que 2 fois (4,3 %). La construction en *celui qui/que* [...] *c'est* ne présente qu'une occurrence, soit 2,2 % des phrases pseudo-clivées, tandis que la construction en groupe nominal/prépositionnel (sans relative) + *c'est*, 5 occurrences, représente 10,9 % des phrases pseudo-clivées. Par conséquent, les étudiants de philologie romane de Jyväskylä focalisent le plus souvent à l'aide d'une complétive. La deuxième proposition de la construction pseudo-clivée est presque aussi souvent un GN. Le pronom relatif le plus fréquemment employé est *ce qui*.

En général, les premiers éléments le plus fréquemment employés sont ceux en *ce qui/que*.¹²⁶ Il en va de même pour le sous-corpus de Jyväskylä par rapport aux constructions présentant comme premier élément *celui qui/que*, quasi absents, bien que celui en *ce qui* soit beaucoup plus fréquent que celui en *ce que*. Les résultats ne sont donc pas étonnants. En ce qui concerne la deuxième

¹²⁶ Riegel *et al.* 729.

proposition de la construction pseudo-clivée, les étudiants de l'université de Jyväskylä focalisent le plus souvent une complétive. Presque aussi souvent l'élément focalisé est un GN.

2.2.2.1. *Ce qui + complétive*

59. **Ce qui** rend la distinction encore plus obscure, **c'est que** Waltari utilise en finnois aussi bien l'imparfait, c.-à-d. le prétérit, que le présent historique dans la narration tandis que le traducteur français préfère le présent historique.¹²⁷

60. **Ce qui** est clair en lisant ces trois ouvrages généraux, **c'est que** l'on ne peut pas sous-estimer l'importance de la cuisine dans la vie des Français.¹²⁸

61. **Ce qui** est frappant dans ce projet, **c'est ce** [sic] **qu'il** domine toute la vie de Bartlebooth et que son motif semble être le néant absolu : parti de rien, Bartlebooth reviendrait au rien.¹²⁹

Dans le groupe *ce qui + complétive*, les constituants focalisés introduits par la relative sont les suivants : *c'est* (présentatif) *que Waltari* (sujet) *utilise* (prédicat) [...] (ex. 59), *c'est* (présentatif) *que l'on* (sujet) *ne peut pas sous-estimer* (prédicat) [...] (ex. 29) et *c'est ce* [sic]¹³⁰ *qu'il* (sujet) *domine* (verbe) *toute la vie* (objet) [...] (ex. 61). Les constituants successifs au présentatif spécifient le contenu de la première proposition : *c'est que Waltari utilise* [...] spécifie *ce qui rend la distinction encore plus obscure* (ex. 59), *c'est que l'on ne peut pas sous-estimer* [...] spécifie *ce qui est clair* [...] (ex. 60) et *c'est ce* [sic] *qu'il domine toute la vie* [...] spécifie *ce qui est frappant* [...] (ex. 61). La partie spécifiée portant sur la deuxième proposition comporte des marqueurs du locuteur implicites (ce que nous examinerons plus tard, v. p. 47, 51, 52) exprimant l'attitude mentale du locuteur (*obscure* ex. 59, *clair* ex. 60 et *frappant* ex. 61).

Par conséquent, ni le concept de la phrase pseudo-clivée (*A c'est B*) ni la formation de la construction en *ce qui + complétive* ne semblent poser de grandes difficultés pour les étudiants de philologie romane de l'université de Jyväskylä : *ce qui*, proforme non spécifiée,¹³¹ est utilisée correctement comme sujet et la deuxième proposition introduite par le présentatif spécifie cette proforme. Ce groupe ne présente qu'une faute dans le sous-corpus de Jyväskylä (v. p. 56).

¹²⁷ Karhunen, A. *Étude comparative du futur simple dans un corpus littéraire finno-français*. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2008, 39.

¹²⁸ Kinnunen, M. *Présence et représentation de la culture française dans les manuels de la série Voilà !* Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2009, 28.

¹²⁹ Virta, S. *Une lecture de l'inachèvement par le blanc dans La Vie mode d'emploi de Georges Perec et sa traduction finnoise* Elämä Käyttöohje. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2009, 39.

¹³⁰ Notons le pronom superflu *ce* après le présentatif *c'est*.

¹³¹ Rouquier 124.

2.2.2.2. *Ce qui + GN*

62. **Ce qui** nous est le plus inattendu, **c'est l'absence totale du thème la mode.**¹³²

63. **Ce qui** est intéressant ici, **ce sont les proportions des genres des produits attendus des exercices.**¹³³

64. **Ce que** [sic] nous plaît beaucoup dans un chapitre traitant les thèmes du développement durable, **c'est une publicité**, où on résume l'idée du développement durable d'une manière excellente : [...].¹³⁴

Dans le groupe *ce qui + GN*, les constituants focalisés présentés par *c'est/ce sont* sont des GN qui spécifient les relatives périphrastiques : *l'absence totale du thème la mode* (ex. 62), *les proportions des genres des produits [...]* (ex. 63) et *une publicité [...]* (ex. 64). Le GN de la deuxième partie de la construction est correctement introduit par le présentatif *c'est* (au singulier) ou *ce sont* (au pluriel). *Ce qui*, la proforme non spécifiée faisant fonction de sujet de la relative, est spécifiée dans la deuxième proposition par le GN. Les premières propositions expriment l'attitude mentale du locuteur de manière explicite (*nous* ex. 62 et 64) ou implicite (*intéresser* ex. 63). Le concept de la phrase pseudo-clivée semble être bien compris dans ces phrases

Toutefois, en plus du pronom relatif incorrect *que* (au lieu de *qui*, ex. 64), même cette catégorie présente quelques problèmes pour les étudiants de l'université de Jyväskylä (v. p. 56).

2.2.2.3. *Ce qui + infinitif*

65. Mais **ce qui** est aussi essentiel, **c'est de savoir** se sensibiliser à sa propre conduite.¹³⁵

66. Kaikkonen constate que **ce qui** est le plus important pour l'élève, **c'est d'avoir** des expériences personnelles de la communication en langue étrangère.¹³⁶

Dans les ex. 65 et 66, les constituants focalisés formés à l'aide de l'infinitif spécifient le contenu de la proposition précédente : *c'est de savoir se sensibiliser [...]* spécifie la phrase *ce qui est essentiel* (ex. 65) et *c'est d'avoir des expériences [...]* spécifie *ce qui est le plus important pour l'élève* (ex.

¹³² Kinnunen 73.

¹³³ Kaukonen, H. *L'entraînement à la production écrite dans des manuels de français et d'anglais*. Un point de vue communicationnel. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2010, 84.

¹³⁴ Ratava, P. *L'intégration de l'éducation au développement durable dans l'enseignement du FLE en Finlande*. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2010, 56.

¹³⁵ Kinnunen 18.

¹³⁶ Kinnunen 15.

66). Le concept et la formation de la construction pseudo-clivée semblent être bien compris. Les constructions commencent par une relative périphrastique en *ce qui* (faisant correctement fonction de sujet) et la deuxième partie est représentée par *c'est*. *De* est correctement utilisé devant l'infinif. Ce groupe ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Jyväskylä (v. p. 56).

Ce qu'il faut surtout noter à propos de ce groupe, c'est le nombre d'occurrences infime par rapport aux groupes précédents (v. p. 30). Par conséquent, les étudiants de l'université de Jyväskylä semblent préférer d'autres moyens de focalisation que la focalisation à l'aide d'un infinitif.

2.2.2.4. *Ce que + complétive*

67. **Ce que** Spang-Hanssen constate à propos de ce genre d'adjectifs, **c'est qu'ils se construisent** pour la plupart avec *pour* ou *avec*.¹³⁷

68. **Ce dont** il faudra tenir compte ici, **c'est que**, parfois, des variantes d'un type pourraient aussi faire partie d'un autre type.¹³⁸

69. **Ce que** nous pouvons remarquer tout de suite, sans analyser le tableau plus en détail, **c'est que** ce sont les textes lacunaires qui contiennent le plus de formes de reproduction.¹³⁹

Les ex. 67, 68 et 69, introduits par une relative en *ce que*, focalisent les constituants suivants : *c'est qu'ils se construisent* [...] (ex. 67), *c'est que, parfois, des variantes d'un type pourraient* [...] (ex. 68) et *c'est que ce sont les textes lacunaires qui* [...] (ex. 69). Là encore, les constructions sont bien formées. *Ce que* (proforme non spécifiée faisant fonction de CO précédant le sujet) se rencontre dans la relative, tandis que la deuxième proposition est introduite par le présentatif correct. Les verbes recteurs¹⁴⁰ *constater*, *falloir tenir compte de* et *pouvoir remarquer* réalisent deux fois la rection : dans la première partie de la construction à l'aide des proformes *ce que* (ex. 67 et 67) et *ce dont* (ex. 68), et dans la deuxième partie sous forme lexicale (les complétives). Les ex. 68 et 69 présentent des marqueurs du locuteur. Notons la variante correcte *dont* du pronom relatif *que*. Ce groupe ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Jyväskylä (v. p. 56).

¹³⁷ Puupponen, H. *Les équivalents de l'allatif finnois en français à la lumière d'un corpus de traduction*. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2004, 74.

¹³⁸ Kaukonen 56.

¹³⁹ Kaukonen 69.

¹⁴⁰ Rouquier 123-124. Étymologie : latin *rectio* 'action de gérer, administration, gouvernement' ; sens : 'propriété qu'a un mot (un verbe, une préposition) de régir un complément dont la construction, le cas sont déterminés', Dendien, J., éd. P. Imbs – Quémada, B., eds. *Trésor de la langue française informatisé*, <http://www.atilf.fr>, le 10 mars 2015, s.v. 'rection'.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est le nombre d'occurrences assez réduit dans cette catégorie par rapport à l'autre groupe focalisant une complétive en *ce qui* (v. p. 30).

2.2.2.5. *Ce que + GN*

70. **Ce que** nous avons trouvé, concernant le développement durable, **ce sont des mentions de la pollution**, de l'amour pour la nature, des moyens de transport contribuant au développement durable des organismes génétiquement modifiés (OGM).¹⁴¹

71. **Ce que** nous ne pouvons pas y découvrir, **c'est la raison univoque à cette vengeance**.¹⁴²

72. **Ce que** le traducteur a bien réussi à transmettre, **c'est l'absurdité et la caractéristique ridicule du texte**.¹⁴³

Dans les ex. 70, 71 et 72, le focus, introduit par une relative en *ce que*, est placé sur le GN : 1) *des mentions de la pollution, de l'amour pour [...] (ex. 70)* ; 2) *la raison univoque à cette vengeance (ex. 71)* ; 3) *l'absurdité et la caractéristique ridicule [...]* (ex. 72). Dans ces exemples, *ce que* est correctement employé comme CO précédant le sujet ; la deuxième proposition est introduite soit par *c'est*, soit par *ce sont* d'après le nombre du GN. Les verbes *avoir trouvé* (ex. 70), *ne pouvoir pas découvrir* (ex. 71) et *avoir réussi à transmettre* (ex. 72) réalisent la rection par le biais de la proforme *ce que* dans la première partie, tandis que dans la deuxième partie il s'agit d'un terme nominal. Les ex. 70 et 71 comportent un marqueur du locuteur explicite *nous*. Cette construction ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Jyväskylä (v. p. 56).

Il est à noter que, à l'instar du groupe précédent en *ce que* (v. p. 30), même ce groupe en *ce que* présente un nombre d'occurrences très réduit par rapport à l'autre groupe focalisant un GN en *ce qui*, le groupe le plus fréquemment utilisé dans le sous-corpus de Jyväskylä (v. p. 30).

2.2.2.6. *Ce que + infinitif*

73. **Ce que** nous proposons, **c'est bien sûr d'avoir** plus de chapitres entiers qui traitent les différents thèmes du développement durable, ou plus de mentions partout dans les manuels, afin qu'à la fin de la série tous les thèmes soient traités d'une manière suffisante.¹⁴⁴

¹⁴¹ Ratava 26.

¹⁴² Virta 40.

¹⁴³ Virta 54.

¹⁴⁴ Ratava 69.

74. **Ce que** l'on pourrait faire pour améliorer cette situation de maîtrise défectueuse des pronoms **est** [sic] **de modifier** les méthodes d'enseignement.¹⁴⁵

Dans l'ex 73, les constituants focalisés introduits par la relative *ce que nous* (sujet) *proposons* (verbe) sont formés à l'aide de l'infinitif *d'avoir plus de* [...] ; dans l'ex. 74, ils sont introduits par la relative *ce que l'on* (sujet) *pourrait faire* (verbe) [...] et formés à l'aide de l'infinitif *est* (présentatif) *de modifier* [...]. Le concept semble être bien compris. Les phrases présentent la forme correcte, *ce que*, du pronom relatif CO et l'infinitif accompagné du présentatif dans la deuxième proposition. Les deux exemples présentent des marqueurs du locuteur soit explicite (*nous* ex. 73), soit implicite (verbe au conditionnel *pourrait* ex. 74). L'absence du pronom *ce* dans la deuxième proposition de l'ex. 74 est la seule faute rencontrée dans la sous-catégorie (v. p. 56).

Ce qui est surprenant dans cette catégorie, c'est qu'elle ne présente que quelques occurrences dans le sous-corpus de Jyväskylän, ce qui est aussi le cas du groupe en *ce qui* focalisant à l'aide d'un infinitif (v. p. 10). Comme nous l'avons déjà mentionné, les étudiants de l'université de Jyväskylä semblent donc préférer les deux autres moyens de focalisation.

2.2.2.7. *Celui qui/que [...] c'est*

75. **Ceux qui** ne sont pas mentionnées, **ceux** [sic] **sont** les Grandes Écoles et surtout la fameuse l'École [sic] Polytechnique.¹⁴⁶

L'ex. 75 focalise les GN *les Grandes Écoles* et *la fameuse l'École* [sic] *Polytechnique*. Cette phrase est la seule du type *celui qui/que [...] c'est* dans le sous-corpus finnophone (v. p. 27). Dans la relative, la forme plurielle du pronom (le verbe est au pluriel *ne sont pas mentionnées*) est correcte. L'idée de la phrase pseudo-clivée *A c'est B* est bien comprise. Le présentatif est erronément graphié *ceux sont* au lieu de *ce sont/c'est* (v. p. 58).

Il n'est pas étonnant que cette catégorie soit presque absente dans le sous-corpus de Jyväskylä compte tenu de la rareté générale de ce type de premier élément.¹⁴⁷ Bien que le présentatif soit incorrect, le pronom antécédent *celui* est correctement utilisé en référence anaphorique à un GN connu (*les Grandes Écoles*).

¹⁴⁵ Hovi, A-I. *Analyse des difficultés des finnophones dans la maîtrise des pronoms français dans les tests YKI*. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2008, 61.

¹⁴⁶ Kinnunen 55.

¹⁴⁷ Blanche-Benveniste, *Français parlé* 62.

2.2.2.8. Groupe nominal/prépositionnel (sans relative)

76. Mais **la vraie question qui se pose, c'est de savoir** si ces illustrations ont une fonction autre que décorative, autrement dit, est-ce que les illustrations permettent de mieux apprendre la langue (en l'occurrence le français) et la culture françaises ?¹⁴⁸

77. Enfin, nous pensons que **l'un des points positifs dans cette série, c'est qu'il** y a deux manuels qui incluent un nombre significatif des phrases concernant le développement durable, bien que Sur le vif 3C en totalise pas moins de 60 pour cent.¹⁴⁹

78. **Le problème c'est que** les gens ne sont pas conscients du fait qu'ils sont en train de détruire la seule Terre que nous avons.¹⁵⁰

Les ex. 76, 77 et 78, introduits par les GN *la vraie question qui se pose* (ex. 76), *l'un des points positifs dans cette série* (ex. 77) et *le problème* (ex. 78) focalisent les constituants suivants : *c'est de savoir si [...]* (ex. 76), *c'est qu'il y a deux manuels [...]* (ex. 77) et *c'est que les gens ne sont pas [...]* (ex. 78). L'idée de ce type de phrase pseudo-clivée semble être très bien comprise : la première proposition comportant le GN sans relative (en *ce qui* etc.) est suivie du présentatif correct. Ce groupe ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Jyväskylä (v. p. 56).

Par conséquent, les étudiants de l'université de Jyväskylä semblent utiliser sans difficulté ce type de phrases pseudo-clivées. Une des raisons pour cela pourrait être l'existence de ce type de construction en finnois (par ex. *ongelma on se, että [...]* 'le problème, c'est que').

¹⁴⁸ Laitala, S. *La pertinence pédagogique du contenu culturel des illustrations dans les manuels de la série Voilà!* Rومانisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2009, 5.

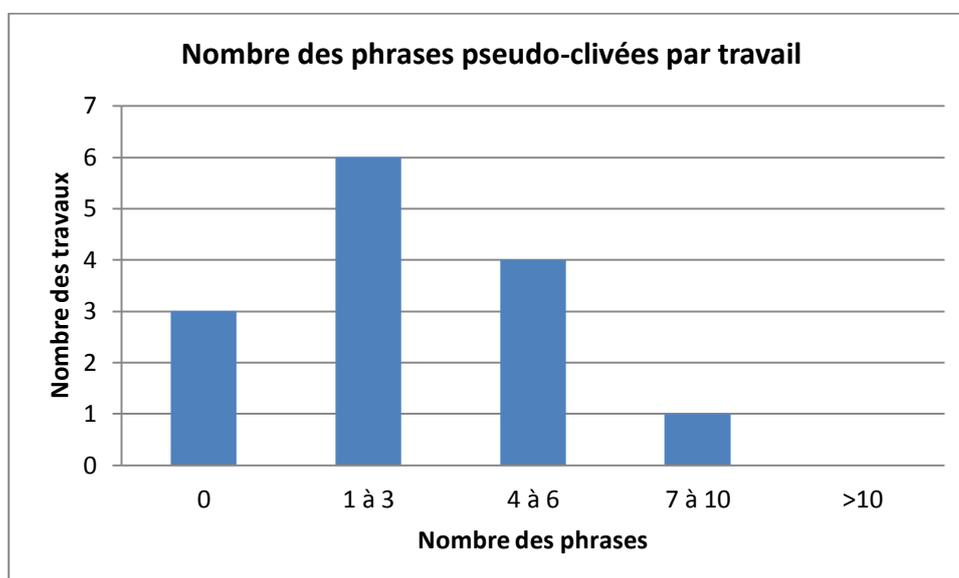
¹⁴⁹ Ratava 35.

¹⁵⁰ Ratava 55.

2.3. L'université de Tampere

2.3.1. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail

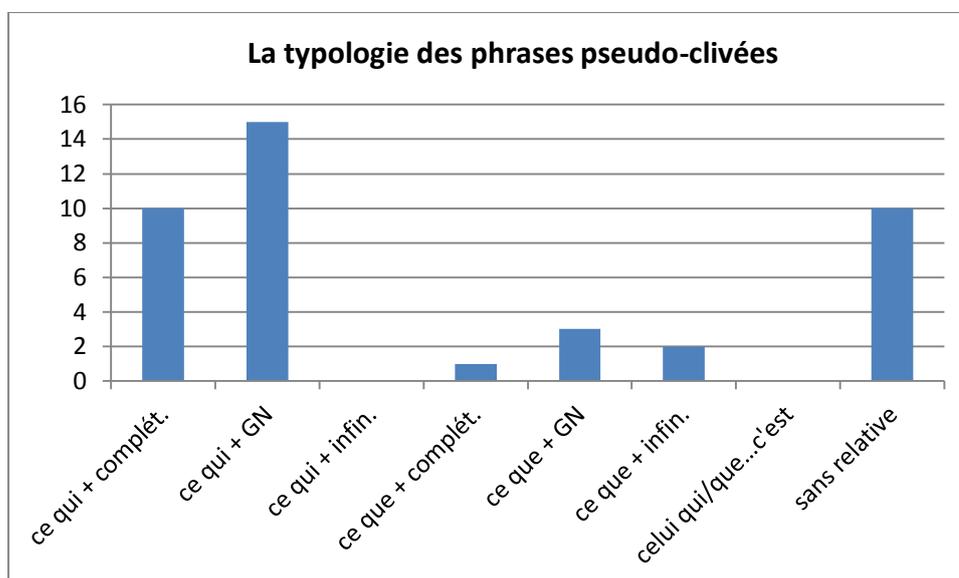
Tableau 8. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail



La majorité des travaux (six, soit 42,9 %) du sous-corpus de Tampere présente 1 à 3 phrases pseudo-clivées sur un total de 14 330 phrases. Quatre travaux (soit 28,9 %) comportent 4 à 6 phrases pseudo-clivées, tandis que trois travaux (soit 21,4 %) ne présentent aucune phrase pseudo-clivée sur un total de 14 330 phrases. Seulement un travail (soit 7,1 %) comporte 7 à 10 phrases pseudo-clivées, tandis qu'aucun travail ne présente plus de dix phrases pseudo-clivées. À l'instar de celui du sous-corpus de Jyväskylä (v. p. 29), l'emploi des phrases pseudo-clivées n'est donc pas fréquente dans le sous-corpus de Tampere (le plus souvent de 1 à 6 phrases par travail).

2.3.2. La typologie des phrases pseudo-clivées

Tableau 9. La typologie des phrases pseudo-clivées



Le sous-corpus de Tampere présente 10 constructions pseudo-clivées en *ce qui* + complétive et en groupe nominal/prépositionnel (sans relative) + *c'est* (soit 24,4 %). La construction en *ce qui* + GN (15 attestations, soit 36,6 %) est le groupe le plus fréquemment utilisé, tandis que les constructions en *ce que* + GN (3 attestations, 7,3 %), en *ce que* + infinitif (2 attestations, soit 4,9 %) et en *ce que* + complétive (une occurrence, soit 2,4 %) ne se rencontrent que quelques fois. Les constructions en *ce qui* + infinitif et en *celui qui/que [...] c'est* ne se rencontrent pas. Par conséquent, les étudiants de français de Tampere focalisent le plus fréquemment un GN. Ils focalisent presque aussi souvent à l'aide d'une construction complétive ou d'une construction en groupe nominal/prépositionnel sans relative.

Les résultats du sous-corpus de Tampere ne diffèrent pas beaucoup de ceux de Jyväskylä et de Montréal en ce qui concerne les phrases canoniques (v. p. 28 et 30). *Ce qui* est le plus fréquent en tant que premier élément, tandis que *celui qui/que* est absent. Le premier élément *ce que* est attesté, même si il est moins fréquent que *ce qui*. L'élément le plus fréquemment focalisé est un GN. Par contre, les phrases sans relative sont beaucoup plus fréquentes dans le sous-corpus de Tampere que dans ceux de Jyväskylä et de Montréal (v. p. 28 et 30).

2.3.2.1. *Ce qui + complétive*

79. **Ce qui** nous paraît intéressant **est** [*sic*] **que** la plupart des occurrences tirées du Figaro (63 %) (la figure 8) se rapportent aux adversaires, parmi lesquelles 14 % concernent les discours directs, 13 % les îlots textuels, 17 % les résumés avec citations et 19 % les DD avec «que».¹⁵¹

80. **Ce qui** est intéressant à noter, **c'est que** Voltaire a écrit la phrase suivante déjà avant la naissance de la tendance positiviste : « Toute certitude que n'est pas démonstration mathématique, n'est qu'une extrême probabilité. Il n'y a pas d'autre certitude historique. »¹⁵²

81. **Ce qui** est étonnant **est** [*sic*] **que** les Finlandais eux-mêmes soulignent le fait que leur pays se trouve dans « la périphérie».¹⁵³

Dans les ex. 79, 80 et 81, les constituants focalisés introduits par la relative sont les suivants : 1) *est* [...] (présentatif erroné pour *c'est*) *que la plupart des occurrences* (sujet) [...] *se rapportent* (verbe) [...] (ex. 79) ; 2) *c'est* (présentatif) *que Voltaire* (sujet) *a écrit* (verbe) [...] (ex. 80) ; 3) *est* [*sic*] (présentatif erroné pour *c'est*) *que les Finlandais eux-mêmes* (sujet) *soulignent* (verbe) [...] (ex. 81). Les verbes constructeurs *paraître* (*intéressant*) (ex. 79), *être* (*intéressant*) (ex. 80) et *être* (*étonnant*) (ex. 81) réalisent deux fois la rection, à savoir à l'aide des proformes *ce qui* et sous forme de complétive. Tous les exemples comportent des marqueurs du locuteur soit implicites soit explicites (*nous* ex. 79, *intéresser* ex. 80, *étonner* ex. 81) exprimant l'attitude mentale du locuteur. Dans l'ex. 49, le pronom relatif fait fonction de sujet et les constituants sont introduits par la forme correcte du présentatif. Ce n'est pas le cas des ex. 79 et 81. Le choix du présentatif dans ce type de phrases semble poser quelques difficultés (v. p. 59).

2.3.2.2. *Ce qui + GN*

82. **Ce qui** est étonnant, **c'est la proportion élevée (63%) des éléments X** qui sont déjà accessibles dans le discours au moment de l'énonciation.¹⁵⁴

83. **Ce qui** distingue cette métaphore des quatre premières **c'est l'ordre inverse des deux degrés** : c'est l'isotopie *anthropos* qui est présente dans

¹⁵¹ Kiander-Vidales, L. *Analyse discursive de l'image présidentielle de Nicolas Sarkozy dans Le Figaro, Le Monde et Paris Match durant le printemps 2011*. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2013, 54.

¹⁵² Maja, N. *Rien n'est plus important que de tout douter*. Le concept d'histoire chez Charles Seignobos. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2011, 60.

¹⁵³ Saavalainen, A. *La France, les Français et la rencontre de deux nations dans les manuels de français en Finlande*. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2010, 62.

¹⁵⁴ Frondelius, V. *Étude du fonctionnement des constructions c'est+X+qui/que+Y et il y a+X+qui/que+Y dans un corpus du français parlé*. Le cas rare de *il y a+X+que+Y*. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2004, 62.

le texte, et l'isotopie cosmos qui constitue le degré construit, 'leurs mâts'.¹⁵⁵

84. **Ce qui** importe **est** [*sic*] **la façon dont on traite les stéréotypes pendant les leçons**.¹⁵⁶

Dans les ex. 82, 83 et 84, les constituants focalisés introduits par la relative sont les GN *la proportion élevée* [...] (ex. 82), *l'ordre inverse* [...] (ex. 83) et *la façon dont on traite* [...] (ex. 84). Les verbes réalisent la rection à l'aide des proformes *ce qui* et sous forme de GN. La forme du pronom sujet est correcte, *ce qui*, tandis que le choix du présentatif (présentatif erroné *est* pour *c'est* dans l'ex. 53) semble poser des difficultés dans ce type de phrases (v. p. 22). L'attitude mentale du locuteur est exprimée au moyen des verbes *étonner* (ex. 82) et *importer* (ex. 84).

Ce qui est étonnant, c'est que ce groupe présente le nombre le plus élevé d'attestations et de fautes aussi bien dans le sous-corpus de Tampere que dans le sous-corpus de Jyväskylä (v. p. 56 et 59).

2.3.2.3. *Ce que* + complétive

85. **Ce que** nous pouvons conclure du Tableau 2, **c'est qu'en plus de coopération, jeunesse** attire entre autres d'autres mots clés et thèmes comme *européenne, Action* et *dialogue*.¹⁵⁷

L'ex. 85 présente une construction introduite par *ce que* focalisant les constituants *c'est qu'en plus de coopération, jeunesse* (sujet) *attire* (verbe) [...]. Aussi bien le concept que la formation de la phrase pseudo-clivée sont corrects dans cette phrase. *Ce que*, proforme non spécifiée, précède le sujet et la deuxième proposition spécifiant la proforme est introduite par le présentatif correct suivi de *que* caractéristique de la construction complétive. Les verbes constructeurs *pouvoir conclure* réalisent la deuxième rection sous forme de complétive. L'attitude mentale du locuteur est exprimée (*nous*).

Ce type de construction ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Tampere (v. p. 59). Par conséquent, le concept de la phrase pseudo-clivée semble être très bien comprise dans ces types

¹⁵⁵ Räsänen, K. *Le principe de dé-différenciation dans La Chevelure de Charles Baudelaire*. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2009, 43.

¹⁵⁶ Saavalainen 37.

¹⁵⁷ Hartikainen, S. *Comment créer des jeunes européens ? La construction et le développement du discours de la politique de jeunesse européenne ; comparaison des discours en Finlande et en France*. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2010, 53.

de phrases. Cependant, il faut noter le nombre très faible d'occurrences dans cette catégorie par rapport à l'autre construction focalisant une complétive (en *ce qui*) (v. p. 38).

2.3.2.4. *Ce que + GN*

86. **Ce que** les informateurs des collèges ont en commun **est** [*sic*] **le manque d'intérêt** en ce qui concerne les études langagières : c'est une raison claire pour ne pas avoir choisi une langue optionnelle.¹⁵⁸

87. **Ce qu'**ajoute Maingueneau (2000 : 149), **c'est l'ancrage du slogan dans la situation d'énonciation.**¹⁵⁹

88. **Ce que** la présupposition peut donner à un chercheur **est** [*sic*] **l'image du locuteur du corpus choisi.**¹⁶⁰

Dans les ex. 86, 87 et 88, les constituants focalisés introduits par la relative sont les GN : *le manque d'intérêt* [...] (ex. 86), *l'ancrage du slogan* [...] (ex. 87) et *l'image du locuteur* [...] (ex. 88). Les GN sont la deuxième réaction des verbes *avoir* (*en commun*) (ex. 86), *ajouter* (ex. 87) et *pouvoir donner* (ex. 88). Seulement l'ex. 87 est tout à fait correct. Dans les ex. 86 et 88, la proposition spécifiant la relative périphrastique n'est pas introduite par la forme correcte du présentatif. Ce type de phrase semble poser des difficultés en ce qui concerne le choix du présentatif (v. p. 38).

Pour ce qui est de ce groupe, il faut encore noter le nombre très faible d'occurrences par rapport aux constructions focalisant un GN en *ce qui* (v. p. 38). Par rapport au nombre d'occurrences, cette catégorie présente une grande quantité de fautes (v. p. 59).

2.3.2.5. *Ce que + infinitif*

89. **Ce que** nous voulons faire dans cette étude, **c'est nous interroger** sur le rôle que les parallélismes et la médiation acquièrent dans la Chevelure.¹⁶¹

90. **Ce que** Brunot veut, **c'est justement modifier** l'enseignement pour que cette distinction disparaisse.¹⁶²

¹⁵⁸ Rynnänen J. *Le choix des langues étrangères optionnelles au collège*. La motivation et l'image linguistique de soi des élèves. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2012, 57.

¹⁵⁹ Niveri, P. «*Parce que vous le valez bien*». Analyse comparative de la publicité des produits cosmétiques en France et en Finlande. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2009, 46.

¹⁶⁰ Mäkelä, M. *Les présuppositions et l'information implicite dans les textes de communication sur le site Internet le Portail de l'Union européenne*. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2009, 64.

¹⁶¹ Räisänen 2.

¹⁶² Peltonen, S. *La langue nationale en jeu*. La pensée sociolinguistique de Ferdinand Brunot. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2012, 44.

Dans les exemples 89 et 90 les constituants focalisés introduits par la relative présentent les infinitifs (sans *de*) *interroger* et *modifier* : *c'est nous interroger sur le rôle [...]* (ex. 89) et *c'est justement modifier l'enseignement [...]* (ex. 90). Ces infinitifs sont la deuxième rection des verbes constructeurs *vouloir faire* (ex. 89) et *vouloir* (ex. 90). La rection du verbe est réalisée la première fois au moyen des proformes *ce que*, qui précèdent correctement le sujet. La deuxième proposition est présentée par *c'est* suivi de l'infinitif. L'ex. 89 présente le marqueur du locuteur *nous*.

Par conséquent, le concept de la phrase pseudo-clivée semble être bien compris. De plus, étant donné que ce groupe ne présente aucune faute (v. p. 59), les étudiants de l'université de Tampere semblent bien maîtriser ce type de construction. Cependant, ce groupe ne présente que quelques occurrences.

2.3.2.6. Groupe nominal/prépositionnel (sans relative)

91. **La tâche ultime, c'est** de faire des enfants de bons citoyens qui maîtrisent bien leur langue nationale qui se trouve au cœur de la société.¹⁶³

92. **L'avantage de cette théorie, c'est** qu'elle offre un classement rationnel et uni de toutes les figures rhétoriques.¹⁶⁴

93. **La raison pour laquelle il a fait ces choix c'est** qu'il est sûr que les événements politiques ont joué un grand rôle dans le développement du peuple français.¹⁶⁵

Les ex. 91, 92 et 93 présentent des constructions introduites par les GN (sans relative) suivants : *la tâche ultime* (ex. 91), *l'avantage de cette théorie* (ex. 92) et *la raison pour laquelle il a fait ces choix* (ex. 93). L'ex. 91 focalise le constituant *c'est de faire des enfants [...]*, tandis que dans l'ex. 92 est mis en relief le constituant *c'est qu'elle offre un classement [...]*. Le constituant focalisé dans l'ex. 93 est *c'est qu'il est sûr que [...]*. Les constructions sont toutes correctement formées avec le GN au début de la phrase suivi du présentatif *c'est*. Ce groupe ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Tampere (v. p. 59).

Par conséquent, à l'instar du sous-corpus de Jyväskylä, les étudiants de l'université de Tampere semblent bien maîtriser ces types de phrases. Rappelons que cette construction, le troisième

¹⁶³ Peltonen 62.

¹⁶⁴ Räisänen 6.

¹⁶⁵ Maja 53.

groupe le plus fréquemment utilisé, est employée plus de deux fois plus souvent dans le sous-corpus de Tampere. Comme nous l'avons déjà mentionné (v. p. 36), la haute fréquence d'emploi pourrait en partie s'expliquer par l'existence d'une construction identique en finnois.

2.4. L'université de Montréal

2.4.1. *Ce qui* + complétive

94. **Ce qui** est clair, **c'est que** les expériences initiales d'un individu dans un nouvel environnement de travail auront un impact significatif sur le développement subséquent de l'engagement organisationnel.¹⁶⁶

95. **Ce qui** est particulièrement intéressant à cette étude, **c'est que** les données recueillies sur le soutien instrumental sont plus détaillées que ce que l'étudiante chercheuse a pu trouver dans les écrits.¹⁶⁷

96. **Ce qui** est certain, **c'est qu'**au cours de l'année 1933, la valeur de l'URSS a été pleinement admise à Paris et qu'il s'agit maintenant d'offrir de bonnes conditions à Litvinov pour progresser.¹⁶⁸

Dans les ex. 94, 95 et 96, les constituants focalisés sont les suivants : 1) *c'est* (présentatif) *que les expériences initiales d'un individu [...]* (sujet) *auront* (verbe) *un impact significatif [...]* (objet) (ex. 94) ; 2) *C'est* (présentatif) *que les données recueillies sur [...]* (sujet) *sont* (verbe) *plus détaillées [...]* (objet) (ex. 95) ; 3) *c'est* (présentatif) *que la valeur de l'URSS* (objet) *a été pleinement admise* (verbe au passif) et *qu'il s'agit d'offrir* (verbe) *de bonnes conditions [...]* (objet) (ex. 96). Les verbes recteurs *être* (*clair*) (ex. 94), *être* (*intéressant*) (ex. 95) et *être* (*certain*) (ex. 96) réalisent la rection par le biais de la proforme sujet *ce qui* dans la première partie de la phrase et sous forme lexicale dans la deuxième partie. Les premières propositions présentent des marqueurs du locuteur (*clair* ex. 94, *particulièrement intéressant* ex. 95, *certain* ex. 96). Ce groupe présente quelques fautes dans le sous-corpus de Montréal (v. p. 52).

¹⁶⁶ Caron, E. *La relation entre l'environnement de travail et l'engagement affectif envers l'organisation*. L'effet modérateur de la génération. Mémoire de maîtrise en relations industrielles, université de Montréal. Montréal 2009, 13.

¹⁶⁷ Laplante, F. *L'expérience du soutien social chez des parents vivant un deuil périnatal*. Mémoire de maîtrise en sciences infirmières, université de Montréal. Montréal 2007, 113.

¹⁶⁸ Dubois, E. *La perception de l'URSS dans quatre quotidiens français lors de l'émergence de l'Allemagne nazie, juin 1932 – Mars 1934*. Mémoire de maîtrise en histoire, université de Montréal. Montréal 2010, 103.

2.4.2. *Ce qui* + GN

97. **Ce qui** compte **c'est le sentiment de compréhension** qui se construit progressivement et qui aide la jeune fille à se sentir davantage à l'aise et à sa place dans l'enceinte du musée.¹⁶⁹

98. **Ce qui** me semble vraiment intéressant de considérer ici, **c'est l'hypothèse** que la conscience ait besoin de la «détente» du littéraire pour que se mette en branle vraiment librement la pensée critique.¹⁷⁰

99. **Ce qui** est surtout intéressant de noter, **c'est l'écart** qui existe chez les enfants anxieux entre leurs perceptions de leurs propres compétences en situation de séparation et celles concernant les compétences d'un autre enfant.¹⁷¹

Dans les ex. 97, 98 et 99, les constituants focalisés sont les GN suivants : *le sentiment de compréhension qui [...]* (ex. 97), *l'hypothèse que la conscience [...]* (ex. 98) et *l'écart qui existe [...]* (ex. 99). Les verbes recteurs *compter* (ex. 97), *sembler intéressant de considérer* (ex. 98) et *être intéressant de noter* (ex. 99) réalisent la rection dans la première proposition à l'aide de la proforme *ce qui* et sous forme lexicale dans la deuxième proposition. L'ex. 98 (*me semble intéressant*) et l'ex. 99 (*surtout intéressant*) comportent des marqueurs du locuteur. Le présentatif utilisé ici est *c'est*, ce qui n'est pas le cas de toutes les occurrences dans cette catégorie (v. p. 30).

Ce groupe est, rappelons-le, le plus fréquent dans le sous-corpus de Montréal (v. p. 28). C'est aussi le groupe présentant le nombre le plus élevé de fautes (v. p. 52). Il semble être plus populaire parmi les étudiants de l'université de Montréal que celui focalisant un GN avec premier élément en *ce que*. Les résultats sont proportionnellement identiques dans le sous-corpus finnophone (v. p. 27).

¹⁶⁹ Martin-Le Mével, L. *Quand les adolescents vont au musée*. Une étude de la médiation au Musée des beaux-arts de Montréal. Mémoire de maîtrise en sciences de la communication, université de Montréal. Montréal 2013, 81.

¹⁷⁰ Lemieux, C. *Vanités et résistances de la pensée critique*. Du kitsch philosophique dans *Maîtres anciens* de Thomas Bernhard. Mémoire de maîtrise en littérature comparée, université de Montréal. Montréal 2010, 199.

¹⁷¹ Audet, É. *L'évaluation du rôle des modèles opérationnels internes de l'enfant dans la transmission intergénérationnelle de l'anxiété chez de jeunes enfants*. Mémoire de maîtrise en psychoéducation, université de Montréal. Montréal 2007, 63.

2.4.3. *Ce qui + infinitif*

100. Et **ce qui** nous intéresse dans notre recherche, **c'est de comprendre pourquoi**, des conversations comme la sous-culture des petites marques se créent.¹⁷²

101. **Ce qui** compte **est [sic] de s'assurer que** la méthode proposée permette de porter un éclairage pertinent sur le phénomène de la jurisprudence vieillissante.¹⁷³

102. En fait, **ce qui** est plus intéressant **est [sic] de comparer** différentes valeurs de demi-vie.¹⁷⁴

Les exemples 100, 101 et 102 focalisent les constituants à l'aide des infinitifs suivants : *de comprendre* (ex. 100), *de s'assurer* (ex. 101) et *de comparer* (ex. 102). Les verbes recteurs *intéresser* (ex. 100), *compter* (ex. 101) et *être (plus intéressant)* (ex. 102) réalisent la rection à l'aide de la proforme sujet *ce qui* dans la première proposition et sous forme lexicale dans la deuxième proposition. Les ex. 100 et 102 comportent les marqueurs du locuteur *nous intéresse* (ex. 100) et *plus intéressant* (ex. 102), qui expriment l'attitude mentale du locuteur. Notons le présentatif erroné *est* dans les ex. 101 et 102 (v. p. 54).

A l'instar du sous-corpus finnophone, la fréquence de ce groupe focalisant à l'aide d'un infinitif est très réduite (v. p. 27). Il est légèrement surprenant que les étudiants francophones, tout comme les finnophones, tendent eux aussi à utiliser la copule *être* sans reprise du sujet par le pronom *ce* dans ce groupe (v. p. 27, 28 et 55).

2.4.4. *Ce que + complétive*

103. Par ailleurs, **ce qu'il** est importante de prendre en compte, lorsque l'on aborde les inégalités dans l'accès à la mobilité, **c'est que** ce n'est pas la mobilité en soi qui constitue le plus grand avantage, mais plutôt les privilèges auxquels celle-ci permet d'accéder.¹⁷⁵

104. **Ce que** je vise à établir, **c'est que** les différents outils à la disposition de Morin sont utilisés de manière à marquer les œuvres du sceau de

¹⁷² Bachelier, É. *L'évaluation des communications chez l'Oréal, de 2000 à 2005, selon les documents officiels et selon les perceptions de ses individus*. Mémoire de maîtrise en sciences de la communication, université de Montréal. Montréal 2008, 100.

¹⁷³ Paré, É. *La demi-vie des jugements*. Mémoire de maîtrise en droit, université de Montréal. Montréal 2006, 17.

¹⁷⁴ Paré 45.

¹⁷⁵ Lapalme 36.

l'authenticité dès le début et que certains préceptes sont misent [*sic*] en œuvre et réitérés pour la quasi-totalité de la durée des différents films.¹⁷⁶

105. **Ce qu'il** ne précise pas, **c'est que** la France en a encore plus besoin...¹⁷⁷

Les exemples 103, 104 et 105 focalisent au moyen de complétives. Les verbes recteurs *être important de prendre en compte* (ex. 103), *viser à établir* (ex. 104) et *ne préciser pas* (ex. 105) réalisent la rection à l'aide de la proforme *ce que* dans la première proposition et sous forme lexicale (constituants focalisés) dans la deuxième proposition. Les constituants focalisés sont les suivants : *ce n'est pas la mobilité en soi qui [...] mais plutôt les privilèges auxquels [...]* (ex. 103), *les différents outils à la disposition de Morin sont utilisés [...] et que certains préceptes sont [...]* (ex. 104), *la France en a encore plus besoin* (ex. 105). Les ex. 103 (*important*) et 104 (*je*) comportent des marqueurs du locuteur. Ce groupe ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Montréal (v. p. 52).

La différence entre ces types de constructions et celles avec un premier élément en *ce qui* n'est pas considérable dans le sous-corpus de Montréal, celle en *ce qui* étant pourtant légèrement plus fréquente.

2.4.5. *Ce que* + GN

106. **Ce que** Reger souhaite ultimement et, peut-être utopiquement, **c'est un retournement** de cette logique.¹⁷⁸

107. D'un point de vue théorique, cette orientation de l'essai est particulièrement intéressante : **ce que** l'auteur met sur table ici, **ce sont** précisément **les bases d'une sémiologie du geste**, qu'il lie dès le départ au répertoire d'expressions dramatiques du jeu théâtral.¹⁷⁹

108. **Ce que** souligne avec doigté Vilain, au-delà des remarques concernant l'inévitable inexactitude du souvenir et de l'importance capitale que cela revêt dans le projet autofictif, **c'est toute la question de la réélaboration du référentiel**.¹⁸⁰

¹⁷⁶ Morin, J.-P. *Trois films de Robert Morin*. Pour une exploration des mécanismes de l'autofiction cinématographique. Mémoire de maîtrise en études cinématographiques, université de Montréal. Montréal 2013, 83.

¹⁷⁷ Dubois 72.

¹⁷⁸ Lemieux 31.

¹⁷⁹ Auger, A.-M. *Le nerf du corps*. Racines, correspondances et contamination des images de folles au cinéma. Mémoire de maîtrise en études cinématographiques, université de Montréal. Montréal 2012, 81.

¹⁸⁰ Morin 13.

Les exemples 106, 107 et 108 focalisent les GN suivants : *un retournement de cette [...]* (ex. 106), *les bases d'une sémiologie du geste, qu'il lie [...]* (ex. 107) et *toute la question de la réélaboration du référentiel* (ex. 108). Les verbes recteurs *souhaiter* (ex. 106), *mettre* (ex. 107) et *souligner* (ex. 108) réalisent la rection au moyen de la proforme *ce que* dans la première proposition. Le présentatif est soit *c'est*, soit *ce sont* d'après le nombre du GN. Ce groupe présente une seule faute dans le sous-corpus de Montréal (v. p. 52).

Le nombre assez faible de constructions focalisant un GN en *ce que* par rapport à celles en *ce qui* est intéressant (v. p. 28) vu que les résultats sont proportionnellement identiques dans le sous-corpus finnophone (v. p. 27).

2.4.6. *Ce que + infinitif*

109. **Ce qu'**elle recherche dans sa visite, et qui était déjà exprimé très clairement dans sa première entrevue, **c'est d'acquérir** des connaissances.¹⁸¹

110. **Ce que** nous avons tenté de faire dans ce travail, **ce n'est pas de proposer** des spéculations sur les dénouements probables de la guerre, **mais plutôt d'analyser** les intentions nazies que l'on retrouve à la fois dans leurs discours et dans leurs actes.¹⁸²

Dans les ex. 109 et 110, les seuls de ce type dans le sous-corpus de Montréal (v. p. 28), les constituants focalisés sont formés à l'aide des infinitifs *acquérir* (ex. 109), *proposer* (ex. 110) et *analyser* (ex. 110). Les verbes recteurs *rechercher* (ex. 109) et *avoir tenté de faire* (ex. 110) réalisent la rection par le biais de la proforme *ce que* dans la première proposition et sous forme lexicale dans la deuxième proposition. L'ex. 110 présente un marqueur du locuteur (*nous*). Ce groupe ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Montréal (v. p. 52).

A l'instar des étudiants finnophones, les étudiants francophones semblent tendre à préférer les deux autres types de focalisation aux infinitifs vu le nombre très faible de ces constructions aussi bien en *ce que* qu'en *ce qui* (v. p. 27 et 28).

2.4.7. *Celui qui/que [...] c'est*

¹⁸¹ Martin-Le Mével 80.

¹⁸² Belley, M. *Le totalitarisme en mouvement*. Propagande, politique eugénique et la création d'un *Homme nouveau* dans le Troisième Reich. Mémoire de maîtrise en littérature comparée, université de Montréal. Montréal 2009, 104.

111. Parmi les facteurs propres à l'enfant, **celui qui** a reçu le plus d'appui empirique **est** [*sic*] le tempérament, plus particulièrement la dimension de l'inhibition comportementale (timidité, gêne et auto-restriction de l'expression émotionnelle, lorsque l'enfant est exposé à des endroits, personnes ou contextes non familiaux).¹⁸³

Dans l'ex. 111, le constituant focalisé est le GN, *le tempérament* [...]. Le pronom antécédent *celui* est utilisé ici pour renvoyer au GN, *les facteurs propres à l'enfant*. Notons le présentatif erroné *est* au lieu de *c'est*.

À l'instar du sous-corpus finnophone, cette phrase est la seule du type *celui qui/que* [...] *c'est* (v. p. 28). Il n'est pas étonnant que ce groupe soit presque absent aussi dans le sous-corpus de Montréal vu que *celui qui/que* est, en général, assez rare comme premier élément. Ce qui est intéressant, c'est que le présentatif soit erroné dans toutes les deux occurrences repérées dans le corpus (v. p. 51 et 52).

2.4.8. Groupe nominal/prépositionnel (sans relative) + *c'est*

112. **Le troisième degré de mise en abyme, c'est lorsqu'elle** déambule dans les rues de la ville et qu'elle aperçoit, justement, une fresque peinte sur le mur d'un édifice qui représente une rue urbaine « encombrée de portes triomphales, de trophées, de statues et de portiques à colonnes ».¹⁸⁴

113. En fait, **les rares fois où Figgis relâche quelque peu la pression** en ce qui concerne l'orientation du regard du spectateur, **c'est quand** la musique (source extra-diégétique) vient occuper tout l'espace écranique, comme c'est le cas à 36 min quand la Symphonie no. 5 de Mahler se fait entendre de plus en plus intensément.¹⁸⁵

114. Dans la même veine, Faytene Krykow de 4 My Canada avance que **le seul problème qu'elle a rencontré** en travaillant avec d'autres groupes jusqu'à maintenant, **c'est que** certains de ces groupes souhaitent supporter un parti : « Si nos membres veulent joindre un parti, c'est leur projet, mais nous ne le ferons pas en tant qu'organisation. »¹⁸⁶

Dans les ex. 112, 113 et 114, les constituants focalisés introduits par les GN *le troisième degré de mise en abyme* (ex. 112), *les rares fois où Figgis relâche quelque peu la pression* [...] (ex. 113) et *le*

¹⁸³ Audet 6.

¹⁸⁴ Vallières, F. *Autopsie d'une œuvre exquise*. Palimpsestes et réécritures chez Claude Mathieu. Mémoire de maîtrise en littératures de langue française, université de Montréal. Montréal 2011, 91.

¹⁸⁵ Mathieu, P. *Pour une histoire et une esthétique de l'écran fragmenté au cinéma*. Mémoire de maîtrise en études cinématographiques, université de Montréal. Montréal 2010, 123.

¹⁸⁶ Breton, C. *Le conservatisme moral au Canada*. Réseau d'acteurs et analyse identitaire. Mémoire de maîtrise en science politique, université de Montréal. Montréal 2008, 74.

seul problème qu'elle a rencontré [...] (ex. 114) sont les suivants : c'est lorsqu'elle déambule dans les rues [...] (ex. 112), c'est quand la musique [...] (ex. 113) et c'est que certains de ces groupes souhaitaient supporter [...] (ex. 114). Les ex. 112 et 113 présentent comme deuxième élément les subordonnées temporelles introduites par c'est lorsque (ex. 112) et c'est quand (ex. 113), tandis que l'ex. 114 présente comme deuxième élément une phrase complétive. Ce groupe ne présente aucune faute (v. p. 52).

2.4.9. Construction en *si*

115. **Si** je parle de «technique de peinture» dans mon analyse ou de peintres spécifiques **c'est que** cette distinction était importante pour moi.¹⁸⁷

116. **Si** elle trouve ce tableau à son goût **c'est** avant tout **parce qu'il** répond à des intérêts personnels extérieurs au musée : [...].¹⁸⁸

117. Par conséquent, il est possible d'affirmer que **si** le répondant a oublié de mentionner un groupe, **c'est que** ce groupe ne lui apparaît pas important.¹⁸⁹

Les ex. 115, 116 et 117 sont des phrases en *si* suivies de la proposition causale donnant une cause ou une explication à la condition préalable présentée dans la première partie de la construction. Les constituants focalisés sont présentés soit à l'aide de *c'est que* (ex.115 et 117), soit au moyen de *parce que* (ex. 116). Les phrases focalisent les constituants suivants : *cette distinction était importante pour moi* (ex. 115), *il répond à des intérêts personnels extérieurs au musée* (ex. 116 et *ce groupe ne lui apparaît pas important* (ex. 117). Cette catégorie, absente dans le sous-corpus finnophone (v. p. 27), ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Montréal (v. p. 52). L'ex. 115 présente un marqueur du locuteur, *je*.

Ce qui est intéressant, c'est le nombre considérable d'occurrences dans ce groupe (le deuxième groupe le plus fréquemment employé, v. p. 28) par rapport à la plupart des phrases pseudo-clivées canoniques, seul le groupe en *ce qui* + GN étant très légèrement plus fréquent.

2.4.10. Construction en *s'il y a*

118. **S'il y a quelque chose** qui ne varie pas en téléconsultation comme en consultation face à face, **ce sont** les émotions.¹⁹⁰

¹⁸⁷ Martin-Le Mével 33.

¹⁸⁸ Martin-Le Mével 72.

¹⁸⁹ Breton 40.

Dans l'ex. 118, qui focalise le GN, *les émotions*, la première partie comporte une construction en *s'il y a quelque chose* reprise dans la deuxième proposition par *ce sont*. Cette catégorie ne présente aucune faute dans le sous-corpus de Montréal (v. p. 52). Cette catégorie est absente dans le sous-corpus finnophone (v. p. 27).

2.4.11. Autre type de construction

119. **Puisqu'**il y a une reprise des paroles de Charlotte, pour la deuxième fois dans l'extrait, **c'est que** le discours de cette dernière a un certain effet sur Marguerite.¹⁹¹

120. **Là où** les films se distinguent des autres empruntant une stratégie similaire, **c'est que** le débrayage narratif donnant lieu à ce discours englobe l'entièreté de l'œuvre, recouvre davantage de canaux d'expression et occulte de manière plus marquée le travail du méga-narrateur.¹⁹²

Les ex. 119 et 120 sont des constructions présentant comme premier élément une proposition causale en *puisque*¹⁹³ (ex. 119) et une proposition principale consistant en un CC (*là*), suivie d'une relative locale en *où*¹⁹⁴ (ex. 120) et comme second élément *c'est que* dans la deuxième proposition. À l'instar des phrases en *si* suivies de la proposition causale (v. p. 49), *c'est que* dans la deuxième proposition de l'ex. 119 donne une explication à une condition préalable présentée dans la première proposition, celle-ci n'étant pour autant pas introduite par *si*, mais *puisque*. Dans l'ex. 120 *c'est que* reprend le complément circonstanciel *là où* présentée dans le premier élément.

¹⁹⁰ Blais, J.-D. *La relation humaine en consultation de télépsychiatrie*. Mémoire de maîtrise en sciences de la communication, université de Montréal. Montréal 2007, 79.

¹⁹¹ Léger-Bélanger, E. *La théâtralisation du pâtre dans la pièce de théâtre L'Île de la Demoiselle et dans le roman Kamouraska d'Anne Hébert*. Mémoire de maîtrise en littératures de langue française, université de Montréal. Montréal 2013 36.

¹⁹² Morin 54.

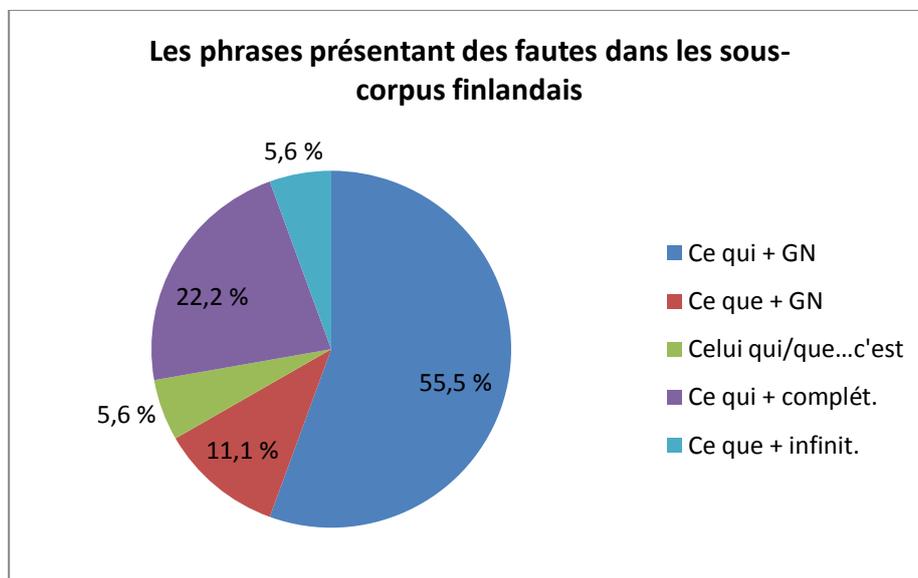
¹⁹³ *C'est que* peut introduire soit une cause, soit une conséquence d'après le contenu de la phrase introduite par *puisque*, Chevalier et al. 105.

¹⁹⁴ Valli a attesté ce genre de phrases pseudo-clivées (le premier élément en *où* etc. suivi de *c'est que*) dans la langue parlée, Valli 198.

2.5. Distribution des fautes

2.5.1. Phrases pseudo-clivées erronées du corpus

Tableau 10. Les phrases présentant des fautes dans les sous-corpus finlandais

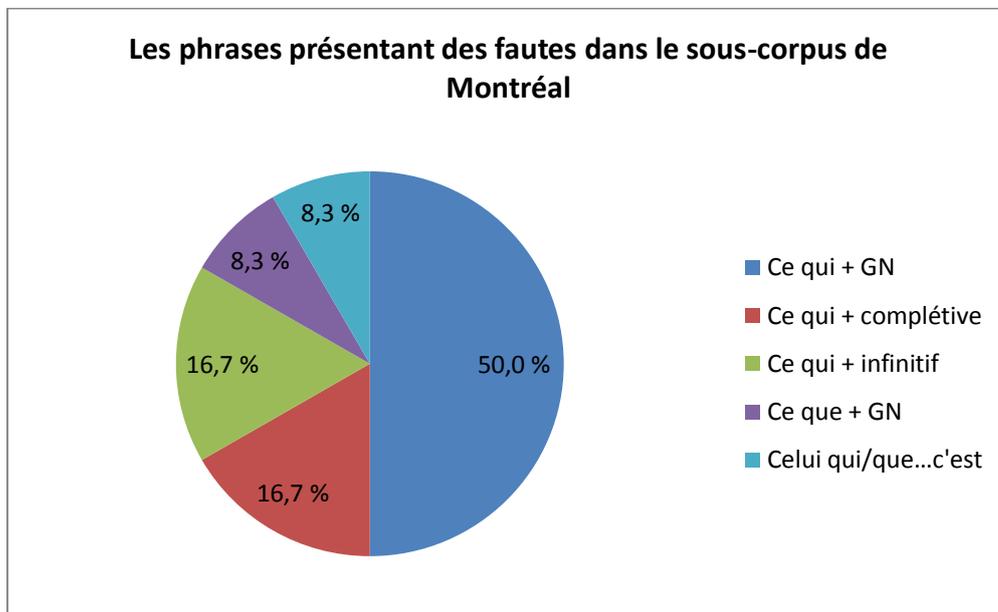


Nous avons repéré 18 phrases pseudo-clivées erronées (soit 20,7 %), dont 10 sont des phrases du type *ce qui* + GN (soit 55,5 %). Les constructions en *ce qui* + complétive (4 phrases) constituent 22,2 % des phrases erronées, tandis que les constructions en *ce que* + complétive, en groupe nominal/prépositionnel (sans relative) et en *ce qui* + infinitif ne comportent aucune faute. La phrase du type *ce que* + infinitif (1 phrase) constitue 5,6 % des phrases erronées. 11,1 % des phrases pseudo-clivées erronées sont des constructions en *ce que* + GN (2 phrases), tandis que la construction en *celui qui/que [...] c'est* (1 phrase erronée) constitue 5,6 % des phrases pseudo-clivées erronées.

En ce qui concerne le nombre des fautes par rapport aux occurrences, les phrases focalisant le GN (y compris la construction en *celui qui/que [...] c'est*, v. p. 35) contiennent le plus de fautes (13 fautes sur 36 phrases, soit 36,1 %). La fréquence majoritaire de la construction en *ce qui* + GN (v. p. 27) n'explique pas le nombre assez important de fautes commises, vu que même la construction en *ce que* + GN présente jusqu'à deux fautes sur seulement six phrases repérées (33,3 %) (v. p. 27). De plus, la construction en *ce qui* + complétive, la deuxième construction la plus fréquemment employée, ne présente que quatre fautes sur 23 phrases repérées (17,4 %). Le nombre assez

important de fautes dans les constructions en *ce qui* + GN et en *ce que* + GN semble donc signaler des difficultés dans la focalisation d'un GN.

Tableau 11. Les phrases présentant des fautes dans le sous-corpus de Montréal

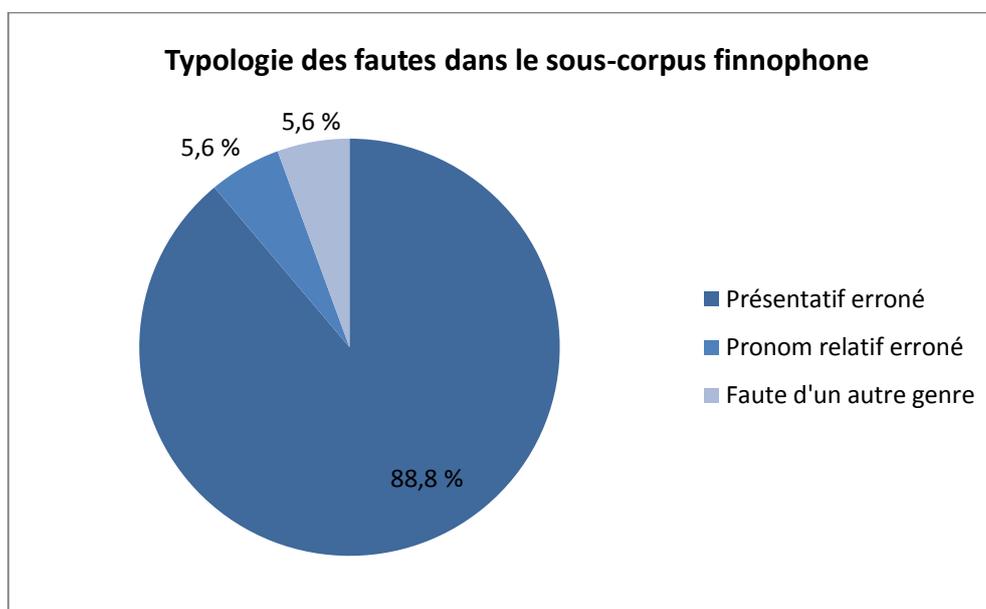


Sur toutes les 12 pseudo-clivées erronées, la construction en *ce qui* + complétive présente deux fautes (soit 16,7 %), tandis que la construction en *ce qui* + GN en présente jusqu'à six (soit 50,0 %). La construction en *ce qui* + infinitif présente deux fautes (16,7 %), tandis que dans les constructions en *ce que* + GN et en *celui qui/que [...] c'est* n'en est attesté qu'une (soit 8,3 %).

En ce qui concerne le nombre de fautes par rapport aux occurrences, ce sont les constructions en *celui qui/que [...] c'est* (une faute par occurrence, soit 100,0 %) et en *ce qui* + infinitif (deux fautes sur trois occurrences, soit 66,7 %) qui en présentent le nombre le plus élevé. Le taux pour la construction en *ce qui* + GN est de 20,0 %.

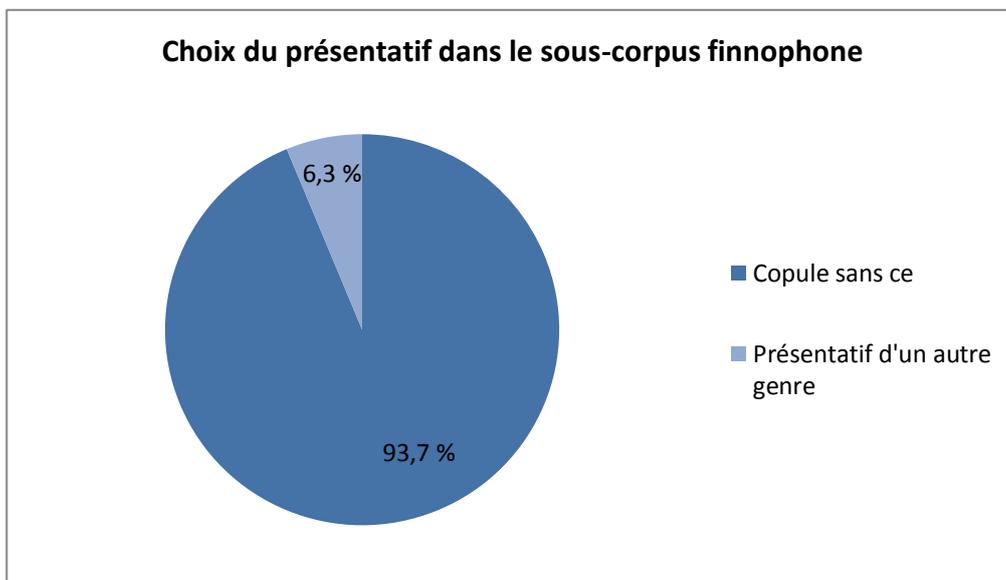
2.5.2. Typologie des fautes du corpus

Tableau 12. Typologie des fautes dans le sous-corpus finnophone



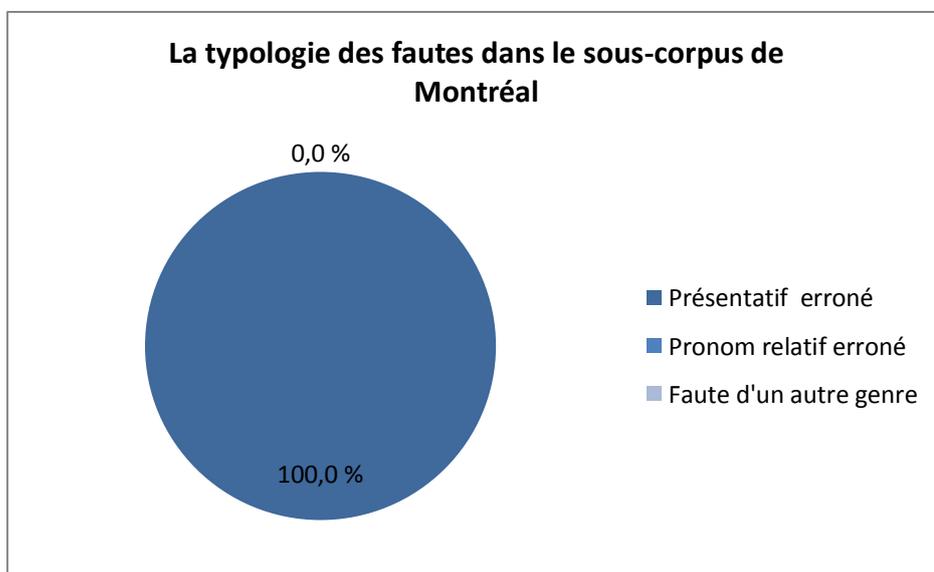
La majorité des fautes (16, soit 88,8 %) regarde le choix du présentatif (v. p. 54). Un cas (soit 5,6 %) porte sur la forme du pronom relatif, tandis qu'un cas (soit 5,6 %) est une faute d'un autre genre. Étant donné qu'il y a seulement une faute regardant la première partie de la construction pseudo-clivée, les étudiants semblent bien maîtriser le pronom relatif dans les phrases périphrastiques. C'est dans la deuxième partie de la construction que se rencontre la majorité des difficultés.

Tableau 13. Choix du présentatif dans le sous-corpus finnophone



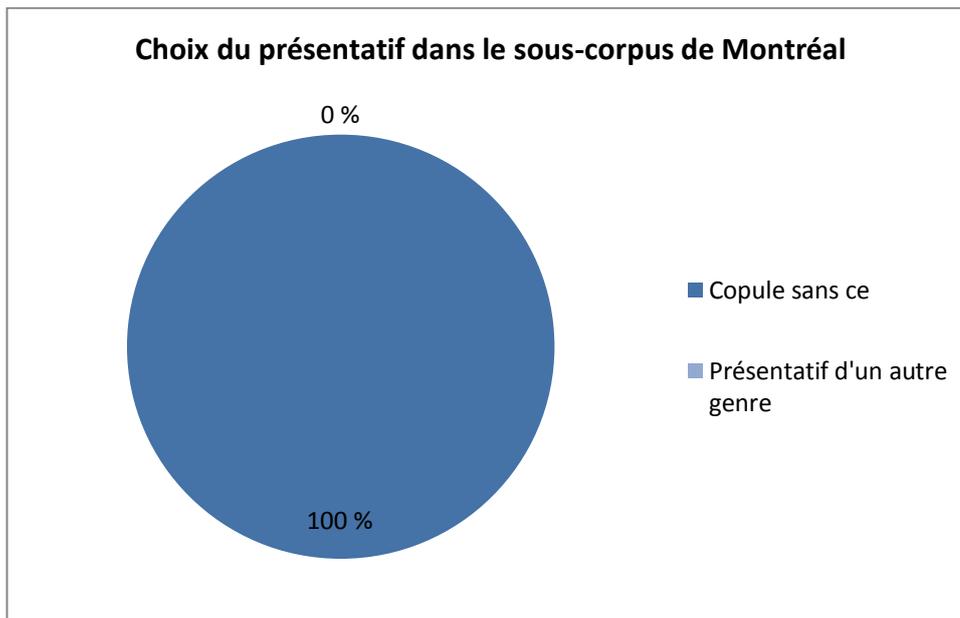
En ce qui concerne le choix du présentatif, la majorité des fautes (15, soit 93,7 %) porte sur la copule (*est/sont*) sans *ce*. Un cas (soit 6,3 %) est un présentatif *ceux sont* (v. p. 57).

Tableau 14. Typologie des fautes dans le sous-corpus de Montréal



Le sous-corpus de Montréal présente 12 fautes sur 117 phrases pseudo-clivées repérées (soit 10,3 %). Toutes les fautes (soit 100,0 %) regardent le choix du présentatif (v. p. 55).

Tableau 15. Choix du présentatif dans le sous-corpus de Montréal



Dans le sous-corpus de Montréal, tous les 12 présentatifs erronés (soit 100,0 %) sont des copules *être sans ce*.

121. Ce qui est intéressant dans *L'île de la Demoiselle* **est** ce combat psychologique mené par la protagoniste pour retarder et analyser la fatalité du destin tragique qu'elle vit, ce qui n'est pas le cas des personnages de tragédie.¹⁹⁵

122. Bien que le lien établi entre l'auteur et le personnage soit illusoire, voire erroné, ce qui importe **est** que ce lien soit présent chez le spectateur, qu'il crée une relation entre le réel et la fiction, à défaut de quoi une partie des potentialités de l'œuvre est perdue.¹⁹⁶

123. En fait, ce qui est plus intéressant **est** de comparer différentes valeurs de demi-vie.¹⁹⁷

Dans l'ex. 121, une phrase focalisant un GN, l'ex. 122, une phrase focalisant à l'aide d'une complétive et l'ex. 123, une phrase focalisant à l'aide d'un infinitif, le présentatif utilisé est *est sans ce*.

¹⁹⁵ Léger-Bélanger 45.

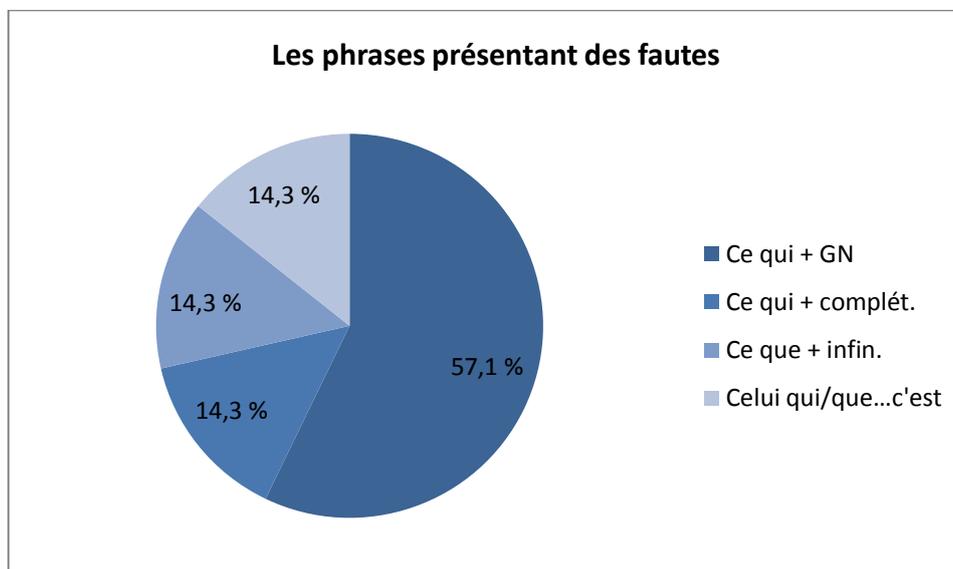
¹⁹⁶ Morin 36.

¹⁹⁷ Paré 45.

2.5.3. Typologie des fautes dans le sous-corpus de Jyväskylä

2.5.3.1. Phrases pseudo-clivées erronées

Tableau 16. Les phrases présentant des fautes

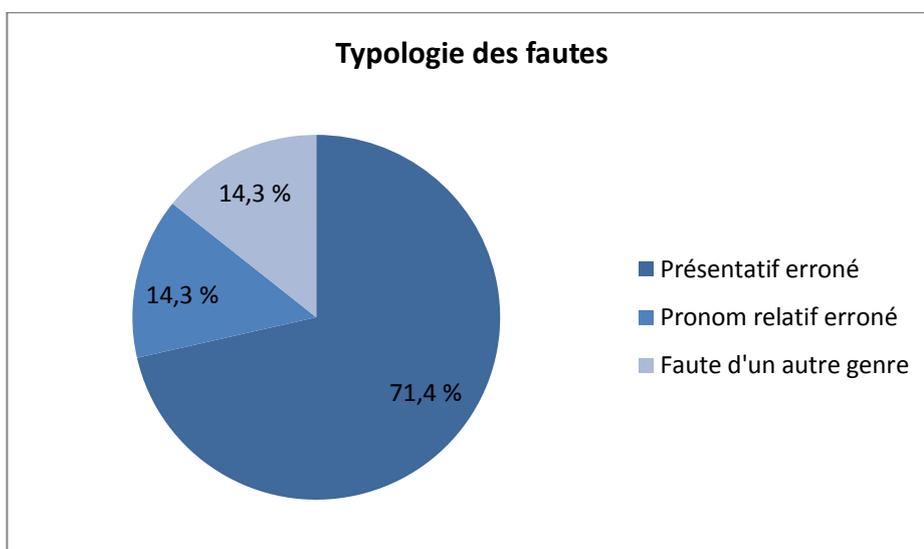


Le sous-corpus de Jyväskylä présente 7 phrases erronées. Le groupe *ce qui* + GN comporte 4 phrases erronées (soit 57,1 % des phrases erronées), tandis que les constructions en *ce qui* + complétive, en *ce que* + infinitif et en *celui qui/que [...] c'est* présentent une seule phrase erronée (soit 14,3 %).

En ce qui concerne le nombre de fautes par rapport aux occurrences, les groupes en *ce que* + infinitif (une faute sur 2 occurrences, soit 50,0 %) et en *celui qui/que [...] c'est* (une faute sur une occurrence, soit 100,0 %) présentent le nombre le plus élevé de fautes (v. p. 27). Le taux pour la construction en *ce qui* + GN, le plus fréquemment utilisé, est de 28,6 % (4 attestations erronées sur toutes les 14 phrases de ce type) (v. p. 27), tandis que la construction en *ce qui* + complétive, elle aussi très fréquente dans le sous-corpus de Jyväskylä, ne présente qu'une faute sur 13 occurrences (soit 7,7 %).

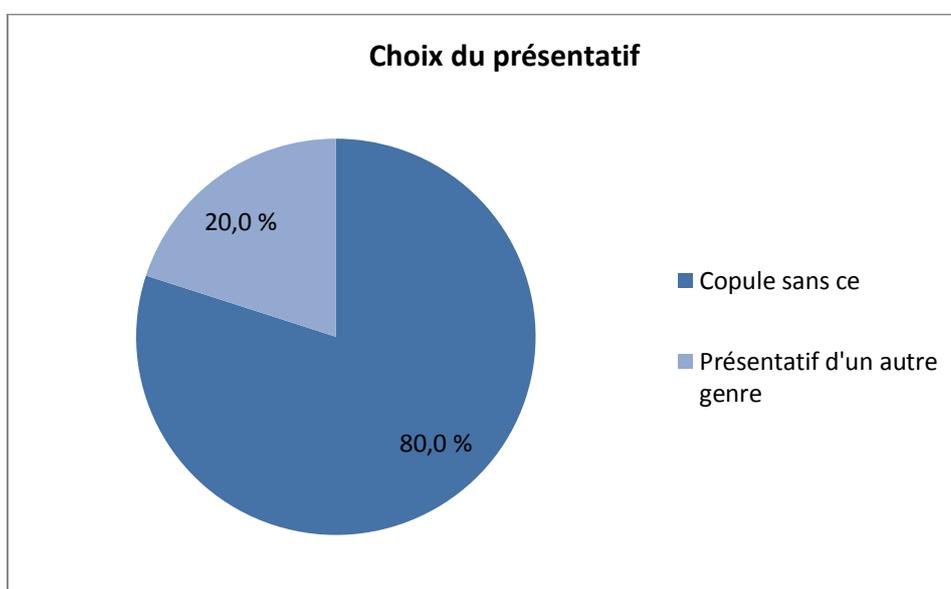
2.5.3.2. Typologie des fautes

Tableau 17. Typologie des fautes



Le tableau 17 illustre la typologie des fautes repérées dans le sous-corpus de Jyväskylä. La majorité (5 fautes, soit 71,4 %) regarde le choix du présentatif.

Tableau 18. Choix du présentatif



Quatre occurrences (soit 80,0 %) de présentatifs erronés sont des copules (*est/sont*) sans *ce*. Une occurrence (soit 20,0 %) est le présentatif *ceux sont*.

124. Ceux qui ne sont pas mentionnées, **ceux** sont les Grandes Écoles et surtout la fameuse l'École [*sic*] Polytechnique.¹⁹⁸

125. Ce que l'on pourrait faire pour améliorer cette situation de maîtrise défectueuse des pronoms **est** de modifier les méthodes d'enseignement.¹⁹⁹

126. Ce qui est positif **est** le fait qu'on y trouve, cependant bizarrement dans le secteur Culture, Environnement.²⁰⁰

Dans l'ex. 124, qui focalise un GN, le présentatif erroné est écrit *ceux sont*, faute remontant vraisemblablement soit à l'homonymie de *ceux*, pronom clitique,²⁰¹ avec le pronom démonstratif *ce*, forme correcte ici, soit à une répétition mécanique du pronom *ceux* présent au début de la construction.

Dans l'ex. 125, une phrase focalisant au moyen d'un infinitif, et l'ex. 126, une phrase focalisant le GN, le présentatif erroné est encore *est* au lieu de *c'est*.

Une faute (soit 14,3 %) porte sur la forme du pronom relatif.

127. Ce **que** nous plait [*sic*] beaucoup dans un chapitre traitant les thèmes du développement durable, c'est une publicité, où on résume l'idée du développement durable d'une manière excellente : [...].²⁰²

Dans l'ex. 127, qui focalise au moyen d'une complétive, le pronom relatif erroné est *que* (pronom COD) au lieu de *qui*, pronom relatif sujet.²⁰³ Par conséquent, le verbe *plaire* est dépourvu d'un sujet.

Un cas (soit 14,3 %) présente un pronom superflu.

128. Ce qui est frappant dans ce projet, c'est **ce** qu'il domine toute la vie de Bartlebooth et que son motif semble être le néant absolu : parti de rien, Bartlebooth reviendrait au rien.²⁰⁴

Dans l'ex. 96, le présentatif *c'est* est accompagné du pronom superflu *ce*. *Ce que* ferait fonction de CO dans une phrase déjà pourvue d'un CO : *il* (sujet) *domine* (verbe) *toute la vie de Bartlebooth* (CO) [...].

¹⁹⁸ Kinnunen 55.

¹⁹⁹ Hovi 62.

²⁰⁰ Ratava 50.

²⁰¹ Kalmbach, *GPF* 230.

²⁰² Ratava 60.

²⁰³ Gardes Tamine, J. *La grammaire 2. Syntaxe*⁴. Paris 2008, 63.

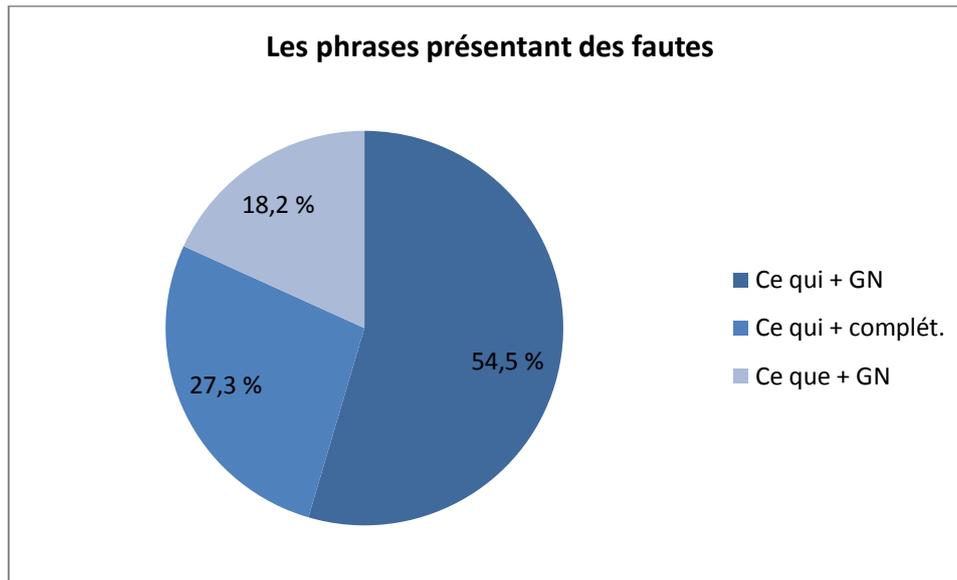
²⁰⁴ Virta 40.

À la lumière d'une seule faute regardant les pronoms relatifs, les étudiants semblent bien savoir les manier dans les constructions pseudo-clivées. C'est le présentatif qui pose des problèmes.

2.5.4. Typologie des fautes dans le sous-corpus de Tampere

2.5.4.1. Phrases pseudo-clivées erronées

Tableau 19. Les phrases présentant des fautes

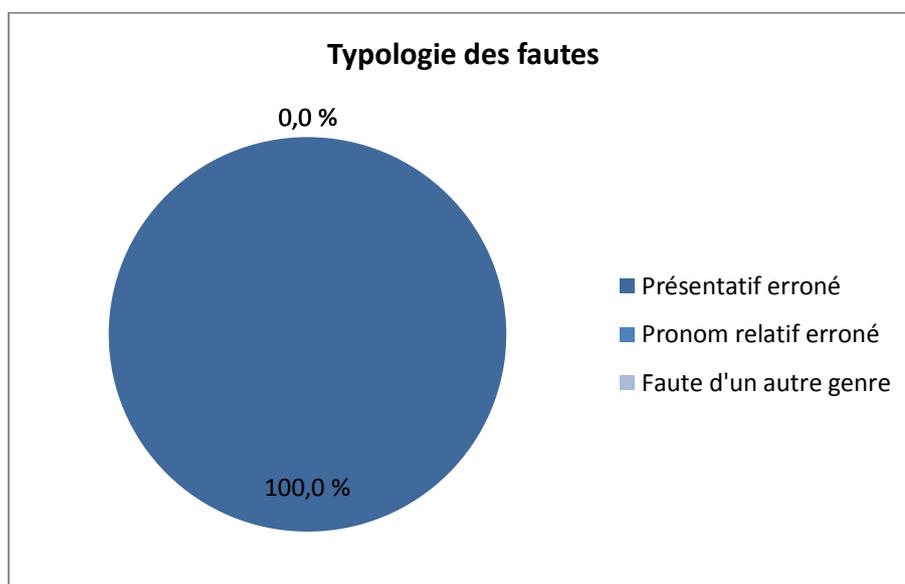


Le sous-corpus de Tampere présente 11 phrases pseudo-clivées erronées, dont 6 dans le groupe *ce qui* + GN (soit 54,5 %). La construction en *ce qui* + complétive, 3 phrases erronées, représente 27,2 % de toutes les phrases pseudo-clivées erronées, tandis que le groupe en *ce que* + GN, 2 phrases erronées, en représente 18,2 %.

Par rapport aux occurrences, le groupe en *ce que* + GN présente le plus de fautes (jusqu'à 2 fautes sur 3 phrases, soit 66,7 %, v. p. 38). Le taux pour la construction en *ce qui* + GN est de 40,0 % (6 fautes sur 15 occurrences), tandis que la construction en *ce qui* + complétive présente 3 fautes sur 10 occurrences, soit 30 %. Ce sont donc les constructions focalisant un GN à poser des problèmes.

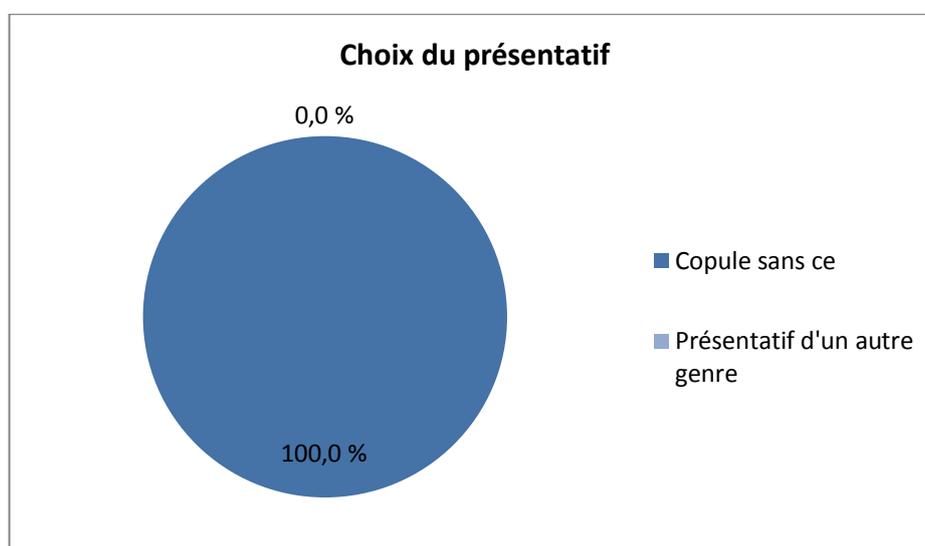
2.5.4.2. Typologie des fautes

Tableau 20. Typologie des fautes



Le tableau 20 illustre la typologie des fautes repérées dans le sous-corpus de Tampere. Nous n'y avons repéré que des fautes regardant le choix du présentatif (soit 100,0 %).

Tableau 21. Choix du présentatif



Dans le sous-corpus de Tampere, tous les 11 présentatifs erronés repérés (soit 100,0 %) sont des copules *être* sans *ce*.

129. Ce qui est commun pour ces unités linguistiques **est** qu'ils évoquent un changement quelconque dans l'état de choses actuel ou encore une caractéristique temporelle dans le cas de déjà.²⁰⁵

130. Ce qui est étonnant **est** que les Finlandais eux-mêmes soulignent le fait que leur pays se trouve dans « la périphérie ».²⁰⁶

131. Ce qui importe **est** la façon dont on traite les stéréotypes pendant les leçons.²⁰⁷

Dans les ex. 129 et 130, des phrases focalisant à l'aide d'une complétive, et dans l'ex 131, qui focalise un GN, le présentatif erroné est *est*. À l'instar du sous-corpus de Jyväskylä (v. p. 58), les proformes non spécifiées *ce qui* devraient être reprises dans la deuxième proposition par le présentatif *c'est*.

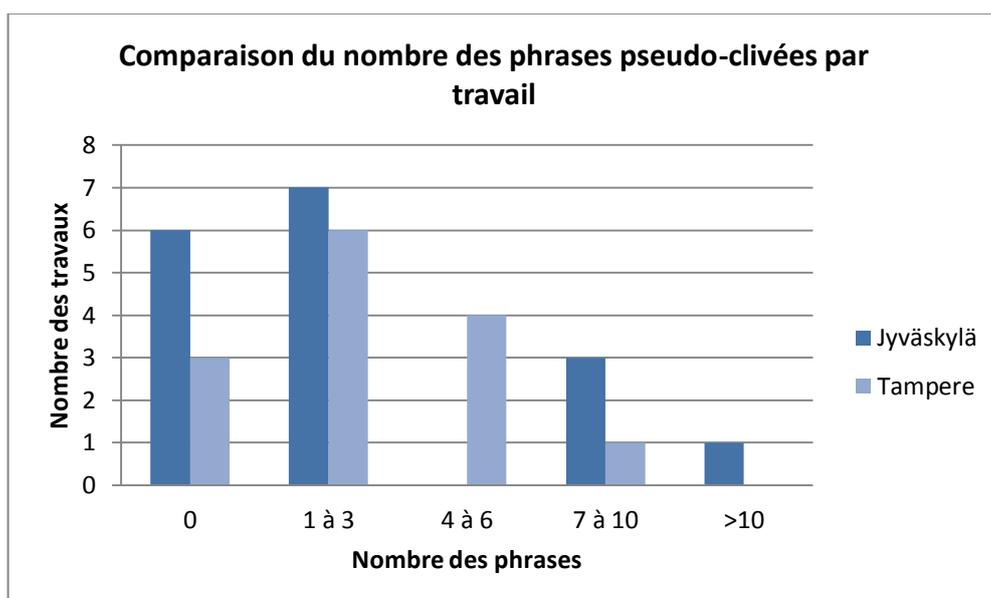
Les étudiants de français de Tampere semblent donc avoir des difficultés dans la deuxième partie de la construction pseudo-clivée, avec le présentatif. Ils manient bien les pronoms relatifs dans la relative périphrastique.

2.6. Comparaison des sous-corpus

2.6.1. Comparaison des sous-corpus de Jyväskylä et de Tampere

2.6.1.1. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail

Tableau 22. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail



²⁰⁵ Mäkelä 48.

²⁰⁶ Saavalainen 66.

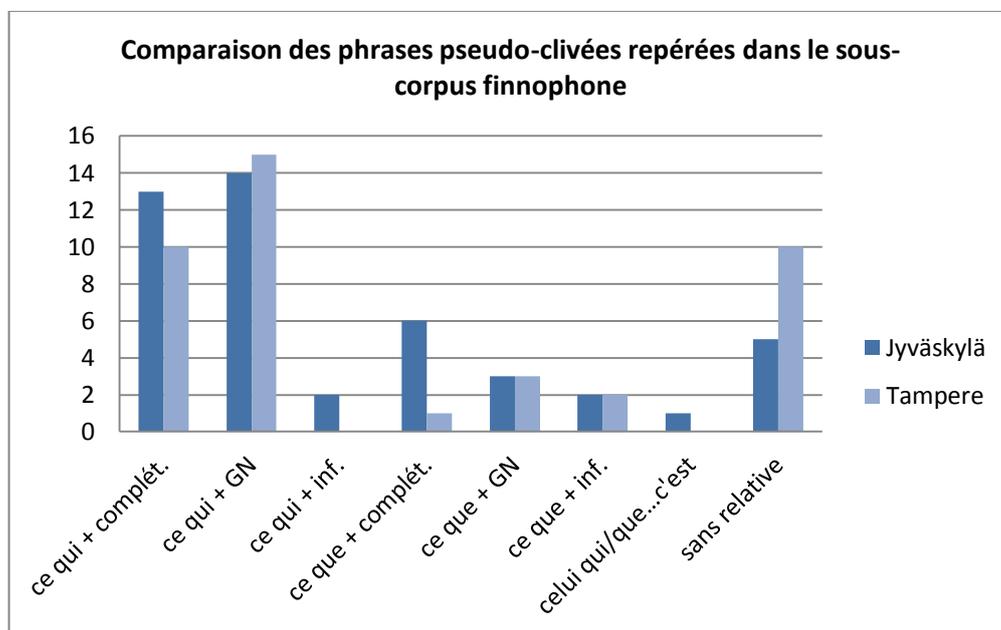
²⁰⁷ Saavalainen 37.

Aussi bien le sous-corpus de Jyväskylä (7 travaux) que celui de Tampere (6 travaux) présentent le plus souvent 1 à 3 phrases pseudo-clivées par travail. Le sous-corpus de Jyväskylä présente jusqu'à six travaux sans aucune phrase pseudo-clivée, tandis que celui de Tampere ne comporte que trois travaux sans aucune phrase pseudo-clivée. Le sous-corpus de Tampere présente quatre travaux comportant 4 à 6 phrases pseudo-clivées, tandis que celui de Jyväskylä ne présente aucun travail de ce type. Trois travaux comportent 7 à 10 phrases pseudo-clivées dans le sous-corpus de Jyväskylä, tandis qu'un seul travail comporte le même nombre de phrases pseudo-clivées dans le sous-corpus de Tampere. Ce dernier sous-corpus ne présente aucun travail avec plus de 10 phrases pseudo-clivées, tandis que celui de Jyväskylä en comporte un.

Proportionnellement, la distribution des phrases pseudo-clivées dans les deux sous-corpus est identique. Le plus souvent les travaux comportent 0 à 3 phrases pseudo-clivées, tandis qu'ils ne présentent que très rarement plus de 3 phrases pseudo-clivées. Les étudiants finnophones semblent donc avoir la tendance à les utiliser au même degré.

2.6.1.2. L'ensemble des phrases pseudo-clivées

Tableau 23. Comparaison des phrases pseudo-clivées repérées dans le sous-corpus finnophone



Il est intéressant que la typologie des phrases pseudo-clivées soit proportionnellement identique dans les deux sous-corpus. Les constructions en *ce qui* + complétive et en *ce qui* + GN sont employées le plus fréquemment. La construction en *ce qui* + GN se rencontre presque aussi

souvent dans les deux sous-corpus (15 occurrences dans les travaux de l'université de Tampere, 14 occurrences dans ceux de Jyväskylä). La construction en *ce qui* + complétive se rencontre 13 fois dans le sous-corpus de Jyväskylä. Elle n'est que légèrement moins fréquente dans celui de Tampere (10 attestations). Par contre, la construction en GN/GP (sans relative) + *c'est* est employée deux fois plus souvent dans le sous-corpus de Tampere (10 occurrences) que dans celui de Jyväskylä (5 occurrences). C'est la troisième construction la plus fréquemment utilisée dans les deux sous-corpus.

Même la typologie des phrases moins fréquentes est proportionnellement presque identique. Les phrases du type *ce qui* + infinitif, *ce que* + GN, *ce que* + infinitif et *celui qui/que...c'est* sont les moins fréquentes dans l'ensemble du corpus. Si le sous-corpus de Tampere ne présente aucune construction en *ce qui* + infinitif et en *celui qui/que [...] c'est*, dans celui de Jyväskylä la construction en *ce qui* + infinitif se rencontre deux fois et celle en *celui qui/que [...] c'est* une fois. Le groupe *ce que* + GN se rencontre trois fois dans les deux sous-corpus, tandis que celui du type *ce que* + infinitif se rencontre deux fois. Par contre, la phrase du type *ce que* + complétive est employée six fois plus souvent dans le sous-corpus de Jyväskylä (6 attestations) que dans celui de Tampere (1 occurrence).

En bref, les constructions les plus populaires et les constructions moins fréquentes sont les mêmes dans les travaux des deux universités. En ce qui concerne le premier élément, les constructions en *ce qui* et en *ce que* sont en général les plus fréquentes,²⁰⁸ ce qui est aussi le cas du sous-corpus finno-phonique. Par conséquent, les résultats ne sont pas surprenants. Cependant, bien qu'elles soient les plus fréquentes par rapport à la construction en *celui qui/que [...] c'est*, quasi absente, il est à noter que les constructions en *ce qui* sont beaucoup plus nombreuses que celles en *ce que*.

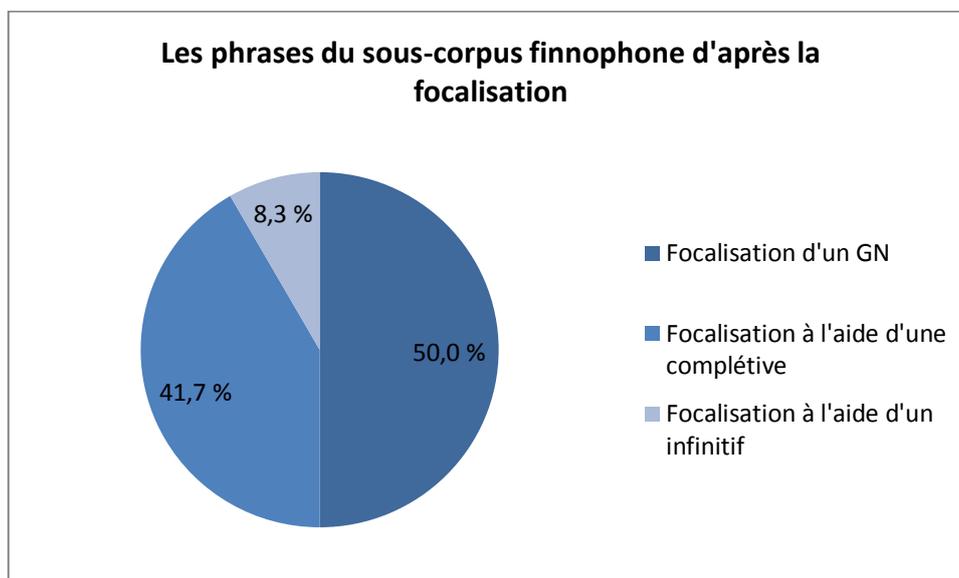
En ce qui concerne la deuxième proposition de la phrase pseudo-clivée, une autre étude²⁰⁹ menée sur les éléments focaux a montré que ce sont les constructions complétives qui occupent le plus fréquemment la place du focus par rapport aux GN et aux infinitifs (les pourcentages étant de 44,5 %, de 26,7 % et de 22,6 % respectivement). Par conséquent, les constructions complétives sont beaucoup plus nombreuses que celles comportant un GN ou un infinitif, tandis que la différence entre la focalisation d'un GN et d'un infinitif est minimale dans cette étude. De plus, 3,4 % des

²⁰⁸ Riegel *et al.* 729.

²⁰⁹ Furukawa, N. *Pour une sémantique des constructions grammaticales*. Bruxelles 2005, 158. Il s'agit d'une étude menée sur un échantillon de langue parlée (scénarios de films). Le corpus comporte 146 phrases pseudo-clivées.

éléments focaux sont des syntagmes prépositionnels, absentes dans notre corpus. Pour mieux comparer les différences, le tableau ci-dessous illustre les pourcentages d'après la focalisation dans le sous-corpus finnophone.

Tableau 24. Les phrases du sous-corpus finnophone d'après la focalisation



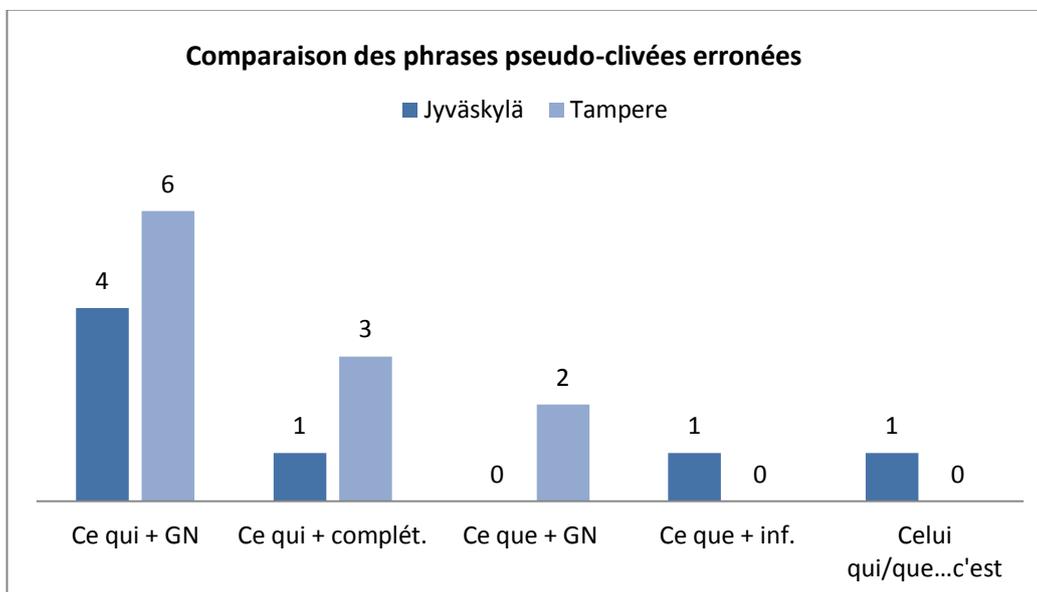
Dans le sous-corpus finnophone, ce sont les GN (50,0 %) à occuper le plus fréquemment la place du focus dans la deuxième proposition par rapport aux autres constructions, la différence étant pourtant minimale par rapport aux constructions complétives (41,7 %). Par contre, la différence par rapport à la focalisation au moyen d'infinitifs (8,3 %) est frappante.

Par conséquent, la différence entre les éléments GN de notre corpus et de l'étude de Furukawa est de 23,3 unités de pourcentage. Le chiffre pour les complétives n'est que de 2,8, tandis que la différence entre les infinitifs est de 14,3 unités de pourcentage. C'est donc dans la focalisation de GN que se rencontre la différence la plus importante entre les résultats de notre corpus et ceux de Furukawa (cf. p. 63).

2.6.1.3. Phrases pseudo-clivées erronées

2.6.1.3.1. Comparaison des phrases pseudo-clivées erronées

Tableau 25. Comparaison des phrases pseudo-clivées erronées

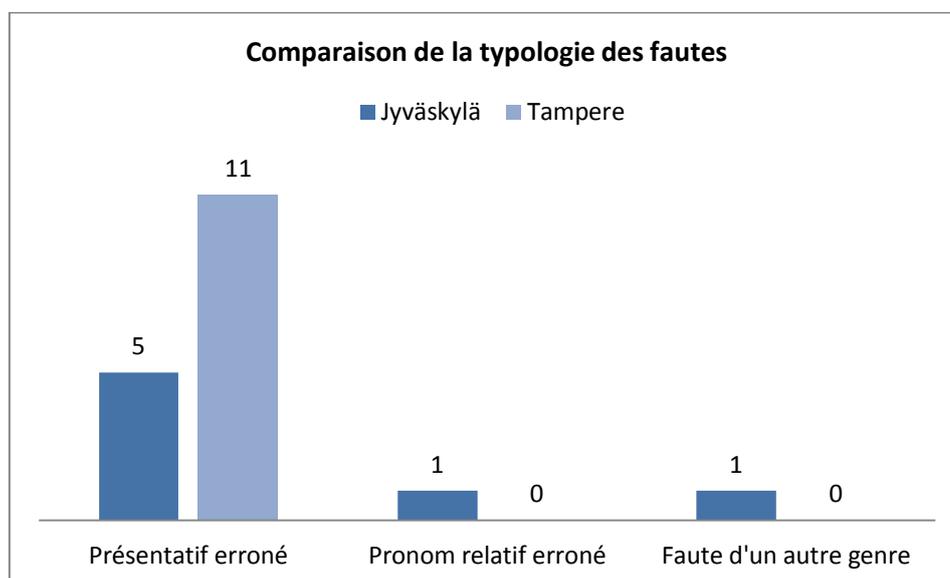


La construction en *ce qui* + GN, le plus fréquemment utilisée aussi bien dans le sous-corpus de Jyväskylä que dans celui de Tampere (v. p. 7 et 13), présente la majorité des fautes dans le sous-corpus finnophone (Jyväskylä 4, Tampere 6 phrases erronées). Le sous-corpus de Tampere comporte trois phrases erronées dans le groupe *ce qui* + complétive, tandis que ce groupe ne présente qu'une phrase erronée dans le sous-corpus de Jyväskylä. Les constructions en *ce que* + infinitif et en *celui qui/que [...] c'est* présentent une phrase erronée dans le sous-corpus de Jyväskylä, tandis que dans celui de Tampere aucune phrase erronée n'est attestée dans ces catégories. Dans le sous-corpus de Tampere nous avons repéré deux phrases erronées aux constructions en *ce que* + GN, tandis que dans celui de Jyväskylä, cette catégorie n'en présente aucune.

Proportionnellement, la typologie des différentes fautes est identique dans les deux sous-corpus. La groupe en *ce qui* + GN présente la majorité des fautes, tandis que les constructions en *ce qui* + complétive, en *ce que* + GN, en *ce que* + infinitif et en *celui qui/que [...] c'est* en comportent très peu. Par conséquent, les étudiants des deux universités semblent maîtriser la construction au même degré.

2.6.1.3.2. Comparaison de la typologie des fautes

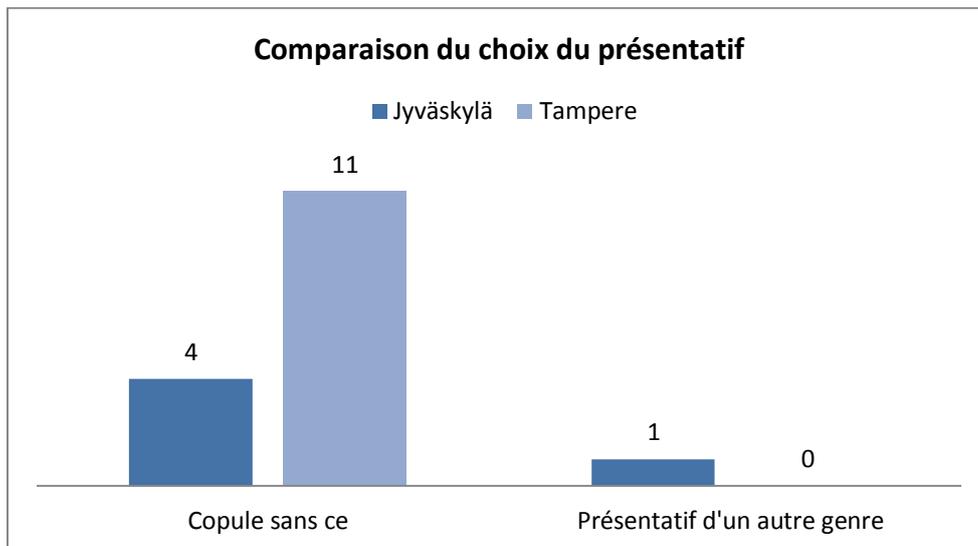
Tableau 26. Comparaison de la typologie des fautes



Le présentatif erroné est de loin la faute la plus répandue dans les deux sous-corpus. Cette faute se rencontre 5 fois dans le sous-corpus de Jyväskylä et jusqu'à 11 fois dans celui de Tampere, soit plus de deux fois plus souvent dans ce dernier sous-corpus. Le sous-corpus de Tampere ne présente aucune faute en ce qui concerne le choix du pronom relatif ni d'autres constructions, tandis que dans le sous-corpus de Jyväskylä sont attestés un pronom relatif erroné et une faute d'un autre genre.

Proportionnellement, le présentatif erroné est la faute la plus fréquente dans les deux sous-corpus, les autres types d'erreurs étant très rares. Les étudiants de chaque université semblent bien maîtriser les pronoms relatifs dans la relative périphrastique, tandis que l'emploi du présentatif est plus problématique.

Tableau 27. Comparaison du choix du présentatif

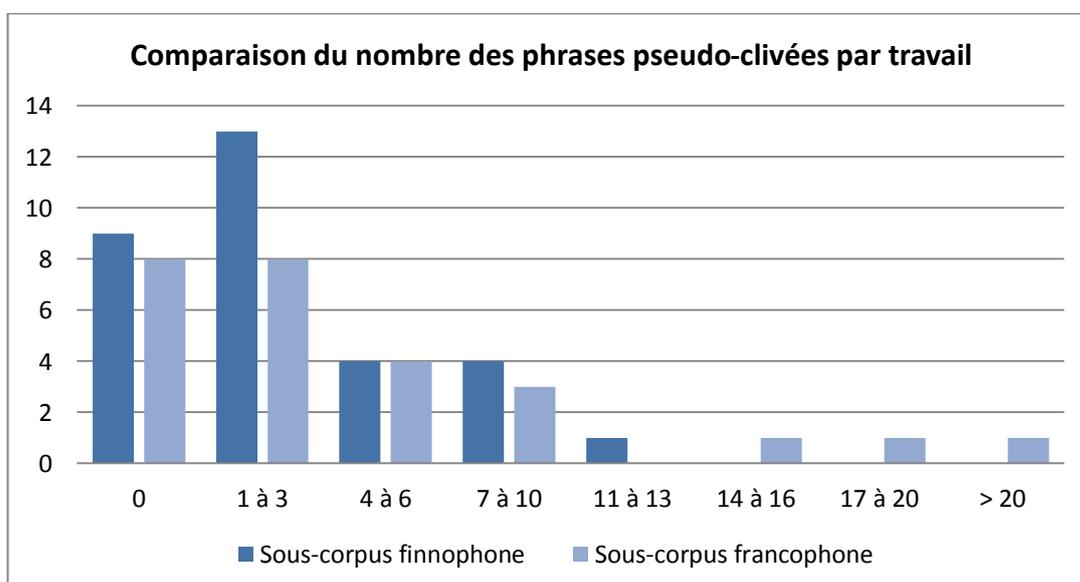


Aussi bien dans le sous-corpus de Jyväskylä (4 occurrences) que dans celui de Tampere (11 occurrences) le choix du présentatif porte le plus souvent sur la copule (*est/sont*) sans *ce*. Ces types de fautes sont plus de deux fois plus fréquentes dans le sous-corpus de Tampere. En revanche, le sous-corpus de Jyväskylä présente une attestation comportant un présentatif d'un autre genre.

2.6.2. Comparaison des sous-corpus finnophone et francophone

2.6.2.1. Nombre des phrases pseudo-clivées par travail

Tableau 28. Comparaison du nombre des phrases pseudo-clivées par travail



Le tableau 28 illustre la distribution des phrases pseudo-clivées dans les sous-corpus finnophone et francophone. Ce qui est intéressant, c'est que, proportionnellement, la distribution typologique des phrases soit presque identique. Si le sous-corpus finnophone comporte neuf travaux sans aucune phrase pseudo-clivée, le chiffre pour le sous-corpus francophone est de huit. La différence la plus importante regarde la deuxième catégorie. Le sous-corpus finnophone présente jusqu'à treize travaux comportant 1 à 3 phrases pseudo-clivées, tandis que le sous-corpus francophone n'en présente que huit. En outre, le sous-corpus francophone comporte deux travaux à des nombres très élevés de phrases pseudo-clivées (14 à 16 phrases pseudo-clivées, 17 à 20 phrases et plus de 20 phrases, un travail pour chacune catégorie). Le sous-corpus finnophone ne présente qu'un seul travail aux chiffres comparables (11 à 13 phrases). La catégorie numérique de 4 à 6 phrases pseudo-clivées est représentée au même degré dans le sous-corpus francophone que dans le sous-corpus finnophone (4 travaux). En revanche, dans le sous-corpus finnophone la catégorie de 7 à 10 phrases pseudo-clivées est légèrement mieux représentée (4 travaux) que dans le sous-corpus francophone (3 travaux).

Les travaux présentant un grand nombre de phrases pseudo-clivées sont donc très rares. Le plus souvent, ils n'en comportent que quelques-unes. Ces résultats vont au contrecourant de la fréquence relativement élevée de constructions pseudo-clivées à l'écrit.²¹⁰ En outre, comme une construction semblable se rencontre aussi en finnois,²¹¹ a priori les étudiants finnophones ne devraient pas avoir de difficultés à l'apprendre.

Cependant, il est à noter que le français dispose aussi de nombreux autres procédés de focalisation, dont la phrase clivée est la plus courante.²¹² Une des raisons pour le faible nombre d'occurrences de constructions pseudo-clivées pourrait être le simple fait que les étudiants aussi bien finnophones que francophones préfèrent d'autres moyens de focalisation aux constructions pseudo-clivées. La nature même de la phrase pseudo-clivée peut en fournir l'explication. C'est une construction très souvent utilisée pour exprimer les sentiments, les pensées et les attitudes du locuteur²¹³ avec des verbes comme *plaire, intéresser, vouloir* etc.,²¹⁴ ce qui n'est pas le but principal des textes de caractère académique qui constituent notre corpus et ce dont, en fait,

²¹⁰ Rouquier 7.

²¹¹ Hakulinen *et al.* § 1404.

²¹² Grevisse – Goosse, *BU* 575.

²¹³ Furukawa 159.

²¹⁴ Blanche-Benveniste, *Approches* 98.

semblent témoigner de nombreuses phrases de notre corpus (v. p. 31-50). De plus (et peut-être par conséquent), la construction est plus fréquente à l'oral qu'à l'écrit.²¹⁵ Il s'agit notamment de situations 1) d'argumentation, où les arguments du locuteur sont développés dans la deuxième proposition, 2) de questionnement, où la réponse est une phrase pseudo-clivée et 3) de contraste, où les propos de l'interlocuteur sont repris dans une phrase pseudo-clivée pour énoncer un avis contraire.²¹⁶ En revanche, la phrase clivée, plus fréquente à l'écrit qu'à l'oral,²¹⁷ est souvent d'un ton plus impersonnel.²¹⁸ Par conséquent, une étude menée sur d'autres genres de textes aurait pu donner des résultats complètement différents.

En plus du ton souvent personnel des phrases pseudo-clivées créé par les verbes de sentiment, cette construction est, en général, considérée comme typique de la langue parlée, vraisemblablement en raison de sa nature segmentée en *c'est*. En fait, il en va de même aussi pour d'autres constructions segmentées.²¹⁹ Par conséquent, vu la nature formelle des textes du corpus, il n'est pas exclu que les étudiants, notamment les francophones, aient choisi d'éviter la focalisation au moyen des phrases pseudo-clivées pour se conformer au genre textuel. Cependant, l'analyse des grammaires employées aux universités de Jyväskylä et de Tampere ne semble pas étayer cette hypothèse. D'après *La grammaire française de l'étudiant finnophone*, employée à l'université de Jyväskylä, la phrase pseudo-clivée serait courante aussi bien à l'écrit qu'à l'oral,²²⁰ tandis que la *Grammaire méthodique du français* utilisée à l'université de Tampere ne donne aucune information sur la fréquence d'emploi des phrases pseudo-clivées à l'oral et à l'écrit.²²¹

²¹⁵ Boxus, M.-A. 'Considérations sur les constructions pseudo-clivées en français, portugais et anglais', *Revista da Faculdade de Letras — Línguas e Literaturas* 23/2008, 453-454.

²¹⁶ Boxus 455-456.

²¹⁷ Boxus 454-455.

²¹⁸ Furukawa 159.

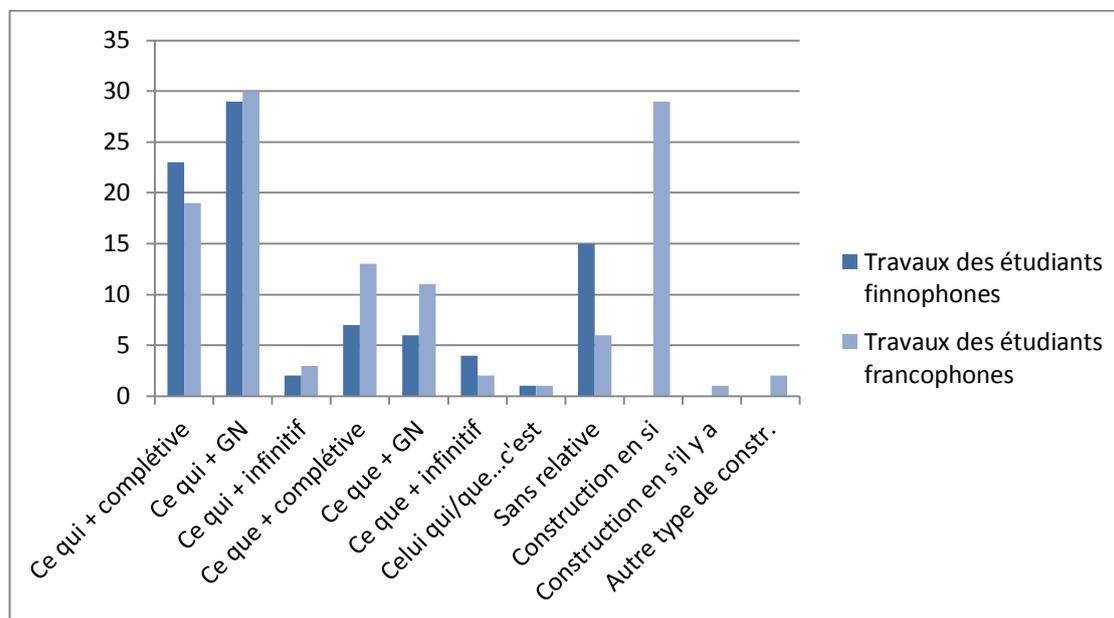
²¹⁹ Apothéloz 194.

²²⁰ Kalmbach, *Grammaire FLE* 354.

²²¹ Riegel *et al.* 728-729.

2.6.2.2. L'ensemble des phrases pseudo-clivées

Tableau 29. Comparaison des phrases pseudo-clivées repérées dans les sous-corpus finnophone et francophone



Le tableau 29 illustre le nombre des différentes phrases pseudo-clivées repérées dans les sous-corpus finnophone et francophone. Les quantités des phrases pseudo-clivées comportant comme premier élément une phrase périphrastique sont presque identiques. Le sous-corpus finnophone présente 23 phrases en *ce qui* + complétive, tandis que le sous-corpus francophone n'en présente que 19. Le sous-corpus finnophone comporte presque autant de constructions en *ce qui* + GN (29) que le sous-corpus francophone (30). Quant aux constructions du type *ce qui* + infinitif, le sous-corpus francophone présente un nombre presque identique (3) à celui du sous-corpus finnophone (2). La construction en *ce que* + complétive n'est que légèrement plus fréquente dans le sous-corpus francophone (13 attestations) que dans le sous-corpus finnophone (7 attestations). Par contre, la construction en *ce que* + GN est presque deux fois plus fréquente dans le sous-corpus francophone (repérée 11 fois) que dans le sous-corpus finnophone (6 occurrences). Le sous-corpus finnophone comporte 4 phrases en *ce que* + infinitif, tandis que le sous-corpus francophone n'en comporte que 2. L'emploi de la construction en *celui qui/que [...] c'est* est rare (une occurrence dans les deux sous-corpus), ce qui n'est pas étonnant, vu que cette construction, comme nous

l'avons déjà mentionné (v. p. 35 et 48), est en général très rare. D'autres études ont démontré que c'est soit *ce qui*, soit *ce que* qui occupe presque toujours la place du premier élément.²²²

En ce qui concerne les autres types de phrases, la construction sans relative est beaucoup plus fréquente dans le sous-corpus finnophone (15 attestations) que dans les travaux des étudiants francophones (6 attestations). En revanche, si le sous-corpus francophone comporte jusqu'à 29 constructions en *si*, une construction en *s'il y a* et 2 autres types de constructions, ces catégories sont absentes dans le sous-corpus finnophone.

Par conséquent, la variété des phrases pseudo-clivées semble être plus importante chez les étudiants francophones. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est l'absence totale de constructions en *si* dans le sous-corpus finnophone, en général fréquentes aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.²²³ Cette catégorie se rencontre, en revanche, très souvent dans le sous-corpus francophone. Par contre, le nombre de phrases pseudo-clivées canoniques (*ce qui/que*, *celui qui/que* en tant que premier élément) est presque identique.

Nous avons examiné de plus près les deux grammaires françaises utilisées à l'université de Jyväskylä et de Tampere en ce qui concerne la présentation de la phrase pseudo-clivée. *La grammaire française de l'étudiant finnophone*,²²⁴ employée à l'université de Jyväskylä, rend compte aussi bien de la forme canonique que de la forme GN/GP (sans relative) + *c'est*. Elle présente aussi d'autres variantes, comme la construction en *si* et en *s'il y a*, en fournissant des commentaires sur le registre de chaque construction (langue parlée/écrite). L'absence de constructions en *si* dans le sous-corpus de Jyväskylä ne remonte donc pas à l'absence d'approfondissement en cours de grammaire. En revanche, la *Grammaire méthodique du français*,²²⁵ utilisée à l'université de Tampere, ne présente la phrase pseudo-clivée que sous la forme canonique, sans fournir d'exemples des constructions GN/GP (sans relative) + *c'est* ni de celles en *si* suivi de la proposition causale. L'absence de constructions en *si* dans le sous-corpus de Tampere pourrait donc s'expliquer en partie par le peu d'attention consacrée à ce point de grammaire au cours des études. En outre, comme ces types de constructions n'ont pas d'équivalent dans la syntaxe finnoise, elles pourraient être perçues comme opaques par les

²²² Boxus 442.

²²³ Kalmbach, *Grammaire FLE* 452-453.

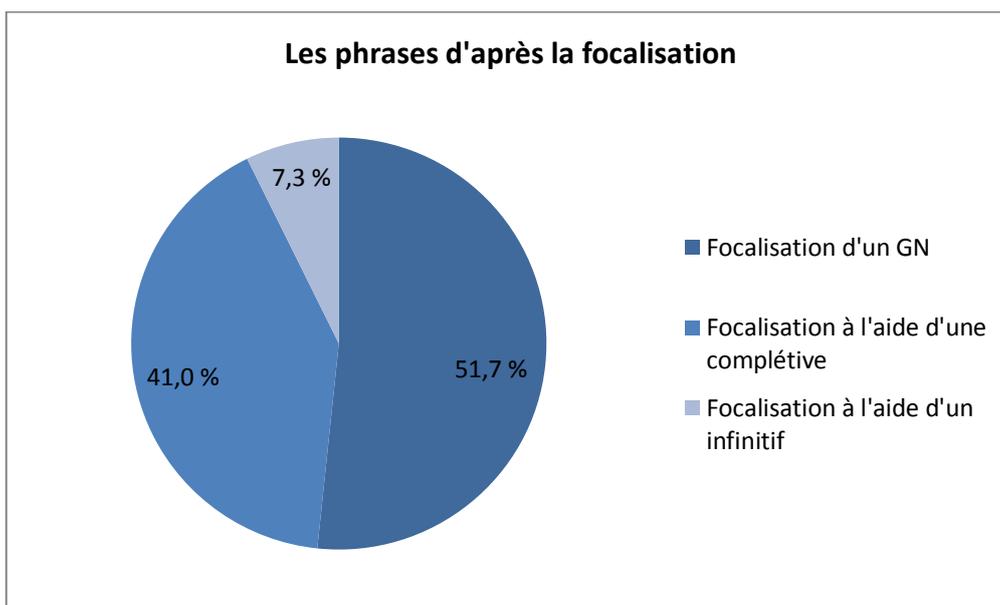
²²⁴ Kalmbach, *Grammaire FLE* 354-355, 411-412, 452-453.

²²⁵ Riegel *et al.* 728-729.

étudiants finnophones. La construction canonique, quant à elle, a un équivalent en finnois,²²⁶ ce qui peut la rendre d'apprentissage moins difficile. De même, malgré l'absence de la construction en GN/GP (sans relative) + *c'est* dans la *Grammaire méthodique du français*, le nombre d'occurrences de ce groupe chez les étudiants de Tampere est élevé. Même ce fait pourrait remonter (comme nous l'avons déjà mentionné, v. p. 36) à l'existence de ces types de constructions en finnois (par ex. *ongelma on se, että [...]* 'le problème, c'est que').

En ce qui concerne la deuxième proposition de la construction pseudo-clivée, c.-à-d. les éléments focalisés, les chiffres de l'étude de Furukawa (v. p. 63) sont, rappelons-le, de 44,5 % pour les constructions complétives, de 26,7 % pour les GN, de 22,6 % pour les infinitifs et de 3,4 % pour les syntagmes prépositionnels. La distribution des éléments focaux dans notre corpus est la suivante (tableau 30).

Tableau 30. Les phrases d'après la focalisation



Le tableau 30 indique toujours une fréquence élevée de GN (51,7 %) par rapport aux constructions focalisant au moyen de complétives (41,0 %) et d'infinitifs (7,3 %), les différences entre les éléments étant encore plus importantes que dans la comparaison faite sans le sous-corpus francophone (v. p. 64).

²²⁶ Hakulinen *et al.* § 1404.

La différence dans l'emploi des complétives entre notre corpus et celui de Furukawa n'est pas considérable (de 3,5 unités de pourcentage seulement), tandis que celle des GN (25,0 unités de pourcentage) et des infinitifs (15,3 unités de pourcentage) est de loin supérieure. Par conséquent, notre corpus présente une nette préférence pour les éléments GN par rapport à l'étude de Furukawa.

Le corpus de l'étude de Furukawa est constitué d'un échantillon réduit de langue parlée. Il est à noter qu'il s'agit de scénarios de film, qui n'est pas de langage spontané et authentique. Les éléments focaux en sont examinés par rapport à d'autres éléments (par ex. aux éléments discursifs). Furukawa, à cause d'une haute fréquence de marqueurs du locuteur en présence des éléments focaux en *que* (constructions complétives), formule l'hypothèse selon laquelle les premières propositions de ces types de phrases pseudo-clivées (différentes des autres types) feraient fonction de modalisateurs, c.-à-d. d'éléments exprimant la subjectivité du locuteur. Elles comportent souvent des tournures comme *ce que je crois* ou *ce qui est étonnant* portant sur la proposition suivante en *c'est que*.²²⁷

En fait, ce qui différencie ces types de phrases des constructions comportant un GN ou un infinitif en tant qu'élément focalisé, appelées phrases pseudo-clivées au sens large, c'est l'absence de construction clivée correspondante.²²⁸ Par ex. à *ce que je crois, c'est qu'elle m'aime plus* ne correspond pas une phrase clivée grammaticale (**c'est qu'elle ne m'aime plus que je crois*).²²⁹ Une première proposition comme *ce que je crois, ce que je pense* etc. provoquent une forte rupture dans la cohésion du texte, vu qu'elles ne sont pas sémantiquement liées aux énoncés précédents.

Les exemples suivants de notre corpus éclaireront peut-être mieux cette différence.

132. **Ce qui est valorisé aujourd'hui**, c'est tout ce qui dans des discours tourne autour de la citoyenneté européenne active : la participation des jeunes à la vie politique ; l'inclusion des jeunes à la société ; le dialogue entre les différents acteurs dans le domaine de la jeunesse ; la coopération entre les jeunes et les dirigeants, etc.²³⁰

²²⁷ Furukawa 158.

²²⁸ Furukawa 155.

²²⁹ Furukawa 155-156.

²³⁰ Hartikainen 53.

Ici, la première proposition fait fonction de thème lié fortement aux énoncés précédents traitant des valeurs européennes. Par contre, les premières propositions des exemples suivants se catégorisent différemment.

133. **Ce que je vise à établir**, c'est que les différents outils à la disposition de Morin sont utilisés de manière à marquer les œuvres du sceau de l'authenticité dès le début et que certains préceptes sont misent en œuvre et réitérés pour la quasi-totalité de la durée des différents films.²³¹

134. **Ce qui est particulièrement intéressant** à cette étude, c'est que les données recueillies sur le soutien instrumental sont plus détaillées que ce que l'étudiante chercheuse a pu trouver dans les écrits.²³²

Les deux derniers exemples, qui comportent un marqueur du locuteur (implicite dans l'ex. 134), ne sont pas directement liés aux énoncés précédents. La première proposition porte sémantiquement sur la proposition suivante. Le contenu modal (l'attitude mentale exprimée par le locuteur en *ce que je vise à établir*, ex. 133, et en *ce qui est particulièrement intéressant*, ex. 134) dans ces phrases provoque une forte rupture thématique dans la cohésion du texte. Cette rupture est souvent résolue par l'élément *je*,²³³ ce qui est aussi le cas des ex. 133 et 134 de notre corpus.

Si c'est la raison de la fréquence de ce type de construction dans le corpus de Furukawa, une analyse approfondie des constituants des phrases pseudo-clivées de notre corpus permettrait de vérifier cette hypothèse et d'expliquer la fréquence élevée des constructions comportant un GN élément focal par rapport aux constructions complétives et aux infinitifs.

Bien qu'il ne soit pas possible de fournir une réponse exacte sans une étude détaillée, nous pouvons formuler une hypothèse, s'inspirant de l'hypothèse déjà mentionnée (v. p. 73), selon laquelle le nombre élevé de constructions en *ce qui* + GN s'expliquerait par les conventions du genre (texte académique, en principe objectif). Les constituants GN, souvent dépourvus de sujet et d'autres constituants focalisants dans la phrase pseudo-clivée sont moins personnels que d'autres constructions, comme le mettent en évidence les ex. 135 et 136.

²³¹ Morin 83.

²³² Laplante 113.

²³³ Furukawa 159.

135. Ce qui semble unifier l'énoncé-type et la référence absolue, c'est **une certaine « vérité (scientifique) indépendante du temps, du lieu et de l'énonciateur »**.²³⁴

136. Ce qui est rendu apparent dans le monologue médiatisé de Reger, c'est **le non-sérieux de la pensée, sa théâtralité, sa perversion**.²³⁵

Les deux phrases focalisant un GN sont dépourvues de sujet personnel (ex. 135 : absence de sujet personnel ; ex. 136 : voix passive, avec présence de *ce qui*) et étroitement liées aux énoncés précédents. Elles n'expriment pas la subjectivité explicite (par ex. *je*) du locuteur, *semble* de l'ex. 135 et *apparent* de l'ex. 136 étant des marqueurs du locuteur implicites. Ce sont les concepts et les phénomènes étudiés à être mis en valeur. De plus, la focalisation par un GN au lieu d'une complétive est souvent plus concise, et, par conséquent, peut mieux servir les objectifs d'un texte académique.

En revanche, l'exemple cité par Furukawa, *ce que je veux, c'est que tu m'aimes*, semblerait expliquer la popularité de la focalisation des complétives dans son corpus.²³⁶ La phrase comporte les marqueurs discursifs *je*, *veux* et *tu*, essentiels dans un dialogue, qui exigent une construction *ce que*.

²³⁴ Niveri 13.

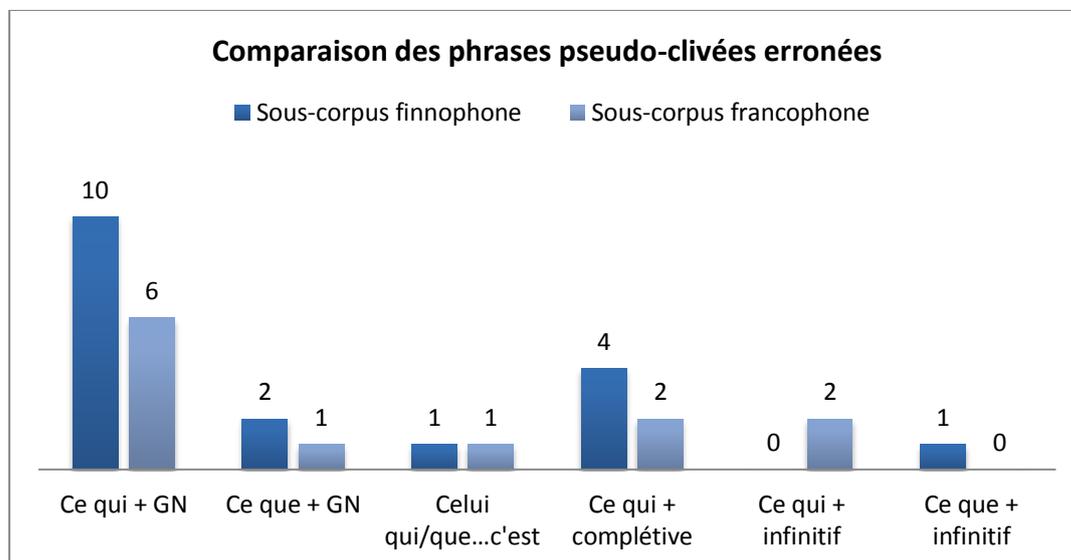
²³⁵ Lemieux 52.

²³⁶ Furukawa 159.

2.6.2.3. Phrases pseudo-clivées erronées

2.6.2.3.1. Comparaison des phrases pseudo-clivées erronées

Tableau 31. Comparaison des phrases pseudo-clivées erronées

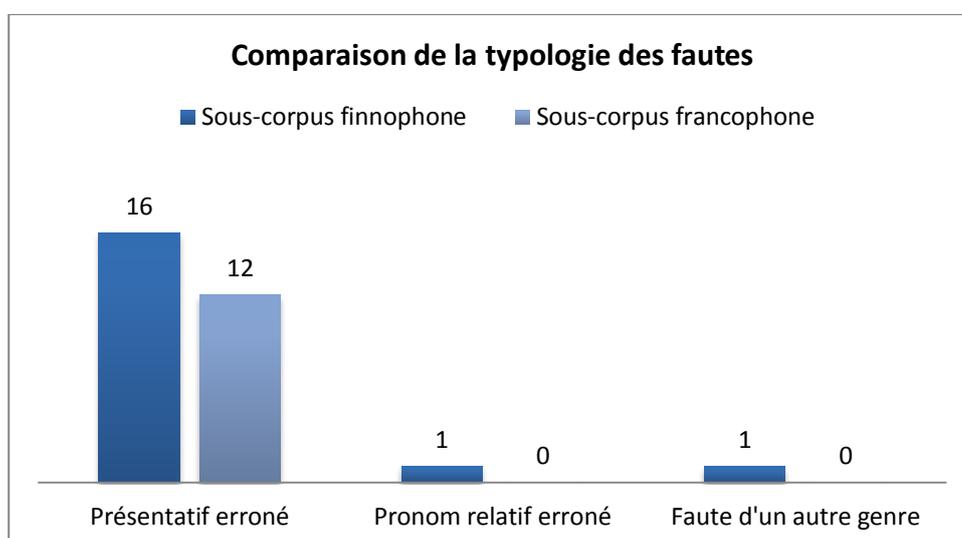


La construction en *ce qui* + GN présente le nombre de fautes le plus important aussi bien dans le sous-corpus finnophone (10 fautes) que dans le sous-corpus francophone (6 fautes). La phrase en *ce que* + GN présente 2 fautes dans le sous-corpus finnophone, tandis que le chiffre correspondant du sous-corpus francophone n'est que de 1. La construction en *celui qui/que [...] c'est* (attestée une seule fois dans les deux sous-corpus, v. p. 27 et 28) présente une faute dans les sous-corpus aussi bien finnophone que francophone. La phrase en *ce qui* + complétive présente deux fois plus de fautes dans le sous-corpus finnophone (4) que dans le sous-corpus francophone (2 fautes), tandis que la construction en *ce qui* + infinitif présente 2 fautes uniquement dans le sous-corpus francophone. Par contre, dans le sous-corpus finnophone, la construction en *ce que* + infinitif comporte une faute, cette construction ne présentant aucune faute dans le sous-corpus francophone.

En bref, il n'y a pas de grande différence en ce qui concerne la distribution des fautes dans les deux sous-corpus. Ce qui est étonnant, c'est qu'aussi bien dans le sous-corpus finnophone que dans le sous-corpus francophone ce soient les phrases focalisant un GN qui comportent le nombre le plus élevé de fautes.

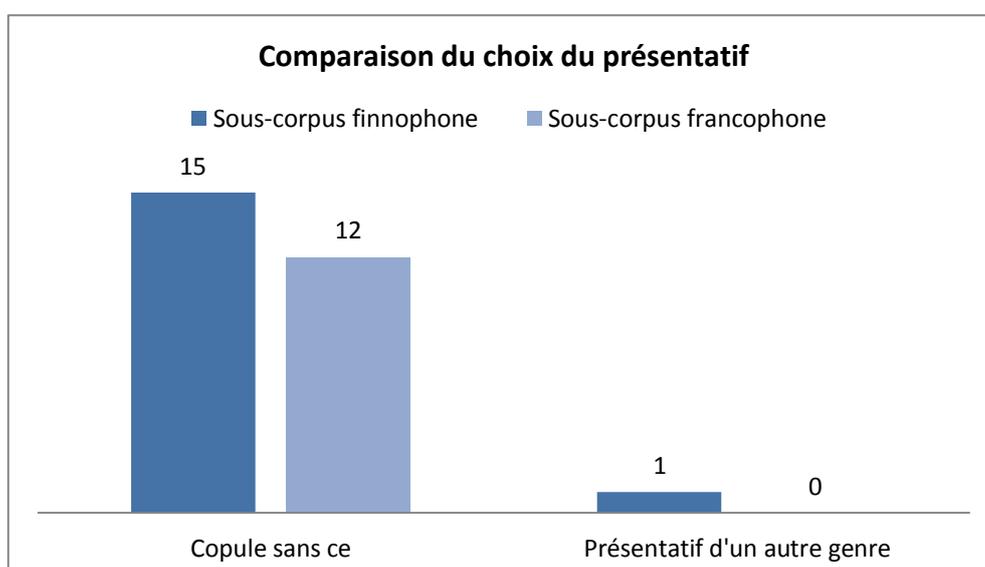
2.6.2.3.2. Comparaison de la typologie des fautes

Tableau 32. Comparaison de la typologie des fautes



D'après le tableau 32, la typologie des fautes attestées varie peu du sous-corpus finnophone au sous-corpus francophone. Le présentatif erroné est de loin la faute la plus répandue dans les deux sous-corpus, les fautes dans l'emploi de pronoms relatifs (une occurrence) et les fautes d'un autre genre (une occurrence) n'étant attestées que dans le sous-corpus finnophone. Le sous-corpus finnophone présente 16 présentatifs erronés, tandis que le sous-corpus francophone n'en présente que 12.

Tableau 33. Comparaison du choix du présentatif



Le présentatif erroné est le plus souvent la copule *être* sans *ce* (*est/sont*) aussi bien dans le sous-corpus finnophone (15 attestations) que dans le sous-corpus francophone (12 occurrences). Le sous-corpus finnophone présente aussi un présentatif d'un autre genre.

En ce qui concerne les étudiants finnophones, une des raisons pour lesquelles ils tendent à substituer la copule *être* au présentatif *c'est* pourrait être l'influence du finnois. En finnois, l'équivalent du présentatif *c'est* dans les constructions correspondant aux pseudo-clivées français est la copule *être*.²³⁷ Le sujet de la première partie n'est donc pas repris dans la deuxième proposition par un pronom, ce qui, rappelons-le, est le cas de la construction pseudo-clivée française.

Il est aussi possible que le concept de la phrase pseudo-clivée en tant que relation de spécification (reprise du sujet par le pronom *ce*) soit parfois interprété comme une simple relation de prédication, c.-à-d. une relation du sujet et de son attribut (*ce que les enfants entendent, (c')est primordial*), qui est superficiellement identique. Cependant, dans la construction pseudo-clivée (*ce que les enfants entendent, c'est toutes les bêtises qui passent à la télé*) la suppression de *ce* n'est pas possible.²³⁸

En fait, les grammaires utilisées aux universités de Jyväskylä et de Tampere n'expliquent pas en détail cette différence. Elles décrivent la phrase pseudo-clivée comme une construction divisée en deux parties, interdépendantes, dont la première comporte le thème et la deuxième fait fonction de rhème.²³⁹ Aussi bien *La grammaire française de l'étudiant finnophone*²⁴⁰ que la *Grammaire méthodique du français*²⁴¹ précisent que la construction pseudo-clivée comporte toujours *c'est* en tant que présentatif. Elles omettent cependant de préciser qu'il s'agit de la reprise du sujet. De plus, elles ne fournissent ni d'exemples ni de description de phrases à relation de prédication pure. En fait, à l'instar des phrases pseudo-clivées, la phrase à relation prédicationnelle pure, comme *ce que les enfants entendent, (c')est primordial*,²⁴² peut comporter deux parties reliées par *c'est*, dont la première joue le rôle du thème et la deuxième fait fonction de rhème. Comme nous venons de le constater, les deux parties sont interdépendantes, la première proposition ne

²³⁷ Hakulinen *et al.* § 1404.

²³⁸ Boxus 438, 447.

²³⁹ Kalmbach, *Grammaire FLE* 354, Riegel *et al.* 729.

²⁴⁰ Kalmbach, *Grammaire FLE* 354.

²⁴¹ Riegel *et al.* 729.

²⁴² Boxus 438.

pouvant pas figurer seule. Ce que la grammaire employée à l'université de Jyväskylä ne précise pas sur les phrases pseudo-clivées, c'est qu'il s'agit de la spécification avec reprise du sujet et non de relation de prédication. La grammaire utilisée à l'université de Tampere, quant à elle, souligne la nature spécificationnelle de la phrase pseudo-clivée.²⁴³ Ce qui serait encore plus utile, c'est d'expliquer la différence entre ces deux types de relations, dont l'une comporte toujours le présentatif en *c'est*, l'autre pouvant comporter la seule copule.

Valli explique en détail cette différence. Contrairement aux phrases à relation de prédication, la pronominalisation de la deuxième partie dans le cas des phrases pseudo-clivées n'est pas possible. Par conséquent, la phrase à relation de prédication *ce qu'il dit, c'est pas bête du tout* peut être transformée en *ce qu'il dit, ça ne l'est pas du tout, bête* avec le pronom *le* renvoyant cataphoriquement à l'attribut du sujet *bête*.²⁴⁴ Dans le cas des phrases pseudo-clivées en GN/GP (sans relative) + *c'est*, la deuxième partie ne peut pas être reprise par le pronom *il/elle*. La phrase pseudo-clivée *sa remarque, c'est que c'est pas mal du tout* en **sa remarque, elle est que c'est pas mal du tout* ne donne pas de phrase grammaticale. Par contre, dans le cas des phrases à relation prédicationnelle, le pronom *ce* peut commuter avec le pronom *il/elle* (*sa remarque, c'/elle est pas mal du tout*).²⁴⁵

De toute façon, l'équivalent finnois pourrait être un facteur contributif dans le choix du présentatif chez les étudiants finnophones, vu qu'il n'y a pas de reprise du sujet par un pronom ni dans l'un ni dans l'autre cas en finnois. Par ex. *se, mitä opin, on tärkeää* 'ce que j'ai appris, (c')est important' (relation de prédication) et *se, mitä haluan, on uusi auto* 'ce que je veux, c'est une nouvelle voiture' (relation de spécification, c.-à-d. une phrase pseudo-clivée). Il est peu naturel d'ajouter le pronom démonstratif non-animé *se* dans une phrase focalisant un GN (par ex. ?*se, mitä haluan, se on uusi auto* 'ce que je veux, c'est une nouvelle voiture') ou un infinitif (par ex. ?*se, mitä haluan tehdä, se on matkustaa* 'ce que je veux faire, c'est (de) voyager'). L'ajout du pronom dans une phrase focalisant à l'aide d'une complétive semble être possible, par ex. *se, mitä haluan sanoa, on, että [...]* et *se, mitä haluan sanoa, on se, että [...]* 'ce que je veux dire, c'est que'. Par conséquent, la fréquence élevée d'erreurs dans l'emploi du présentatif dans les constructions focalisant un GN et un infinitif par rapport aux constructions complétives pourrait remonter, du moins dans quelques cas, à l'interférence du finnois.

²⁴³ Riegel *et al.* 729.

²⁴⁴ Valli 205. Valli appelle la relation entre ces types de phrases *juxtaposition lexicale*.

²⁴⁵ Valli 206.

L'emploi de la copule sans *ce* pourrait aussi ressortir dans quelques cas (à l'écrit) de la volonté d'éviter une construction ressemblant au français parlé, comme le propose Valli.²⁴⁶ Apothéloz cite parmi les alternatives le deux-points, par ex.

137. Une scène du Trouvère fit une impression particulièrement forte sur le public de 1853 : le début de la Troisième partie, où Léonore reste seule en scène, pendant que Manrique et le chœur de moines chantent dans la coulisse.²⁴⁷

Un autre moyen consiste à remplacer le présentatif *c'est* par la copule *être*.²⁴⁸ Il s'agit donc de l'hypercorrection.²⁴⁹ Cette dernière tendance pourrait rendre compte de quelques phrases pseudo-clivées de notre corpus, notamment chez les étudiants francophones.

²⁴⁶ Valli 197.

²⁴⁷ Apothéloz 194.

²⁴⁸ Apothéloz 194-195.

²⁴⁹ Grevisse – Goosse, *BU* 25.

3. Conclusion

Le but de cette étude a été d'examiner les phrases pseudo-clivées dans un corpus de 31 mémoires de master rédigés par des étudiants finnophones de l'université de Jyväskylä (17 travaux) et de Tampere (14 travaux), d'une part, et dans un corpus de 26 mémoires de master d'étudiants francophones de l'université de Montréal, de l'autre. Les 204 phrases pseudo-clivées repérées, d'une moyenne de moins de 5 phrases par travail, ont été classées en onze catégories d'après le premier élément utilisé (*ce qui/que* + *c'est* etc.) et l'élément focalisé (complétive, GN, infinitif), ce dernier classement ne portant que sur les constructions pseudo-clivées dites canoniques.

La distribution des phrases pseudo-clivées canoniques est proportionnellement identique dans les sous-corpus. Les phrases du type *ce qui* + complétive (23 attestations dans le sous-corpus finnophone, 19 dans le sous-corpus francophone) et *ce qui* + GN (30 occurrences dans les deux sous-corpus) sont le plus fréquemment utilisées, tandis que la construction en *celui qui/que* [...] *c'est* est presque absente (un total de 2 attestations). L'élément le plus fréquemment focalisé est un GN (51,7 %), tandis que le premier élément le plus populaire est *ce qui*. L'absence des éléments en *celui qui/que* ne surprend pas, vu qu'ils sont en général très peu utilisés. Les éléments en *ce qui* sont de loin plus fréquents que ceux en *ce que* dans notre corpus. Le sous-corpus finnophone présente 56 attestations en *ce qui*, tandis que le sous-corpus francophone en présente 53. En revanche, les éléments en *ce que* ne sont attestés que 19 fois dans le sous-corpus finnophone et 26 fois dans le sous-corpus francophone.

La différence la plus importante entre le sous-corpus finnophone et francophone regarde l'emploi des constructions en *si* suivies de la proposition causale. Cette catégorie, la deuxième catégorie la plus fréquente dans le sous-corpus francophone (29 attestations, soit 24,8 %), est absente dans le sous-corpus finnophone. Les constructions en GN/GP (sans relative) + *c'est*, en revanche, sont plus nombreuses dans le sous-corpus finnophone que dans le sous-corpus francophone. Les constructions en *s'il y a* ou d'autres types de constructions ne se rencontrent presque pas (seulement quelques attestations dans le sous-corpus francophone).

Rappelons enfin quelques problèmes attestés dans l'emploi du présentatif, la faute la plus répandue étant *est* au lieu de *c'est* dans les sous-corpus aussi bien finnophone que francophone,

notamment dans les phrases focalisant un GN. En ce qui concerne les pronoms relatifs dans la première proposition de la construction, les étudiants finnophones les maîtrisent bien (une seule faute attestée).

L'hypothèse initiale, selon laquelle les textes du sous-corpus finnophone présenteraient moins de cinq phrases pseudo-clivées dans 50 % des travaux, a été validée. Par contre, l'autre hypothèse, selon laquelle le taux des phrases pseudo-clivées du sous-corpus francophone par travail serait au moins le double par rapport au sous-corpus finnophone, s'est avérée incorrecte. Par conséquent, peu fréquente dans l'ensemble du corpus, la construction pseudo-clivée se rencontre plus souvent dans le sous-corpus francophone que dans le sous-corpus finnophone. La moyenne d'emploi dans le sous-corpus francophone est de 4.5 phrases pseudo-clivées par travail, les chiffres pour les universités de Jyväskylä et de Tampere étant de 2.7 et de 2.9 respectivement.

Le nombre peu élevé de phrases pseudo-clivées, en général considérées comme des constructions caractéristiques de l'oral, peut être expliqué par les conventions du genre textuel académique caractérisant le corpus. En fait, les constructions pseudo-clivées sont souvent employées avec des verbes de sentiment et d'opinion exprimant l'attitude du locuteur (v. les marqueurs du locuteur soit implicites, par ex. *ce qui est intéressant*, soit explicites, par ex. *je*). De plus, le français possède beaucoup d'autres moyens de focalisation, dont le plus fréquent, la phrase clivée, est souvent d'un ton plus impersonnel. Il est donc possible que les étudiants aient préféré d'autres procédés de focalisation aux phrases pseudo-clivées.

La fréquence élevée des éléments focaux en GN peut s'expliquer par leur nature impersonnelle et concise, conforme au genre textuel adopté, en comparaison avec les constructions complétives. Même s'il ne semble pas possible de fournir une réponse définitive sans une étude détaillée, une comparaison de notre corpus avec celui de Furukawa suggérerait cette hypothèse. En revanche, la différence entre l'emploi des constructions infinitives n'est pas aussi importante. Dans le corpus de Furukawa, ce sont les constructions complétives à être focalisées le plus souvent. Ce corpus est constitué de dialogues filmiques. Il ne s'agit donc pas de langue parlée spontanée et authentique. Le dialogue filmique présente évidemment de nombreux marqueurs du locuteur, comme *je* et *tu*. Ces marqueurs du locuteur exigent une construction en *ce que*.

L'emploi des présentatifs erronés peut être expliqué par l'hypercorrection, notamment chez les francophones. L'emploi de la copule à la place du présentatif supprime la construction divisée en

deux par *c'est*, ce type de constructions étant en général considéré comme des tours typiques de l'oral. La construction pseudo-clivée, exprimant un rapport de spécification, est en plus susceptible d'être confondue avec les phrases à relation de prédication pure, superficiellement identiques. Cela peut s'expliquer en partie par le manque d'approfondissement dans les grammaires utilisées aux universités de Jyväskylä et de Tampere en ce qui concerne la différence entre ces deux types de relations. De plus, l'équivalent finnois peut être un facteur contributif dans le choix du présentatif chez les finnophones, vu qu'il n'y a pas de reprise du sujet dans les phrases pseudo-clivées en finnois.

La recherche pourrait être poursuivie de nombreuses manières. Il pourrait s'agir d'une étude comparative d'autres procédés de focalisation, par ex. des phrases clivées, et des phrases pseudo-clivées, d'une part, et une étude des phrases pseudo-clivées dans un corpus élargi comprenant des mémoires de licence d'étudiants finnophones, de l'autre. Enfin, il serait intéressant d'examiner l'emploi de la phrase pseudo-clivée dans un corpus représentant d'autres genres de textes et d'autres registres (par ex. langue parlée). Il serait aussi intéressant d'étudier la fréquence d'emploi de ces constructions dans d'autres langues (par ex. en anglais), ainsi que d'examiner de plus près les constituants des phrases pseudo-clivées afin d'y établir le taux des marqueurs du locuteur.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS

1. Sous-corpus de Jyväskylä

Mémoires de master de l'université de Jyväskylä

Eerikäinen, A. *L'image de la femme dans la publicité. Analyse des adjectifs qualificatifs renvoyant aux femmes dans les annonces publicitaires de six magazines féminins franco- et italophones.* Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2013.

Grönholm, T. *Emploi et équivalence des formes d'adresse dans le roman finnois Puhdistus et sa traduction française* Purge. Étude contrastive. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2012.

Henttinen, H. *Analyse critique du manuel Parfait ! 1.* Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2013.

Hovi, A-I. *Analyse des difficultés des finnophones dans la maîtrise des pronoms français dans les tests YKI.* Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2008.

Hämynen, M. *Analyse des stratégies de traduction en français des sous-titres du jeu vidéo Trine.* Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2012.

Karhunen, A. *Étude comparative du futur simple dans un corpus littéraire finno-français.* Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2008.

Kaukonen, H. *L'entraînement à la production écrite dans des manuels de français et d'anglais. Un point de vue communicationnel.* Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2010.

Kinnunen, M. *Présence et représentation de la culture française dans les manuels de la série Voilà !* Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2009.

Laitala, S. *La pertinence pédagogique du contenu culturel des illustrations dans les manuels de la série Voilà!* Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2009.

Lankia, K. *La subjectivité des adjectifs dans l'Amérique au jour le jour 1947 de Simone de Beauvoir*. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2012.

Latvanen, A-R. *L'équivalence de l'aspect verbal français en finnois et en allemand*. Étude comparative de *Madame Bovary* et de ses traductions finnoise et allemande. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2005.

Puupponen, H. *Les équivalents de l'allatif finnois en français à la lumière d'un corpus de traduction*. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2004.

Ratava, P. *L'intégration de l'éducation au développement durable dans l'enseignement du FLE en Finlande*. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2010.

Rautio, N. *L'inessif finnois et ses équivalents français*. Étude du roman *Hurmaava joukkoitsemurha* par Arto Paasilinna et de sa traduction française *Petits suicides entre amis* par Anne Colin du Terrail. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2014.

Reunanen, M. *L'esthétique décadente*. Analyse des littératures anglaise et française de la décadence à la lumière de sept auteurs du XIXe siècle. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2012.

Seppänen, A. *La polyphonie linguistique dans le discours journalistique*. Le cas de France Télécom. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2011.

Virta, S. *Une lecture de l'inachèvement par le blanc dans La Vie mode d'emploi de Georges Perec et sa traduction finnoise* Elämä Käyttöohje. Romaanisen filologian pro gradu -työ, Jyväskylän yliopisto. Jyväskylä 2009.

2. Sous-corpus de Tampere

Mémoires de master de l'université de Tampere

Frondelius, V. *Étude du fonctionnement des constructions c'est+X+qui/que+Y et il y a+X+qui/que+Y dans un corpus du français parlé*. Le cas rare de il y a+X+que+Y. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2004.

Hartikainen, S. *Comment créer des jeunes européens ?* La construction et le développement du discours de la politique de jeunesse européenne ; comparaison des discours en Finlande et en France. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2010.

Kiander-Vidales, L. *Analyse discursive de l'image présidentielle de Nicolas Sarkozy dans Le Figaro, Le Monde et Paris Match durant le printemps 2011.* Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2013.

Maja, N. *Rien n'est plus important que de tout douter.* Le concept d'histoire chez Charles Seignobos. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2011.

Mäkelä, M. *Les présuppositions et l'information implicite dans les textes de communication sur le site Internet le Portail de l'Union européenne.* Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2009.

Niveri, P. *«Parce que vous le valez bien».* Analyse comparative de la publicité des produits cosmétiques en France et en Finlande. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2009.

Nurminen, T. *Le substantif épithète dans les désignations de produits cosmétiques.* Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2010.

Pakarinen, A. *Le statut du français en Afrique.* La politique linguistique au Mali et au Sénégal. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2009.

Peltonen, S. *La langue nationale en jeu.* La pensée sociolinguistique de Ferdinand Brunot. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2012.

Ryynänen J. *Le choix des langues étrangères optionnelles au collège.* La motivation et l'image linguistique de soi des élèves. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2012.

Räisänen, K. *Le principe de dé-différenciation dans La Chevelure de Charles Baudelaire.* Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2009.

Saavalainen, A. *La France, les Français et la rencontre de deux nations dans les manuels de français en Finlande.* Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2010.

Tuominen, M. *Les expressions déictiques dans le texte journalistique*. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2008.

Wansén-Kaseva, A. *Stéréotypisation d'un peuple dans le discours touristique*. Étude sur la représentation des Finlandais en tant qu'habitants d'un pays cible touristique. Ranskan kielen pro gradu -työ, Tampereen yliopisto. Tampere 2008.

3. Sous-corpus de Montréal

Mémoires de master de l'université de Montréal

André, J.-P. *Les terrains vacants et la lisibilité du centre-ville de Montréal*. Mémoire de maîtrise en aménagement, université de Montréal. Montréal 2008.

Audet, É. *L'évaluation du rôle des modèles opérationnels internes de l'enfant dans la transmission intergénérationnelle de l'anxiété chez de jeunes enfants*. Mémoire de maîtrise en psychoéducation, université de Montréal. Montréal 2007.

Auger, A.-M. *Le nerf du corps*. Racines, correspondances et contamination des images de folles au cinéma. Mémoire de maîtrise en études cinématographiques, université de Montréal. Montréal 2012.

Bachelier, É. *L'évaluation des communications chez l'Oréal, de 2000 à 2005, selon les documents officiels et selon les perceptions de ses individus*. Mémoire de maîtrise en sciences de la communication, université de Montréal. Montréal 2008.

Belley, M. *Le totalitarisme en mouvement*. Propagande, politique eugénique et la création d'un *Homme nouveau* dans le Troisième Reich. Mémoire de maîtrise en littérature comparée, université de Montréal. Montréal 2009.

Blais, J.-D. *La relation humaine en consultation de télépsychiatrie*. Mémoire de maîtrise en sciences de la communication, université de Montréal. Montréal 2007.

Breton, C. *Le conservatisme moral au Canada*. Réseau d'acteurs et analyse identitaire. Mémoire de maîtrise en science politique, université de Montréal. Montréal 2008.

Caron, E. *La relation entre l'environnement de travail et l'engagement affectif envers l'organisation. L'effet modérateur de la génération.* Mémoire de maîtrise en relations industrielles, université de Montréal. Montréal 2009.

Dubois, E. *La perception de l'URRS dans quatre quotidiens français lors de l'émergence de l'Allemagne nazie, juin 1932 – Mars 1934.* Mémoire de maîtrise en histoire, université de Montréal. Montréal 2010.

Fortin-Fournier, S. *Dépression majeure et douleur. Deux problématiques liées, mais à quel point ?* Mémoire de maîtrise en sciences biomédicales, université de Montréal. Montréal 2014.

Lacroix, J. *Le parcours en emploi des immigrantes sélectionnées au Québec. Quelles différences avec leurs homologues masculins ?* Mémoire de maîtrise en démographie, université de Montréal. Montréal 2014.

Langevin, J.-P. *Les beuveries et la consommation de cannabis au secondaire et le décrochage scolaire à la fin du secondaire.* Effets modérateurs protecteurs du climat relationnel. Mémoire de maîtrise en psychoéducation, université de Montréal. Montréal 2013.

Laplante, F. *L'expérience du soutien social chez des parents vivant un deuil périnatal.* Mémoire de maîtrise en sciences infirmières, université de Montréal. Montréal 2007.

Léger-Bélangier, E. *La théâtralisation du pâtir dans la pièce de théâtre L'Île de la Demoiselle et dans le roman Kamouraska d'Anne Hébert.* Mémoire de maîtrise en littératures de langue française, université de Montréal. Montréal 2013.

Lemieux, C. *Vanités et résistances de la pensée critique.* Du kitsch philosophique dans *Maîtres anciens* de Thomas Bernhard. Mémoire de maîtrise en littérature comparée, université de Montréal. Montréal 2010.

Léonard, M.-A. *Effet de la pratique mixte sur les processus de consolidation lors de l'apprentissage concomitant de deux tâches interférentes.* Mémoire de maîtrise en sciences de l'activité physique, université de Montréal. Montréal 2013.

Lepage, M. « *Comment je suis devenu toxicomane.* » Le point de vue d'hommes ayant une dépendance aux drogues. Mémoire de maîtrise en service social, université de Montréal. Montréal 2013.

Martin-Le Mével, L. *Quand les adolescents vont au musée*. Une étude de la médiation au Musée des beaux-arts de Montréal. Mémoire de maîtrise en sciences de la communication, université de Montréal. Montréal 2013.

Mathieu, P. *Pour une histoire et une esthétique de l'écran fragmenté au cinéma*. Mémoire de maîtrise en études cinématographiques, université de Montréal. Montréal 2010.

Milia, B. *L'économie criminelle de la Camorra et la pratique discursive des différents points de vue dans Gomorra de Roberto Saviano*. Mémoire de maîtrise en littérature comparée, université de Montréal. Montréal 2013.

Morin, J.-P. *Trois films de Robert Morin*. Pour une exploration des mécanismes de l'autofiction cinématographique. Mémoire de maîtrise en études cinématographiques, université de Montréal. Montréal 2013.

Paré, É. *La demi-vie des jugements*. Mémoire de maîtrise en droit, université de Montréal. Montréal 2006.

Pelé, A. *En direct de Pékin*. La production d'information des journalistes étrangers en Chine à travers trois crises internes, 1958, 1989, 2003. Mémoire de maîtrise en science politique, université de Montréal. Montréal 2008.

Perron, C. *Les variables du mensonge dans la parole*. Une analyse discriminante. Mémoire de maîtrise en linguistique, université de Montréal. Montréal 2006.

Tassé, G. *Le transfert des connaissances historiques dans la résolution d'un problème actuel chez les étudiants de niveau collégial*. Mémoire de maîtrise en didactique, université de Montréal. Montréal 2009.

Vallières, F. *Autopsie d'une œuvre exquise*. Palimpsestes et réécritures chez Claude Mathieu. Mémoire de maîtrise en littératures de langue française, université de Montréal. Montréal 2011.

OUVRAGES DE RECHERCHE

Apothéloz, D. 'Chapitre 10 : Pseudo-clivées et constructions apparentées', Lang, P., éd. *Grammaire de la période*. Berne 2012, 207-232.

Arrivé, M. et al. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris 1986.

Ayto, J. *Oxford Dictionary of English Idioms*⁴. New York 2010.

Blanche-Benveniste, *Approches* = Blanche-Benveniste, C. *Approches de la langue parlée en français*. L'essentiel français 3. Paris 2000.

Blanche-Benveniste, *Français parlé* = Blanche-Benveniste, C. *Le français parlé*. Études grammaticales. Sciences du langage. Paris 1990.

Boxus, M.-A. 'Considérations sur les constructions pseudo-clivées en français, portugais et anglais', *Revista da Faculdade de Letras — Línguas e Literaturas* 23/2008, 433-460.

Caron, B. *Assertion et préconstruit*. Topicalisation et focalisation dans les langues africaines, <http://llacan.vjf.cnrs.fr/PDF/Publications/Caron/Caron-AssertionPrec.pdf>, le 10 juin 2015.

Chevalier J.-C. et al. *Grammaire du français contemporain*. Paris 1964.

Defrancq, B. *L'interrogative enchâssée*. Structure et interprétation. Bruxelles 2005.

Dubois, J. et al. *Grand dictionnaire linguistique & sciences du langage*. Paris 2007.

Furukawa, N. *Pour une sémantique des constructions grammaticales*. Champs linguistiques 1. Bruxelles 2005.

Gardes Tamine, J. *La grammaire 2. Syntaxe*⁴. Paris 2008.

Grevisse – Goosse, *BU* = Grevisse, M. – Goosse A. *Le bon usage*¹⁴. Grammaire française. Bruxelles 2008.

Grevisse – Goosse, *NG* = Grevisse, M. – Goosse, A. *Nouvelle grammaire française*³. Bruxelles 1995.

Hakulinen, A. et al. Iso Suomen kielioppi, <http://scripta.kotus.fi/visk/etusivu.php>, le 13 juin 2015.

Kalmbach, *GPF* = Kalmbach, J.-M. *La grammaire du français langue étrangère pour étudiants finnophones*. Publications de l'Institut des langues modernes et classiques 2, <http://research.jyu.fi/grfle/accueil.html>, le 13 juin 2015.

Kalmbach, *Grammaire FLE* = Kalmbach, J.-M. *La grammaire française de l'étudiant finnophone*. Publications de l'Institut des langues modernes et classiques 2. Jyväskylä 2009.

Martel, P. 'Le français standard en usage au Québec : question de normes et d'usages', *Revue belge de philologie et d'histoire* 84/2006, 845-864.

Mougeon, R. – Beniak, É. *Le Français canadien parlé hors Québec*. Aperçu sociolinguistique. Québec 1988.

Nowakowska, A. 'Problématique de la phrase clivée dans une approche plurilingue', Fauré, L. – Leroy, S., éd. *Discours, Textualité et Production de sens*. État de la jeune recherche, <http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/documents/MargesNowakowska.pdf>, le 13 juin 2015.

Oakes, L. – Warren, J. *Langue, citoyenneté et identité au Québec*. Québec 2009.

Riegel, M. *et al. Grammaire méthodique du français*. Paris 1994.

Rouquier, M. *L'Émergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français*. Histoire et évolution du français 3. Paris 2014.

TLFi = Dendien, J., éd. P. Imbs – Quémada, B. *Trésor de la langue française informatisé*, <http://www.atilf.fr>, le 13 juin 2015.

Togeby, K. *et al. Grammaire française* 5. La Structure de la Proposition + index. Copenhague 1985.

Valli, A. 'Note sur les constructions dites pseudo-clivées en français', Blanche-Benveniste, C. - Deulofeu, J. – Jeanjean, C. – Stéfanini, J. - Valli, A., éd. *Recherches sur le français parlé* 3. Aix-en-Provence 1981, 195-211.